VITT. EMANUELE III

BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EM. III
NAPOLI
FONDO DORIA
33 30 5 1

7. MONTAIGNE, M. de. Journal du voyage e… *sur M.* Suisse et l'Allemagne en 1580 & 1581. *Avec a…* de Querlon. Rome, et Paris, Le Jay, 1774. In-12, 2 voll., vitello del tempo, dorso con piccoli ferri dorati. *Ritratto di Montaigne inc. in rame.* PRIMA EDIZIONE. *Tchemerzine VIII, p. 443.*

L. 125.000

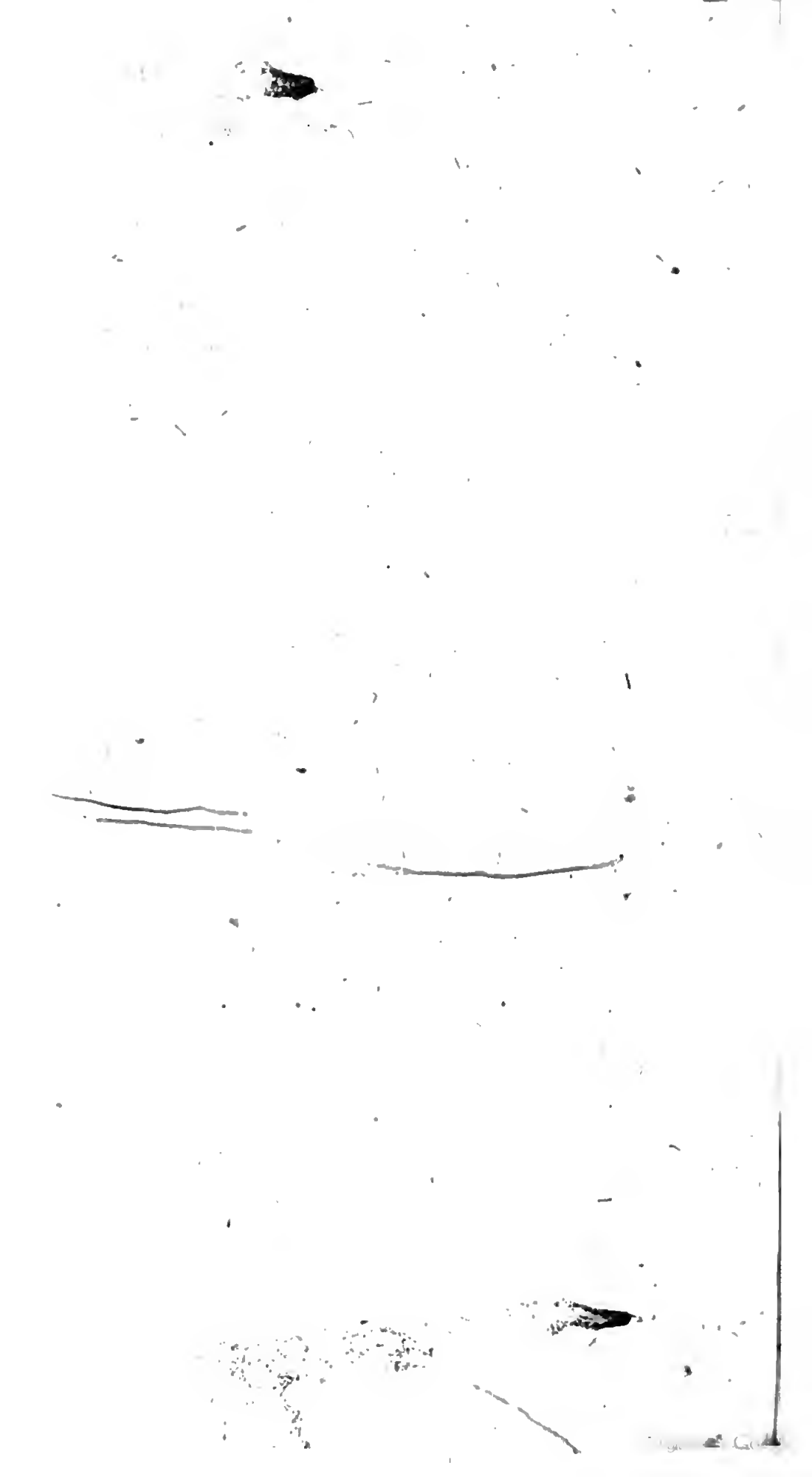

FONDO DORIA

VOYAGES

DE MONTAIGNE.

TOME PREMIER.

ex Libris Fris Toubeau
ord. Fil. Religiosi

Biblioteca Nazionale V.E. III
NAPOLI

MICHEL DE MONTAIGNE

JOURNAL
DU VOYAGE
DE
MICHEL DE MONTAIGNE
EN ITALIE,
Par la Suiſſe & l'Allemagne en 1580 & 1581.

Avec des Notes par M. DE QUERLON.

TOME PREMIER.

A ROME;

Et ſe trouve à Paris,

Chez LE JAY, Libraire, rue Saint-Jacques, au Grand-Corneille.

M. DCC. LXXIV.

FONDO ESORIA I. 286(1
96048

A MONSIEUR

LE COMTE

DE BUFFON,

INTENDANT DU JARDIN DU ROI, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, &c., &c.

MONSIEUR,

Le premier Livre qu'on dédia, fut un préſent de l'a-

mitié : le ſecond fut un hommage au génie, à la ſupériorité des connoiſſances, des lumieres, du goût, &c. Je ne chercherai point le motif qui fit dédier le troiſiéme. L'intérêt, la flatterie & la vanité ont tout brouillé depuis longtems chez les hommes : en calculant autant que Newton, on ne trouveroit pas aiſément le minimum *ou le* maximum *du procédé moral le moins compliqué.*

Si je vous préſentois, Monſieur, quelque bon Ouvrage de Phyſique, on verroit

d'abord le but de mon offrande ; mais dans les Voyages de Montaigne, *il n'y a pas même un trait d'Hiſtoire Naturelle. On demandera donc quel rapport j'ai pû trouver entre Montaigne & vous ? Plus que n'en pourront imaginer la plus part des Auteurs à Dédicaces, entre leurs Patrons & les écrits dont ils leur font les honneurs. Il y a dans les hommes de génie, quelque intervalle que le genre de leurs facultés ſemble mettre entre eux, un point de contact qui les rapproche.*

J'ai cru l'appercevoir entre l'Obſervateur des eſprits, du cœur humain, de lui-méme, & le Pline François: il m'eſt devenu méme très-ſenſible. Rien ne m'a donc paru plus ſimple que de rapprocher deux noms célèbres, qui ſeront toujours chers aux Gens de bien, aux vrais Philoſophes, aux Curieux de la Nature, à toute la Nation, &c. &c.

Je ſuis avec le reſpect le mieux fondé chez les hommes & le plus réel,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

QUERLON.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

I.

MONTAIGNE, au troiſiéme Livre de ſes *Eſſais*, Chap. IX, parle de ſes voyages, & particuliérement de celui de Rome. Il rapporte même tout au long les *Lettres de Bourgeoiſie Romaine* qui lui furent accordées par les Conſervateurs du Peuple Romain (*a*). On ſavoit donc que

(*a*) On en voit ici la traduction dans

Montaigne avoit voyagé en Suiſſe, en Allemagne, en Italie, & l'on étoit aſſez ſurpris qu'un Obſervateur de cette trempe, qu'un Ecrivain qui a rempli ſes *Eſſais* de détails domeſtiques & perſonnels, n'eût rien écrit de ſes voyages : mais comme on n'en voyoit aucunes traces, depuis 180 ans qu'il eſt mort, on n'y penſoit plus.

M. *Prunis*, Chanoine régulier de Chancelade en Périgord, parcouroit cette Province pour faire des recherches relatives à une Hiſtoire du Périgord qu'il avoit entrepriſe. Il arrive à l'an-

---

une note du ſecond Tome, page 201.

cien Château de Montaigne (*a*) poſſédé par M. le Comte *de Ségur de la Roquette* (*b*), pour en

---

(*a*) Ce Château, ſitué dans la Paroiſſe de Saint-Michel de Montaigne, à 200 ou 300 pas du bourg, à une demi-lieue de la Dordogne, & à deux lieues de la petite Ville de Sainte-Foi, eſt du Diocèſe de Périgueux, & environ à dix lieues de la Ville Epiſcopale. Il eſt en bon air, ſur un terrein élevé, grand & ſolidement bâti. Il y a des tours & des pavillons, avec une grande & belle cour.

(*b*) M. le Comte de Ségur deſcend, à la ſixiéme génération, d'*Eléonor de Montaigne*, fille unique de l'Auteur *des Eſſais*. Eléonor fut mariée deux fois : elle n'eut point d'enfans du premier lit, & elle épouſa en ſecondes nôces

viſiter les archives, s'il s'y en trouvoit. On lui montre un vieux coffre qui renfermoit des papiers condamnés depuis long-tems à l'oubli; on lui permet d'y fouiller. Il découvre le Manuſcrit original des *Voyages de Montaigne*, l'unique probable-

---

Charles, *Vicomte de Gamaches*. Sa fille unique, *Marie de Gamaches*, fut mariée à *Louis de Lur de Saluces*, dit le Baron *de Fargues*; elle en eut trois filles. La derniere, *Claude-Madelaine de Lur* épouſa *Elie Iſaac de Ségur*, dont *Jean de Ségur*, pere d'*Alexandre*, & ayeul de M. le Comte *de la Roquette*, à qui le Château de Montaigne a été dévolu, ſuivant les diſpoſitions teſtamentaires du pere d'*Eléonor*.

ment qui exiſte. Il obtient de M. de Ségur la permiſſion de l'emporter pour en faire un mûr examen. Après s'être bien convaincu de la légitimité de ce précieux Poſthume, il fait un voyage à Paris pour s'en aſſûrer encore mieux par le témoignage des gens de Lettres. Le Manuſcrit eſt examiné par différens Littérateurs, & ſur-tout par M. *Capperonnier*, Garde de la Bibliotheque du Roi : il eſt unanimement reconnu pour l'autographe des Voyages de Montaigne.

Ce Manuſcrit forme un petit Volume *in-folio* de 178 pages. L'é-

criture & le papier ſont d'abord inconteſtablement de la fin du ſeiziéme ſiécle. Quant au langage, on ne ſauroit s'y méprendre : on y reconnoît la naïveté, la franchiſe & l'expreſſion qui ſont comme le cachet de Montaigne. Une partie du Manuſcrit (un peu plus du tiers) eſt de la main d'un domeſtique qui ſervoit de Secrétaire à Montaigne, & qui parle toujours de ſon maître à la troiſiéme perſonne ; mais on voit qu'il écrivoit ſous ſa dictée, puiſqu'on retrouve ici toutes les expreſſions de Montaigne, & que même en dictant il lui échappe des égoïſmes

qui le décèlent (*a*). Tout le reſte du Manuſcrit où Montaigne parle directement & à la premiere perſonne, eſt écrit de ſa propre main (on a vérifié l'écriture); mais, dans cette partie, plus de la moitié de la Relation eſt en Italien. Au ſurplus s'il s'élevoit quelques doutes ſur l'authenticité du Manuſcrit, il eſt dépoſé à la Bibliotheque du Roi, pour y recourir au beſoin. Ajoutons, pour l'exactitude, qu'il manque au commencement un ou pluſieurs feuillets qui paroiſſent avoir été déchirés.

A ne conſidérer cet Ecrit

(*a*) Tome II. page 42.

poſthume de Montaigne que comme un monument hiſtorique qui repréſente l'état de Rome, & d'une grande partie de l'Italie, tel qu'il étoit vers la fin du ſeizième ſiécle, il auroit déja ſon mérite. Mais la façon dont voyoit Montaigne; mais l'énergie, la vérité, la chaleur que ſon eſprit philoſophique & ſon génie imprimoient à toutes les idées qu'il recevoit ou qu'il produiſoit, le rendent encore plus précieux.

Pour pouvoir donner cet Ouvrage au Public, il falloit commencer par le déchiffrer, & en avoir une copie liſible.

Le Chanoine de la Chancelade en avoit fait une ; il avoit même traduit toute la partie Italienne ; mais ſa copie étoit très-fautive, il y avoit des omiſſions dont le ſens ſouffroit aſſez fréquemment, & ſa traduction de l'Italien étoit encore plus défectueuſe. On a donc travaillé d'abord à tranſcrire le Manuſcrit plus exactement, ſans en omettre ni en changer un ſeul mot. Cette premiere opération n'étoit pas ſans difficulté, tant par la mauvaiſe écriture du domeſtique qui tint la plume juſqu'à Rome, que par le peu de correction de Montaigne lui-même, qui,

dans ſes *Eſſais* ne nous laiſſe pas ignorer ſa négligence ſur ce point (*a*). Ce qui rendoit les deux écritures encore plus difficiles à lire, c'étoit principalement l'ortographe qui ne peut être plus biſarre, plus déſordonnée & plus diſcordante

---

(*a*) Montaigne parlant de ſes Lettres miſſives, dit dans ſes *Eſſais*, L. 1. chap. 39 : » QUOIQUE je peigne *inſupportablement mal*, j'aime mieux écrire » de ma main que d'y employer un » autre ». Et Liv. 2. ch. 17 ». Les mains » je les ai ſi gourdes, que je ne ſai pas » écrire ſeulement pour moi, de façon » que ce que j'ai barbouillé, j'aime » mieux le refaire que de me donner la » peine de le démeſſer ».

qu'elle l'eſt dans tout le Manuſcrit. Il a fallu de la patience & du tems pour vaincre ces difficultés. Enſuite la nouvelle copie a été bien collationée & vérifiée ſur l'original; M. *Capperonnier* lui-méme y a donné les plus grands ſoins.

Cette copie remiſe à l'Editeur, il a vu la néceſſité d'y joindre des notes, ſoit pour expliquer les vieux mots qui ne ſont preſque plus entendus, ſoit pour éclaircir l'hiſtorique, & faire connoître, autant qu'il étoit poſſible, les perſonnages dont parle Montaigne; mais les notes qu'on y a miſes ne ſont ni prolixes ni trop nom-

breuſes. Ce n'eſt pas, comme on le verra de reſte, que l'on n'eût pû les multiplier bien davantage, & même les charger de réflexions; mais en ſe bornant au pur néceſſaire, on a voulu s'éloigner de l'excès de ces commentaires diffus où l'érudition littéraire, & quelquefois philoſophique, eſt prodiguée ſans intérêt pour l'Auteur qu'il s'agit d'entendre, ainſi que ſans beaucoup de fruit pour ceux qui le cherchent, & ne cherchent point autre choſe. Il ne falloit peut-être pas un déſintéreſſement médiocre pour réſiſter à la tentation de ſe livrer à toutes ſes idées, à ſa verve

même, en commentant un écrit de Montaigne; & je ne ſai ſi l'on ne doit pas nous tenir encore plus de compte de tout ce que nous nous ſommes abſtenu de faire, que du travail que nous avons fait. Ce que du moins nous ne pouvons taire, ce ſont les obligations que nous avons à M. *Jamet* le jeune, homme de lettres fort inſtruit, de qui nous avons reçu de grands ſecours, principalement pour les notes, dont pluſieurs lui appartiennent (*a*).

(*a*) M. Jamet a dans ſon cabinet de bonnes pieces pour ſervir à l'Hiſtoire

La partie de ce Journal qui devoit coûter le plus de peine, étoit ſans doute l'Italien de Montaigne, encore plus diffi-

---

de Montaigne, qui n'ont point été connues du Préſident Bouhier, & qu'il a bien voulu nous communiquer. Elles lui ont été données il y a vingt ans par M. de *Monteſquieu* le fils, & par M. l'Abbé *Bertin*, Conſeiller d'Etat, alors Conſeiller au Parlement de Bordeaux & grand-Vicaire de Périgueux, dans le deſſein que l'on avoit de publier une vie de Montaigne plus exacte & plus ample que celle du Préſident Bouhier, imprimée à Londres. On rempliroit volontiers ce deſſein, ſi l'on pouvoit avoir communication des Lettres de Montaigne que l'on ſait être entre les mains de quelques perſonnes.

cile à lire que le texte François, tant par ſa mauvaiſe ortographe, que parce qu'il eſt rempli de licences, de patois différens & de galliciſmes (*a*). Il

(*a*) On imagine bien que Montaigne en écrivant dans une langue étrangere, s'étoit auſſi peu gêné qu'en écrivant dans la nôtre. » JE conſeillois en » Italie, dit-il, à quelqu'un qui étoit » en peine de parler Italien, que pour- » vû qu'il ne cherchât qu'à ſe faire » entendre, ſans y vouloir autrement » exceller, qu'il employât ſeulement » les premiers mots qui lui viendroient » à la bouche, Latins, François, Eſ- » pagnols, ou Gaſcons, & qu'en y » adjoutant la terminaiſon Italienne, il » ne fauldroit jamais à rencontrer quel- » que idiôme du pays ou Toſcan, où

n'y avoit gueres qu'un Italien qui pût bien déchifrer cette partie, & la mettre en état d'être entendue. M. *Bartoli*, Antiquaire du Roi de Sardaigne, & nouvellement élu Aſſocié Etranger de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, ſe trouvoit heureuſement à Paris pendant qu'on imprimoit le premier volume;

» Romain, ou Vénitien, ou Piémon-» tois, ou Napolitain «. *Eſſais L.* 2. *ch.* 12. Cependant Montaigne étant à Lucques, eut envie d'étudier la langue Toſcane & de l'apprendre par principes. » Il y mettoit, dit-il, aſſez de tems » & de ſoins, mais il y faiſoit peu de » progrès ».

il voulut bien ſe charger de ce travail. Il a donc non-ſeulement tranſcrit de ſa main toute cette partie, mais encore il y a joint des notes grammaticales, comme nous en avons faites ſur le texte François & même quelques notes hiſtoriques : enſorte que tout l'Italien eſt imprimé d'après ſa copie. C'eſt ſur cette même copie & ſur les nombreuſes corrections qu'il a faites encore à la traduction de M. *Prunis*, que nous avons rédigé la nôtre, ſans trop nous aſſervir à la Lettre, ce qui l'auroit pu rendre ridicule. Si dans le reſte du Journal, toutes les expreſſions

du texte François ont été ſoigneuſement conſervées; ſi l'on a même porté le ſcrupule juſqu'à repréſenter l'ortographe du premier écrivain, & celle de Montaigne, c'eſt pour ne pas laiſſer ſoupçonner la plus légere altération dans l'impreſſion de l'ouvrage; où l'on ne s'en eſt permis en effet aucune.

II.

LA PERTE d'un ou de pluſieurs feuillets qui manquent au commencement du Manuſcrit de Montaigne, n'eſt ſûrement pas conſidérable. Car notre Voyageur parti de ſon Château le 22 Juin 1580,

comme il le marque expreſſément à la fin du Journal, s'arrêta quelque tems au ſiége de la Fere, formé par le Maréchal de Matignon pour la Ligue, & commencé vers la fin du même mois de Juin (*a*). De plus, le Comte de Grammont (*b*) y ayant été tué, il conduiſit, avec d'autres amis de ce Comte, ſon corps à Soiſ-

---

(*a*) Selon Mezerai, le ſiége de la Fere dura ſix ſemaines, & la place ne fut rendue que le 12 Septembre 1580.

(*b*) Ce Comte de Grammont étoit le mari de la belle *Coriſande*, qui fut une des maitreſſes de Henri IV.

ſons (*a*), & le 5 Septembre ſuivant, il n'étoit qu'à Beaumont-ſur-Oyſe, d'où il prit la route de la Lorraine. Cependant cette lacune nous laiſſe ignorer les circonſtances de ſon départ, l'aventure & le nom du Comte bleſſé [peut-être au même ſiége de la Fere] que Montaigne envoya viſiter par celui de ſes freres qui l'accompagnoit (*b*), enfin le nombre

(*a*) *Eſſais* L. 3. ch. 4.

(*b*) Montaigne avoit eu cinq freres : le Capitaine *Saint-Martin* qui fut tué à l'age de 23 ans d'un coup de balle à la paume, *Eſſais* L. 1. ch. 19; le Sr. d'*Arſac*, poſſeſſeur d'une terre en Médoc qui fut enſevelie ſous les ſables de la

&

& la qualité de tous ſes compagnons de voyage. Ceux dont la ſuite du Journal nous donne quelque connoiſſance, ſont, 1°. ce frere de Montaigne, le ſieur de *Mattecoulon*, qui, pendant ſon ſéjour à Rome fut engagé dans un duel dont il eſt parlé au deuxiéme Livre des *Eſſais*, ch. 37, mais dont

---

mer; le Sr. *de la Brouſſe*, omis par le Préſident Bouhier dans la vie de Montaigne, & indiqué dans les *Eſſais*, Liv. 2. ch. 5; le S. *de Mattecoulon*, qui fut du voyage; le S. *de Beauregard* qui s'étoit fait Proteſtant, comme on l'apprend par la Lettre de Montaigne qui contient la relation de la mort d'Etienne de la Boetie.

il n'eſt rien dit dans le Journal ; 2°. M. *d'Eſtiſſac*, probablement fils de la Dame d'Eſtiſſac, à qui dans le même Livre des Eſſais eſt adreſſé le chapitre VIII *de l'affection des peres aux enfans* : [c'étoit ſûrement un jeune homme, puiſque le Pape, dans l'audience à laquelle il fut admis, *l'admoneſta à l'étude & à la vertu* (*a*)] ; 3°. M. *de Caſelis* qui quitta la compagnie à Padoue (*b*) ; 4°. M. *du Hautoy*, Gentilhomme Lorrain, qui paroît avoir fait tout le voya-

---

(*a*) Tome II. p. 95.

(*b*) Tome II. p. 11.

ge avec Montaigne (*a*). On voit que ce voyage ſe fit, tantôt par les voitures de louage uſitées alors, mais qui ſervoient plus à porter les bagages que les hommes, tantôt & le plus ſouvent à cheval, comme on voyageoit dans ce temps-là, & comme c'étoit particuliérement le goût de Montaigne, qui n'étoit, dit-il, jamais mieux que *le cul ſur la ſelle* (*b*).

(*a*) M. le Comte du Hautoy qui vit actuellement en Lorraine, eſt de cette famille.

(*b*) » JE me tiens à cheval ſans dé-
» monter, tout choliqueux que je ſuis
» & ſans m'y ennuyer, huit à dix heu-

Montaigne né vif, plein de feu, bouillant, n'étoit rien moins qu'un contemplatif ſédentaire, comme pourroient ſe le figurer ceux qui le voyent ſeulement dans ſa *Librairie*, occupé à compoſer ſes *Eſſais*. Sa Jeuneſſe avoit été fort exercée. Les troubles & les mouvemens dont il fut témoin ſous cinq regnes qu'il avoit vu ſe ſuccéder, avant celui de Henri IV, n'avoient pas dû ralentir en lui cette activité, cette inquiétude d'eſprit [qui produit la curioſité], puiſqu'ils l'imprimoient

---

» res, *vires ultrà ſortemque ſenectæ* ». Eſſais, L. 3. ch. 9.

même aux têtes les plus froides. Il avoit voyagé dans le Royaume, & ce qui vaut souvent mieux que les voyages, il connoiſſoit très-bien Paris & la Cour. Sa tendreſſe pour la Capitale s'épanche dans le troiſiéme Livre des *Eſſais*, chapitre 9. Jacques-Auguſte de Thou, dans les Mémoires particuliers de ſa vie, [*de vitâ ſuâ Lib.* 3.], rapporte que Montaigne faiſoit également ſa cour au trop fameux Duc de Guiſe, *Henri de Lorraine*, & au Roi de Navarre, depuis Henri IV, Roi de France. Il ajoute qu'il étoit aux Etats de Blois quand le Duc de Guiſe y fut aſſaſſiné en 1588.

Montaigne prévit, dit le même, que les troubles de l'Etat ne pourroient finir que par la mort du Duc de Guiſe ou celle du Roi de Navarre. Il avoit ſi bien démêlé les diſpoſitions de ces Princes, qu'il diſoit à de Thou, ſon ami, que le Roi de Navarre étoit tout près de revenir à la Religion de ſes Peres, [c'eſt-à-dire, à la Communion Romaine], s'il n'eût craint d'être abandonné de ſon parti, & que de ſon côté le Duc de Guiſe n'avoit pas trop d'éloignement pour la confeſſion d'Augsbourg, dont le Cardinal de Lorraine, ſon oncle, lui avoit inſpiré le goût,

ſans le danger qu'il y avoit à l'embraſſer. On voit dans ſes *Eſſais*, Liv. 3. ch. I. quelle étoit ſa maniére de ſe conduire entre perſonnes de partis différens. Montaigne étoit donc inſtruit des affaires, & il avoit toute la ſagacité qu'il falloit pour y prendre part, s'il eût voulu s'en mêler; mais il ſut heureuſement conſerver ſon apathie philoſophique dans le ſéjour & dans tous les tems des plus dangereuſes épreuves.

Quand le goût particulier de Montaigne, pour promener ſa Philoſophie, ſeroit moins marqué dans ſes *Eſſais*, la connoiſſance ſinguliére & très-étendue

qu'il avoit des hommes, ſuppoſe néceſſairement autant d'action que d'expérience : car on ne devine point les hommes dans la retraite d'un cabinet ; on ne les pénètre qu'en les approchant, qu'en les voyant même de fort près. Ainſi la paſſion des voyages étoit naturelle à un Philoſophe curieux de connoître d'autres mœurs, & d'autres hommes que ceux qui l'environnoient. Il eſt vrai qu'il fit un peu tard, au moins pour le tems, les voyages dont on donne ici la relation, puiſqu'il avoit 47 ans ; auſſi ſe juſtifie-t-il de les avoir faits *marié & vieux*.

Le Journal ne nous inſtruit point de l'objet précis de ces derniers voyages, ni de l'occaſion qui détermina Montaigne à quitter ſes foyers, à laiſſer ſa femme & ſa fille [qui toutes deux lui ſurvécurent] dans les inquiétudes d'une aſſez longue abſence : car, ſoit dit en paſſant, notre philoſophe étoit bon mari, bon pere, bon frere, &c (*a*). Ce qui nous

(*a*) Montaigne écrivant à ſa femme pour la conſoler de la perte d'une fille âgée de deux ans, qu'ils avoient eue après 4 ans de mariage, & qui étoit unique alors, commence ainſi ſa Lettre : » MA FEMME, vous entendez » bien que ce n'eſt pas le tour d'un

paroît évident, c'eſt que ce ne fut pas la ſeule curioſité de voir l'Allemagne & l'Italie qui fit entreprendre à Montaigne une promenade de 17 mois, mais que l'intérêt de ſa ſanté y entra pour beaucoup. Il étoit devenu valétudinaire ; la gravelle, maladie héréditaire, ou qu'il tenoit, comme il le dit,

---

» galand homme, aux reigles de ce » tems ici, de vous courtiſer & careſſer » encore : car ils diſent qu'un habile » homme peut bien prendre femme, » mais que de l'épouſer, c'eſt à faire à » un ſot. Laiſſons les dire : je me tiens de » ma part à la ſimple façon du vieil » âge, auſſi en porte-je tantôt le poil, » &c. ».

de la libéralité des ans, & la colique lui donnoient dans ce tems-là fort peu de relâche. Il ne croyoit point à la Médecine, & ſon éloignement pour les Médecins eſt conſigné dans ſes *Eſſais* (*a*). L'uſage des eaux minérales en bain, en douche, en boiſſon, étoit dans ſon opinion la médecine la plus ſimple & la plus sûre. Il avoit vu les plus célèbres eaux de France; il voulut voir celles de la Lorraine, de la Suiſſe & de la Toſcane. Ce deſſein régla principalement ſes courſes; on le voit ſans ceſſe occupé du

(*a*) Liv. 2. ch. 37.

ſoin d'une ſanté chancelante ; ſe porter vers toutes les eaux minérales de quelque réputation, & en eſſayer : c'étoit là qu'il ſe plaiſoit le plus (*a*). Or,

» (*a*) QUI n'y apporte d'allégreſſe, » pour pouvoir jouir le plaiſir des com- » pagnies qui s'y trouvent, & des pro- » menades & exercices à quoi nous » convie la beauté des lieux où ſont » communément aſſiſes ces eaux, il perd » la meilleure piece & plus aſſeurée de » leur effect. A cette cauſe, j'ai choiſi » juſqu'à cette heure à m'arrêter & à » me ſervir de celles où il y avoit plus » d'amenité du lieu, commodité de lo- » gis, de vivre & de compagnies, com- » me ſont en France les bains de *Bagne-* » *res* ; en la frontiere d'Allemagne & de » Lorraine, ceux de *Plombieres* ; en

nous ne pouvons le diſſimuler : le goût trop conſtant de Montaigne pour la recherche de ces eaux ne répand pas beaucoup d'agrément dans ſon Journal ; c'eſt même ce qui le rend par fois ennuyeux & d'une grande ſéchereſſe. Mais il ne faut point regarder ce Journal comme un ouvrage que Montaigne eût la moindre idée de rendre public, au moins dans l'état où il eſt. Il y a plutôt bien de l'apparence qu'il ne

» Suiſſe, ceux de *Bade*; en la Toſca-
» ne, ceux de *Lucques*, & ſpécialement
» ceux *della Villa*, deſquels j'ai uſé plus
» ſouvent & à diverſes ſaiſons «. *Eſſais*, Liv. 2. chap. 37.

l'avoit fait tenir & continué de ſa main que pour ſe rendre compte à lui-même de tout ce qu'il avoit vu, de tout ce qu'il avoit fait, & des plus petits incidens qui concernoient ſa perſonne. S'il avoit voulu le publier, il nous auroit ſans doute fait grace de tous les détails de régime qui ne pouvoient amuſer que lui, & ſur-tout de ſon long ſéjour aux eaux de Lucques ou *della Villa.* Nous aurions pu les ſupprimer, & la penſée nous en eſt venue. Mais c'étoit altérer l'original ; on n'auroit point eu la Relation de Montaigne dans toute ſon intégrité, & le moindre retran-

chement dans ces détails, en auroit fait ſoupçonner d'autres. On s'eſt déterminé pour le parti le plus sûr, qui étoit de publier l'ouvrage tel qu'il eſt dans l'original, ſans la plus petite omiſſion. Si tous les détails du même genre dont ſont farcis les *Eſſais*, n'empêchent point qu'on ne les liſe, & que les Editions les plus complettes ne ſoient très-juſtement préférées à tous les *Extraits*, à tous les *Eſprits de Montaigne* qu'on a faits & qu'on pourra faire, il en ſera de même de ce Journal. Ceux qu'ennuiront les détails des eaux de Plombieres & de Lucques n'ont qu'à ſe diſpenſer de

les lire : ils n'exiſteront point pour eux. Nous les en avertiſſons d'avance, & nous ajouterons de plus que tout l'Egoïſme que l'on reproche aux *Eſſais*, ſe retrouve dans ce Journal. On n'y voit que Montaigne, il n'eſt parlé que de lui ; tous les honneurs ne ſont que pour lui ; ſes compagnons de voyage, à l'exception de M. *d'Eſtiſſac*, ne ſont ici preſque pour rien ; il ſemble enfin voyager ſeul, & pour lui ſeul. Il eſt vrai que ſa compagnie ne le ſuivit point dans tous ſes écarts, & ſur-tout aux eaux. Cette petite obſervation fait déja connoître à-peu-près le carac-

tère du Journal, qui ſera bientôt plus développé.

Comme les bains de Lorraine, de Suiſſe & d'Italie n'étoient pas non plus le ſeul objet du voyage dont on va lire la relation (quoique l'envie d'eſſayer de tous, dirigeât principalement les mouvemens de Montaigne), il faut donc examiner quelle part y avoient les beautés locales du pays, le goût des Arts & des monumens, l'attrait des antiquités, des mœurs étrangères, &c. &c.

III.

A L'ÉPOQUE du Voyage de Montaigne en Italie (1580), cette belle contrée, couverte des ruines & des débris de l'antiquité, étoit encore depuis deux ſiécles devenue la patrie des Arts. Elle étoit enrichie des travaux de Palladio, de Vignole, de Michel-Ange, de Raphael, de Jules Romain, du Correge, du Titien, de Paul Veroneſe, du Tintoret, &c. Il eſt vrai que l'Algarde, le Guide, l'Albane, le Dominiquin, Lanfranc, Pietre de Cortone, Annibal Carrache, &

une foule d'autres grands Maîtres, qui ſuivirent de près les premiers, n'avoient point encore produit ce nombre infini d'ouvrages en tous genres qui décorent les Egliſes & les Palais d'Italie. Le Pape qui régnoit alors, Grégoire XIII, s'étoit beaucoup moins occupé des Arts de décoration & d'agrément, que d'établiſſemens utiles & de quelques ouvrages publics. Sixte-Quint, ſon ſucceſſeur, élu quatre ans après ce Voyage, embellit beaucoup plus Rome, en moins de ſix ans que dura ſon regne, que n'avoit fait Grégoire XIII

pendant plus de douze ans de pontificat. Cependant cette Capitale, ainſi que Florence & Veniſe, ainſi que pluſieurs autres Villes viſitées par Montaigne, avoient dès-lors de quoi remplir toute l'attention des Voyageurs, par les richeſſes & les monumens de toute eſpèce que les Arts y avoient déja répandus. Montaigne y trouva donc de quoi s'occuper. Avec une imagination auſſi vive que celle qui perce dans ſes *Eſſais*, & d'une tournure pittoreſque, pouvoit-il voir froidement les Arts de la Grèce dont il étoit entouré ? Si le Journal de ſon Voyage

contient peu de ces deſcriptions de Statues (*a*), de Tableaux, d'autres monumens dont tous les voyageurs modernes chargent ſucceſſivement leurs Relations (la plûpart en ſe répétant ou ſe copiant les uns les autres) : c'eſt, comme il le dit, qu'il y avoit dès ce tems-là des Livres où tout cela ſe trouvoit ; c'eſt encore qu'il ne voyoit que pour ſoi, ou qu'il n'entroit point dans ſon plan d'obſervation de faire montre

(*a*) Il dit que *ce ſont les Statues qui lui ont le plus agréé à Rome.* Il comparoit donc notre Philoſophe ; il avoit donc le ſentiment des Arts.

des impreſſions que les objets faiſoient ſur lui, ni de ſe parer de connoiſſances dont il laiſſoit la poſſeſſion aux Artiſtes. Mais il paroît que tous les anciens Monumens, que tous les reſtes des Romains l'avoient ſinguliérement frappé.

C'eſt-là qu'il cherchoit le Génie de Rome qui lui étoit ſi préſent, qu'il avoit mieux ſenti, mieux apperçu que perſonne dans les écrits des Romains qui lui étoient familiers, & particuliérement dans ceux de Plutarque. Il le voyoit, ce Génie, reſpirer encore ſous les vaſtes ruines de la Capitale du Monde. Jamais peut-être on ne l'a con-

çu ni repréſenté, d'aucune maniere, auſſi fortement, qu'il l'eſt dans ſes belles réflexions ſur l'immenſe tombeau de Rome (*a*). Il eſt sûr au moins que dans le grand nombre de Relations, de Deſcriptions en toutes langues, qu'on a des anciens reſtes ou des ruines de cette Ville, rien n'approche de cet éloquent morceau, rien ne donne une auſſi grande idée du ſiége de l'Empire Romain.

Avant de lire ces réflexions, on verra comment Montaigne,

(*a*) Elles ſont rapportées dans le *Proſpectus* du Journal, & ſe trouvent ici, *Tome II*, page 114.

avec des cartes & des livres ; avoit *étudié* cette Ville ; & l'on concevra que peu de Voyageurs l'ont pu mieux voir, avant ou même après lui. On ne peut douter encore qu'il n'eût partagé ſon attention entre l'ancienne Rome & la nouvelle ; qu'il n'eût également bien examiné les reſtes de la grandeur Romaine, & les Egliſes, les Palais, les Jardins modernes, avec tous les embelliſſemens dont ils étoient déja décorés. Si du peu de deſcriptions de Rome & de ſes environs, qu'il a miſes dans ſon Journal, on inféroit que le goût des Arts lui manquoit,

on

on ſe tromperoit évidemment, puiſque, pour ne point s'en faire une tâche, il renvoye aux Livres, ainſi qu'on l'a déja dit. Rome a depuis ce tems-là bien changé de face; mais il nous a paru curieux de conférer ſa Relation, telle qu'elle eſt, avec les plus récentes, & nous n'avons point négligé de faire cette comparaiſon, quand elle nous a paru néceſſaire. Il en eſt de même des autres Villes d'Italie vues par Montaigne. Les Statues antiques de Florence, (la Ville qu'il vit le mieux, après Rome), & les chefs-d'œuvres de ſon Ecole, ne lui étoient point échappés.

Il ne marque point une admiration outrée pour Veniſe, où il ne reſta que ſept jours, parce qu'il s'étoit propoſé de revoir cette belle Ville à ſon aiſe; mais on remarquera que Montaigne, ſans être inſenſible aux belles choſes, étoit aſſez ſobre admirateur (*a*). Ce qui paroît le toucher le plus, ce ſont les beautés, les variétés

(*a*) Aujourd'hui l'on admire trop; & la plupart de nos Philoſophes, ou de ceux qui, parmi nous, en prennent le nom, ne ſe défendent pas plus que les autres d'un ſentiment qui ne prouve point toute l'étendue d'eſprit que l'on voudroit bien montret.

locales, un ſite agréable ou ſingulier, quelquefois la vue d'un lieu déſert & ſauvage, ou des terreins bien cultivés, l'aſpect impoſant des montagnes, &c. &c. Cependant l'Hiſtoire Naturelle n'entre pour rien dans ſes obſervations, s'il n'eſt queſtion d'eaux minérales; les arbres, les plantes, les animaux l'occupent fort peu. Il ſe repentit à la vérité de n'avoir pas vu ſur la route de Florence le Volcan de *Pietra mala*, qu'il laiſſa par pur oubli, ſans ſe détourner. On le voit aſſez curieux des machines hydrauliques & autres, & de toutes les inventions utiles. Il en dé-

crit même quelques unes, & ſes deſcriptions, pour n'être pas fort claires, pour manquer ſouvent de préciſion, parce que les termes apparemment lui manquoient, n'en prouvent pas moins ſon attrait, ſon goût pour ce genre de curioſités. Un autre objet d'obſervation plus conforme à ſa philoſophie, c'étoient les mœurs & les uſages des Peuples, des contrées, des conditions différentes, qu'il conſidéroit avec un ſoin particulier. Il voulut voir & entretenir quelques Courtiſanes à Rome, à Florence, à Veniſe, & ne crut point cet ordre indigne

de ſon attention (*a*). Il aimoit naturellement le commerce des femmes ; mais comme il fut toujours bien plus réglé dans ſes mœurs, ou plus chaſte dans ſa perſonne que dans ſes écrits, qu'il étoit aſſez maître

---

(*a*) Il avoit bien obſervé l'adreſſe des Courtiſanes de Rome. Il admiroit de combien elles ſe montroient plus belles qu'elles n'étoient ; avec quel art elles ſe préſentoient par ce qu'elles avoient de plus agréable, montrant ſeulement le haut du viſage, ou le bas, ou le côté ; enfin ſe couvrant ou ſe découvrant, de maniere qu'il ne s'en voyoit pas une ſeule de laide à la fenêtre.

de ſes ſens, & qu'il étoit fort attentif ſur ſa ſanté, la continence, à près de 50 ans, ne dut pas lui couter beaucoup (*a*). A l'égard de la galanterie à laquelle ſa philoſophie ne l'avoit pas fait renoncer, comme on le verra dans ſon ſéjour aux bains de Lucques (*b*), il s'en permettoit un peu ſelon l'occaſion & les circonſtances.

Montaigne au reſte avoit

» (*a*) TOUT licentieux qu'on me » tiene dit Mont. *Eſſais*, L. 3. ch. 5. » J'ai en vérité plus ſévérement obſervé » les loix du mariage, que je n'avois » promis ni eſpéré «.

(*b*) Tome III. p. 19.

toutes les qualités néceſſaires à un Voyageur. Naturellement ſobre & peu ſenſible au plaiſir de la table, peu difficile ſur le choix ou ſur l'apprêt des alimens, quoiqu'aſſez friand de poiſſon, il s'accommodoit partout de ce qu'il trouvoit; il ſe conformoit ſans peine au goût, aux uſages différens de tous les lieux qu'il rencontroit: cette variété même étoit un plaiſir de plus pour lui. Véritable Coſmopolite, qui regardoit tous les hommes comme ſes concitoyens naturels, il n'étoit pas moins accommodant, moins aiſé dans le commerce de la vie. Il aimoit

beaucoup la conversation, & il trouvoit bien à se satisfaire chez une Nation spirituelle où sa réputation l'avoit devancé, & lui avoit fait des amis. Loin d'y porter cette prévention que l'on reproche aux François de trop laisser voir aux Etrangers, il comparoit leurs usages aux nôtres, & quand les premiers lui paroissoient prévaloir, il en convenoit sans hésiter (*a*).

» (*a*) Un Allemand, dit-il, *Essais*; » L. 3. ch. 13. me feit plaisir à Auguste » (*Augsbourg*) de combattre l'incom- » modité de nos fouyers par ce même » argumant de quoi nous nous servons » ordinairemant à condamner leurs *Poy-* » *les*. Car, à la vérité, ceste chaleur

Ainſi ſa franchiſe ne pouvoit manquer de le rendre très-agréable à ceux mêmes qui ne s'en piquoient pas autant que lui. Ajoutons à tous ces avan-

---

» croupie, & puis la ſenteur de ceſte » matiere reſchauffée de quoi ils ſont » compoſés, enteſte la pluſpart de ceus » qui n'y ſont expérimentés : moi non. » Mais au demeurant eſtant cette cha- » leur égale, conſtante & univerſelle, » ſans lueur, ſans fumée, ſans le vent » que l'ouverture de nos cheminées » nous apporte, elle a bien par ailleurs » de quoi ſe comparer à la notre ». C'eſt ainſi que tout eſt compenſé dans la vie : Montaigne l'avoit trop bien remarqué pour tenir à nos préjugés nationaux.

tages l'habitude du cheval, ſi commode pour lui qui ſouffroit difficilement les voitures, & par cette heureuſe habitude, un corps capable de fatigues qui lui faiſoit ſupporter & les mauvais gîtes, & le changement d'air preſque continuel, & toutes les autres incommodités des voyages.

Montaigne voyageoit comme il écrivoit : ce n'étoit ordinairement ni la réputation des lieux, ni moins encore un plan formé de ſuivre telle ou telle partie pour la connoître exactement, ni la marche des autres Voyageurs, qui régloient la ſienne ; il ſuivoit peu les

routes ordinaires ; & l'on ne voit pas que dans ſes voyages, (excepté toujours ſon attrait pour les eaux minérales), il eût un objet plus déterminé qu'il n'en avoit en compoſant ſes *Eſſais*. A peine a-t-il le pied en Italie qu'il paroît regretter l'Allemagne. » Je crois, dit le » premier Ecrivain du Journal, » que s'il eût été ſeul avec les » ſiens, il fût allé plutôt à Cra- » covie ou vers la Grèce par » terre, que de prendre le tour » vers l'Italie. Mais le plaiſir » qu'il prenoit à viſiter les pays » inconnus, lequel il trouvoit » ſi doux que d'en oublier la » foibleſſe de ſon âge & de ſa

» ſanté, il ne le pouvoit im-
» primer à nul de la troupe,
» chacun ne demandant que la
» retraite (*a*). Quand on ſe plai-
» gnoit de ce qu'il conduiſoit
» ſouvent la troupe par chemins
» divers & contrées, revenant
» ſouvent bien près d'où il étoit
» parti; (ce qu'il faiſoit, ou
» recevant l'advertiſſement de
» quelque choſe digne de voir,
» ou changeant d'advis ſelon
» les occaſions), il répondoit,
» *qu'il n'alloit, quant à lui, en nul*

(*a*) Voilà comme voyage la molleſſe. On voudroit tout voir ſans ſe gêner, ſans qu'il en coutât la moindre peine; on voyageroit bien volontiers dans ſon lit.

» *lieu que là où il ſe trouvoit*, & » qu'il ne pouvoit faillir ni tor- » dre ſa voie, *n'ayant nul projet* » *que de ſe promener par des lieux* » *inconnus*; & pourveu qu'on ne » le viſt point retomber ſur » meſme voie, & revoir deux » fois meſme lieu (*a*), qu'il ne » faiſoit nulle faute à ſon deſ- » ſein (*b*).

» Il diſoit, qu'après avoir » paſſé une nuit inquiette, quand

(*a*) Cette loi que Montaigne paroît ici s'impoſer ne fut point du tout de rigueur, puiſqu'en Italie on le verra repaſſer plus d'une fois dans les mêmes lieux, & de plus, y faire quelque ſéjour.

(*b*) *Tome I.* p. 196 & 197.

» au matin, il venoit à ſe ſou-
» venir qu'il avoit à voir une
» Ville ou une nouvelle con-
» trée, il ſe levoit avec deſir
» & allégreſſe «. Il ajoutoit,
» qu'il étoit comme ceux qui
» liſent un conte plaiſant ou
» un beau livre, & qui craignent
» toujours qu'il ne vienne à
» finir; que de meſme il pre-
» noit ſi grand plaiſir à voya-
» ger, qu'il haïſſoit le voiſinage
» du lieu où il devoit ſe repo-
» ſer; & il propoſoit pluſieurs
» deſſeins de voyager à ſon aiſe,
» s'il pouvoit ſe rendre ſeul « (*a*).

Montaigne, à ſon entrée en

(*a*) *Tome I.* p. 198.

Allemagne, ſe repentoit de trois choſes : 1°. de n'avoir pas amené de France un Cuiſinier, non pour ſe faire apprêter à manger à ſon goût ou à la Françoiſe, mais au contraire pour qu'il apprît la cuiſine Suiſſe, Allemande, Italienne ; 2°. de n'avoir pas pris pour l'accompagner quelque gentilhomme du pays ; 3°. de ne s'être pas pourvû d'itinéraires & de Livres qui lui euſſent indiqué les lieux & les choſes à voir (*a*).

(*a*) *Tome I.* p. 101.

IV.

AVANT de parler de la forme & du ſtyle de ce Journal, pour ne laiſſer aucune priſe à le ſoupçonner de ſuppoſition, d'interpollation, &c. nous avons une obſervation à faire.

Les deux premiers Livres des *Eſſais* furent imprimés pour la premiere fois à Bordeaux en 1580; ils parurent par conſéquent au moins quelques mois avant le voyage de Montaigne en Italie, puiſqu'il trouva cet ouvrage à Rome entre les mains des Examinateurs, dont

il avoit déja ſubi la cenſure. Or, dans cette Edition de Bordeaux, ni ſans doute dans les trois autres qui la ſuivirent d'aſſez près, ſuivant le *P. Niceron*, il n'eſt fait aucune mention de ce Voyage d'Italie. Mais comme toutes les Editions poſtérieures, depuis & compris la cinquiéme, [donnée par Montaigne lui-même en 1588, à Paris chez *Abel Langelier*, in-4°], ſont augmentées d'un troiſiéme Livre, & d'environ 600 additions faites aux deux premiers, on trouve parmi ces additions pluſieurs faits relatifs à ce même Voyage. Ils pourroient donc em-

barraſſer ceux qui, ne pouvant les faire cadrer avec la date des Editions antérieures aux *Additions* de Montaigne (*a*), ne ſauroient pas que ces faits en

(*a*) Montaigne faiſoit volontiers des Additions à ſes ouvrages, mais il n'y corrigeoit jamais rien. Voici la raiſon qu'il en donne, *Eſſais* L. 3. ch. 9. » CE-» LUI qui a hypotecqué au monde ſon » ouvrage, je trouve apparence qu'il » n'y ait plus de droit. Qu'il die, s'il » peut, mieux ailleurs, & ne corrompe » la beſoigne qu'il a vendue. De tel-» les gens, il ne fauldroit rien acheter » qu'après leur mort. Qu'ils y penſent » bien avant de ſe produire : qui les » hâte ? « Belle queſtion ! la faim, de la gloire, ou l'autre faim, toutes les deux ſouvent.

ſont partie, & qu'il les a lui-même inſérés après coup dans les deux premiers Livres des *Eſſais*.

On ne ſauroit diſſimuler que toute la diction du Journal, où l'on ne peut méconnoître l'expreſſion libre & franche de Montaigne, ne ſoit encore plus négligée que celle des *Eſſais*, & la raiſon en eſt évidente. Ce Journal (il faut bien le répéter) n'avoit été fait que pour lui, pour ſon uſage particulier; il n'y a pas d'apparence qu'il ſe fût jamais donné la peine de le revoir pour le mettre au jour. Ainſi, loin de ſe gêner, c'eſt là qu'il a dû s'a-

bandonner à cette négligence qu'il chériſſoit tant. Les *Eſſais* ſont un peu plus ſoignés (*a*), parce qu'il vouloit les rendre publics, & qu'il les a publiés lui-même. De plus, comme Montaigne, quant aux mœurs,

---

(*a*) Le *P. Niceron* qui ſans doute avoit vu quelques-unes des quatre premieres Editions, aſſûre que le texte de Montaigne y eſt plus ſuivi que dans toutes les Editions poſtérieures : » parce que ce texte qui ne contenoit » d'abord que des raiſonnemens clairs & » précis, a été coupé & interrompu par » les différentes Additions que l'Au- » teur y a faites *par-ci par-là* en diffé- » rens tems, & qui y ont jetté du dé- » ſordre & de la confuſion, ſans qu'il » ſe ſoit mis en peine d'y remédier. »

n'étoit preſque pas de ſon ſiécle, ſa maniere d'écrire eſt auſſi d'un âge antérieur au ſien. C'eſt d'abord le langage de ſa Province, & cette Province (le Périgord) n'eſt point apparemment celle où notre langue avoit fait alors les plus grands progrès (*a*). D'ailleurs le Fran-

---

(*a*) Il eſt certain que les Eſſais de Montaigne contiennent bien des expreſſions Périgourdines & Gaſconnes : c'eſt ce que l'Editeur de Londres (*M. Coſte*) ne paroît pas avoir trop obſervé. Le langage Périgourdin a de plus conſervé, comme celui de quelques autres Provinces, pluſieurs traces de *Latiniſme* qui ne ſubſiſtent plus dans la langue. Pour n'en citer que cet exemple, le

çois n'étoit point proprement ſa langue naturelle ou native. On ſait que Montaigne à ſix ans ne ſavoit pas un mot de cette langue, qu'il ne l'apprit qu'à l'âge où s'apprennent ordinairement les élémens du Latin, & que cette derniere langue il l'avoit comme imbibée avec le lait de la maniere dont les enfans perçoivent leur langue maternelle. Or, ſa premiere inſtitution ayant été l'inverſe de la nôtre, il a dû long-tems s'en reſſentir, le reſte de ſa vie

---

mot *Titubare*, qui ſignifie *chanceller*, ſe reconnoît aiſément dans le mot Périgourdin *Tiboyer*, qui a la même ſignification.

peut-être, & par conſéquent la langue Françoiſe fut toujours en quelque ſorte étrangere pour lui. De là tous les Latiniſmes dont ſon ſtyle eſt rempli, l'audace de ſes métaphores, & l'énergie de ſes expreſſions ; mais auſſi de là, ſes incorrections ſans nombre, ſes tâtonnemens que l'on entrevoit dans certains tours embarraſſés ou même forcés des *Eſſais*, & tout le patois qu'il y a ſemé (*a*).

(*a*) L'Auteur de ſon Epitaphe Latine qui eſt aux Feuillants de Bordeaux, en raſſemblant tous les vieux mots Latins dont elle eſt compoſée, ſembleroit avoir voulu caractériſer l'élocution des *Eſſais*, s'il n'étoit plus ſimple de

Montaigne après tout n'aſſujettit jamais ſes idées à l'expreſſion ; il paroît ne ſe ſervir du langage que comme d'un vêtement néceſſaire pour habiller ſes conceptions, & pour les produire au dehors. L'expreſſion la plus commode, ou celle qui ſe préſentoit le plus promptement, étoit toujours employée ; il ne cherchoit plus autre choſe. Il falloit que la langue ſe pliât ſous ſa plume, qu'elle prît à ſon gré toutes les

---

penſer que c'eſt une pédanterie Monachale, ou une élégance Germanique, quel qu'en puiſſe être l'Ecrivain, dont nous n'avons nulle connoiſſance.

formes

formes que ſes idées y imprimoient. Mais la richeſſe & la chaleur de ſon imagination ſuppléant à tous les beſoins du *Boute-dehors* (c'eſt ainſi qu'il appelloit le langage), y attachoient des formes heureuſes & un coloris qui lui prêtoient un nerf, une hardieſſe, dont on n'auroit pas cru cette langue capable ; & voilà ce qui le fait lire avec tant d'attrait.

On voit preſque toujours ſa penſée dans ſa naïveté pure & primitive ; elle n'eſt point *offuſquée de langage*, où le voile eſt ſi tranſparent, qu'elle ne perd rien de ſa force. Notre langue lui doit quelques mots fort

expreſſifs qu'elle a conſervés ; tels qu'*enjouement*, *enjoué*, *enfantillage*, *aménité* peut-être, & d'autres (*a*).

Ce que nous diſons en général du ſtyle particulier de Montaigne, ne regarde gueres que les *Eſſais*. Il n'a pas beſoin d'être juſtifié ſur celui de ce Jour-

(*a*) On auroit pu ſans doute en conſerver davantage, ainſi que d'*Amyot*, & de quelques autres Ecrivains du ſeiziéme ſiécle ; ils auroient enrichi la langue, & ceux qu'on leur a ſubſtitués, comme des équivalens, ont beaucoup moins de force ou d'expreſſion, ſans être plus doux, plus harmonieux, &c. Mais on ſait comment s'y prenoient les premiers Académiciens, & combien ils avoient de goût !

nal, puiſque ce n'eſt qu'un Tableau des lieux qu'il viſite & de ſa maniere d'être en chaque lieu : Tableau croqué ſans le moindre ſoin, avec la précipitation d'un Voyageur qui ne cherche point à orner des faits qu'il ne crayonne que pour lui ſeul, & dans lequel on voit tout au plus quelques traces des impreſſions qu'il a reçues à la préſence des objets.

Ainſi, pour ne tromper perſonne, les faux délicats qui ſe font une affaire de goût de ne lire que les écrits qui parlent à-peu-près leur langage, ou ceux que la lecture des *Eſſais* n'a pas un peu familiariſés

avec le jargon de Montaigne, pourront bien être dégoûtés de la lecture de ce Journal; mais ce n'eſt point pour eux qu'on l'a publié. Nous avons déja fait preſſentir qu'on n'y trouvera point beaucoup de ces deſcriptions d'édifices ou de peintures & de ſculptures, qui font la principale ſubſtance de preſque tous les nouveaux Voyages. On ne doit pas non plus s'attendre à ces digreſſions politiques ou littéraires ſur les Peuples & les Gouvernemens d'Italie, qui donnent à certaines Relations un air ſi ſavant; encore moins à ces plaiſanteries uſées ſur les Moines & ſur

les ſuperſtitions populaires, dont la plûpart des Etrangers, & parmi nous les libertins (non les plus inſtruits), ne ſont jamais las. Montaigne avoit bien obſervé; mais n'écrivant point ici pour être lu hors de ſa famille (*a*), & pour amuſer l'ennui ſédentaire ou la

(*a*) Montaigne n'étant mort que plus de dix ans après ce voyage d'Italie (en 1592), ſans publier ſon Journal, on peut en inférer qu'il ne l'auroit jamais mis au jour, de quelque façon que ce fût. Son intention tout au plus étoit qu'il reſtât dans ſa famille comme tant de Mémoires particuliers qui n'ont été donnés au Public que long-tems après la mort de leurs Auteurs.

malignité de ſes contemporains, il n'a ſuivi dans ſa Relation que ſon propre goût, en peignant, ſelon les occurrences, les objets & les mouvemens de ſon attrait particulier, ſans s'attacher méthodiquement à telles parties plus qu'aux autres.

Mais ce qui rendra ce Journal intéreſſant pour les Lecteurs qui cherchent l'homme dans ſes écrits, c'eſt qu'il leur fera beaucoup mieux connoître l'Auteur des *Eſſais*, que les Eſſais même. Ceci doit paroître un peu paradoxe; allons à la preuve. Dans ces Eſſais, où pourtant Montaigne parle tant

& ſi ſouvent de lui-méme, ſon véritable caractere eſt noyé ſous la multitude des traits qui peuvent en former l'enſemble & qu'il n'eſt pas toujours aiſé de rapprocher exactement, ou de bien faire cadrer, comme par le moyen d'un verre optique on réunit les traits diſperſés dans toutes les parties de certains tableaux, pour qu'il en réſulte une figure réguliere. Ce qui prouve que les Eſſais de Montaigne ne l'ont pas ſuffiſamment fait connoître, c'eſt la diverſité des jugemens qu'on a portés de lui (*a*). Ici

(*a*) Nous les avons tous bien com-

l'on ne voit plus l'Ecrivain ; non pas même dans le moment le plus froid de la compoſition la moins méditée: c'eſt l'homme, c'eſt Montaigne lui-même, ſans deſſein, ſans aucun apprêt, livré à ſon impulſion naturelle, à ſa maniere de penſer ſpontanée, naïve, aux mouvemens les plus ſoudains, les plus libres de ſon eſprit, de ſa volonté, &c. On le voit mieux que dans ſes Eſſais, parce que c'eſt bien moins lui qui parle,

---

binés, & nous pourrions donner quelque jour une Diſcuſſion ſur cet objet, s'il paroiſſoit intéreſſer les Gens de Lettres.

qui rend témoignage de lui-même, que les faits écrits de ſa main pour la décharge de ſa mémoire, ſans autre vue, ſans la moindre idée d'oſtentation prochaine, éloignée, préſente ou future. Parmi les faits de ce Journal qui donneront de l'Auteur (& ſur-tout de ſa Philoſophie) une idée plus vraie que tous les jugemens qu'on en a portés (*a*), nous nous bornons à celui-ci.

(*a*) Mallebranche, entre autres, eſt un des plus mauvais juges de Montaigne. Un Méthodiſte, un homme à ſyſtêmes, ne devoit pas le trouver ſupportable. Ce Philoſophe Cartéſien, par une inconſéquence à la fois for-

De tous les lieux d'Italie dignes d'attirer l'attention de Montaigne, celui qu'on pourroit le moins ſoupçonner qu'il eût été curieux de voir, c'eſt LORETTE : cependant lui qui

---

melle & réelle, s'étant toujours déclaré contre *l'Imagination*, ſa faculté dominante (quoiqu'il en eut bien éprouvé les ſurpriſes), ne pouvoit gueres goûter un homme qui en avoit autant que lui, mais qui en avoit fait un tout autre uſage. On ne connoît donc point aſſez Montaigne, parce qu'on ne l'a gueres jugé que ſur ce qu'il dit de lui-même, ſur ſes perſonnalités continuelles, & ſur les traits vagues, indécis, formés de ſa main. Son caractere philoſophique n'a point été développé.

n'etoit reſté qu'un jour & demi tout au plus à Tivoli, paſſa près de trois jours à Lorette. Il eſt vrai qu'une partie de ce tems fut employée, tant à faire conſtruire un riche *Ex voto* compoſé de quatre figures d'argent, l'une de la Vierge, (devant laquelle étoient à genoux les trois autres), la ſienne, celle de ſa femme, & celle de ſa fille, qu'à ſolliciter pour ſon Tableau une place qu'il n'obtint qu'*avec beaucoup de faveur*. Il y fit de plus ſes dévotions (*a*); ce qui ſurprendra peut-être encore plus que le Voyage & l'*Ex*

(*a*) *Tome* 2. p. 98.

voto même. Si l'Auteur de la *Diſſertation ſur la Religion de Montaigne* (*a*), qui vient de paroître, avoit lu le Journal que nous publions, il en auroit tiré les plus fortes preuves en faveur de ſon Chriſtianiſme, contre ceux qui croyent bien l'honorer en lui refuſant toute religion: comme ſi, malgré ſon ſcepticiſme (*b*), on n'appercevoit pas

---

(*a*) Dom *de Vienne*, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, auteur d'une *Hiſtoire de Bordeaux*, dont le premier volume eſt entre les mains du Public.

(*b*) C'eſt ce que l'Auteur de l'Epitaphe en vers Grecs, qui ſe lit aux Feuillans de Bordeaux, a bien fait

la ſienne dans vingt endroits de ſes *Eſſais*, & ſi ſa conſtante averſion pour les Sectes nouvelles n'en étoit point une preuve éclatante, & nullement équivoque, ainſi que l'avoit bien remarqué ſa fille d'alliance, Mademoiſelle *de Gournay*, la meilleure Apologiſte de Montaigne (*a*).

ſentir dans deux vers traduits ainſi par la Monnoye :

Solius addictus jurare in dogmata Chriſti;
Cetera Pyrrhonis pendere lance ſciens.

» Attaché fermement aux ſeuls dog-
» mes du Chriſtianiſme, il ſut peſer
» tout le reſte à la balance de Pyr-
» rhon «.

(*a*) Voyez ſa *Préface ſur les Eſſais de*

Tout le mérite de ce Journal ne ſe réduit pourtant point

Montaigne. Cette Préface trop peu lue eſt un chef-d'œuvre en ſon genre. Montaigne ne ſera jamais mieux défendu qu'il l'eſt dans cette piéce. Son Apologiſte répond diſertement à tous les chefs de cenſure, à toutes les critiques des *Eſſais.* Balzac, Paſchal, Mallebranche, & les Critiques récens ne reprochent rien à Montaigne ſur quoi cet Ecrivain ne ſoit très-bien juſtifié expreſſément ou implicitement. Enfin, c'eſt-là même, encore plus que dans les Ecrits de ſon Copiſté *Charron*, qu'on retrouve l'eſprit, le ſuc de Montaigne, avec la chaleur & le nerf de ſes expreſſions. Montaigne lui-même en avoueroit tout. Il n'a peut-être rien de plus fortement penſé que le début

à ce qui concerne Montaigne ; il y a des ſingularités & des faits qu'on ne trouvera point ailleurs. C'eſt ce qu'on verra par l'Analyſe que nous mettons ſous les yeux du Lecteur, & qui pourra tenir lieu de Sommaire, à quelques égards.

V.

LE VOYAGE dont nous allons ſuivre ou ſimplement indiquer le cours, n'a, depuis Beaumont-ſur-Oiſe juſqu'à Plombieres en Lorraine, rien d'aſſez curieux, pour nous ar-

---

de cette Préface : *Si vous demandez au vulgaire quel eſt Céſar, &c.*

rêter en chemin. Le ſéjour même de Plombieres, dont Montaigne prit les eaux pendant quelques jours, n'a d'un peu remarquable, que le naïf Réglement fait pour la police de ces eaux, qu'on rapporte ici tout au long, & la rencontre d'un Seigneur Franc-Comtois à barbe pie, nommé d'*Andelot*, qui avoit été Gouverneur de Saint-Quentin pour Philippe II, après la priſe de cette Ville par Jean d'Autriche. Il faut donc aller juſqu'à Bâle, dont la deſcription fait connoître ſon état phyſique & politique d'alors, ainſi que ſes Bains. Ce paſſage de Montaigne

par la Suiſſe n'eſt pas d'un détail indifférent. On voit comment ce Voyageur philoſophe s'accommode par-tout des mœurs & des uſages du pays. Les Hôtelleries, les Poiles, la cuiſine Suiſſe, tout lui convient ; il paroît même fort ſouvent préférer aux mœurs, aux façons Françoiſes, celles des lieux qu'il parcourt, & dont la ſimplicité, la franchiſe étoit plus conforme à la ſienne. Dans les Villes où s'arrêtoit Montaigne, il avoit ſoin de voir les Théologiens Proteſtans, pour s'inſtruire du fond de leurs dogmes. Il diſputoit même quelquefois avec eux.

Sorti de la Suiſſe, on le voit à *Iſne*, Ville Impériale, aux priſes avec un Ubiquitaire. Il rencontra dans toute ſa route, des Luthériens, des Zuingliens, &c. mais il vit beaucoup d'averſion pour le Calviniſme, qui ne prit point de ce côté-là. Dans ſon ſéjour à Augsbourg, Ville déja conſidérable, & qu'il repréſente telle qu'elle étoit, la deſcription de la Poterne, que nous aurions déſiré pouvoir rendre plus intelligible, intéreſſera peut-être les Méchaniciens. On y obſervera ſon attention à ſe conformer autant qu'il pouvoit aux uſages extérieurs des Villes, pour n'être point

trop remarqué. Mais un trait qui n'échappera point à ceux qui ne jugent Montaigne que comme on a jugé Cicéron, par ces foibleſſes ſi communes dont la philoſophie, dans des tems plus ſimples; n'exempta, ni Platon, ni Diogêne lui-même (*a*), c'eſt l'amour de la

---

(*a*) La Philoſophie qui n'eſt que diſcoureuſe n'eſt excluſive d'aucunes miſeres, d'aucunes petiteſſes humaines, & ſur-tout de la vanité. Le ridicule eſt de la montrer trop ouvertement, même en voulant la cacher; ou de bâtir l'œuvre de ſa gloire par tous les petits moyens que l'on employe à préſent, & qui ſe décèlent d'eux-mêmes. Montaigne a du moins l'avantage que ſa va-

gloriole ou le ſentiment dont il ne put ſe défendre, lorſqu'il s'apperçut qu'on le prenoit pour un Seigneur François de haut rang. On lui tiendra bon compte encore de la vanité ſi perſévérante qui lui fait laiſſer le cartel de ſes armes aux eaux de Plombieres, à celles de Lucques & ailleurs. Montaigne à ce qu'il paroît, ne fit que traverſer, la Baviere, & dit peu de choſe même de Munick.

C'eſt dans la traverſée du

---

nité plus ſincere & plus franche choque moins qu'une vanité hypocrite. On a dit qu'après la bravoure rien n'étoit plus brave que l'aveu de la poltronnerie.

Tirol qu'il faut le conſidérer au milieu des Monts & des gorges de cette contrée pittoreſque, & s'y plaiſant beaucoup plus que dans tous les pays où il venoit de paſſer. Il s'y trouvoit d'autant mieux, qu'on l'avoit fauſſement prévenu ſur les incommodités qu'il eſſuyeroit dans cette route. Ce qui lui donne occaſion de dire: „QU'IL s'étoit toute ſa vie „meffié du jugemant d'autruy „ſur le diſcours des commo„dités des Pays eſtrangiers, cha„cun ne ſachant gouſter que „ſelon l'ordonnance de ſa cou„ſtume & de l'uſage de ſon Vil„lage, & avoit faict fort peu

» d'eſtat des avertiſſemans que » les Voyageurs lui donnoint » (*a*). « Il comparoit ingénieuſement le Tirol à une robbe qu'on ne voit que pliſſée [à cauſe des montagnes], mais qui développée feroit un fort grand pays, parce que ſes montagnes ſont cultivées & remplies d'habitans. Son entrée en Italie fut donc par le Trentin.

Le premier empreſſement de Montaigne ne fut, ni pour Rome, ni pour Florence ou Ferrare : Rome étoit trop connue, diſoit-il, & à l'égard des deux autres Villes, il n'y avoit la-

(*a*) Tom. I. p. 164.

quais qui n'en pût dire des nouvelles. De Roveredo, où il s'apperçut que les écreviſſes commençoient à lui manquer, parce qu'exactement depuis Plombieres, dans un trajet de près de 200 lieues de pays, il en avoit eu à tous ſes repas, après avoir été voir le Lac de Garde, il tourne vers l'Etat des Vénitiens. Il paſſe ſucceſſivement à Verone, à Vicenze, à Padoue, & ſur chacune de ces Villes, il y a plus ou moins de détails. Veniſe, qu'il avoit *une faim extrême de voir*, ne répondit point apparemment à toute l'idée qu'il s'en étoit faite, puiſqu'il la vit très-rapide-

ment; & qu'il n'y fit pas un long ſéjour. Cependant il en admira d'abord la ſituation : puis l'Arcenal, la place de Saint-Marc, la police, la foule d'Etrangers qui s'y trouvoient ; enfin, l'opulence, le luxe & le grand nombre des Courtiſannes d'un certain rang. Les bains de *Bataglia* lui font faire ſa premiere diverſion aux eaux Minérales. Rovigo, Ferrare & Bologne, ont enſuite l'une après l'autre le tribut de ſa curioſité ; mais comme il y fit peu de ſéjour, il s'étend peu ſur ces trois Villes. Il prend de là le chemin de Florence, & s'arrête d'abord à viſiter quelques maiſons de plaiſance

plaiſance du Grand-Duc. Deſcription aſſez détaillée des jardins & des eaux de *Pratolino*. Florence avoit de quoi l'occuper ; on ne le voit pourtant pas grand admirateur de cette Ville, & de la magnificence des Médicis. C'eſt même au milieu de Florence, qu'il dit n'avoir jamais vu de Nation où il y eût ſi peu de belles femmes que l'Italienne. Il s'y plaignoit auſſi des logemens & de la mauvaiſe chere qui lui faiſoient regretter les Hôtelleries d'Allemagne. Il met ici Florence fort au-deſſous de Veniſe, peu au-deſſus de Ferrare, & à l'égalité de Bologne. On trouve

encore plus de détails à proportion ſur le Grand-Duc lors régnant, que ſur ſes Palais. Deſcription de *Caſtello*, autre maiſon de plaiſance du même Prince, d'où il va à Sienne.

Montaigne entre ſur les terres de l'Egliſe, paſſe à *Monte-Fiaſcone*, *Viterbe*, *Roſſiglione*, &c. & arrive à Rome le 30 Novembre 1580.

L'idée magnifique & ſublime qu'il donne ici de l'ancienne Rome d'après ſon ſuperbe cadavre, eſt connue par le *Proſpectus* qui a été publié; mais il eſt curieux d'en rapprocher le Tableau qu'il fait de Rome moderne

» C'EST, dit-il, une Ville
» toute Cour & toute Nobleſ-
» ſe; chacun prend ſa part de
» l'oiſiveté Eccléſiaſtique (*a*)...
» C'eſt la plus commune Ville
» du monde, & où l'étran-
» geté & différance de Nations
» ſe conſidere le moins : car
» de ſa nature, c'eſt une Ville
» rapiécée d'Etrangiers ; chacun
» y eſt comme chez ſoi. Son Prin-
» ce embraſſe toute la Chré-
» tienneté de ſon autorité. Sa
» principale Juriſdiction oblige
» les Etrangiers en leurs maiſons,
» comme ici à ſon Election

(*a*) *Deus nobis hæc otia fecit.* Virg. Ecl. I.

» propre (*à ſa volonté*), & de tous » les Princes & Grands de ſa » Cour, la conſidération de l'o- » rigine n'a nul poids. La li- » berté de la Police de Veniſe » & utilité de la trafique la » peuple d'Etrangiers ; mais » ils y ſont comme chez au- » trui pourtant. Ici ils ſont en » leurs propres offices & biens » & charges ; car c'eſt le ſiége » des perſonnes Eccléſiaſtiques«. A travers ce vieux langage, on entrevoit, ce me ſemble, quelques idées aſſez neuves.

Montaigne ſe plaiſoit beaucoup à Rome, & ſon ſéjour en cette Ville, dans ce premier voyage, fut de près de cinq

mois. Cependant il fait cet aveu :
» QUOIQUE j'y aye employé
» d'art & de ſoin, je ne l'ai
» connue que par ſon viſage
» public, & qu'elle offre au
» plus chétif étrangier «.

Il étoit fâché d'y trouver un ſi grand nombre de François, qu'il ne rencontroit preſque perſonne qui ne le ſaluât en ſa langue. L'Ambaſſadeur de France à Rome étoit en ce tems-là M. d'*Elbene*. Montaigne, qui, dans tout ſon Journal, marque un grand reſpect pour la Religion, crut ne pouvoir ſe diſpenſer de rendre au Souverain Pontife l'hommage de ſa piété filiale, dans la

forme uſitée en cette Cour. M. d'Elbene en fit ſon affaire. Il mena Montaigne & ſa compagnie, (notamment M. d'*Eſtiſſac*) à l'Audience du Pape; ils furent admis à lui baiſer les pieds, & le Saint Pere exhorta nommément Montaigne *de continuer à la dévotion qu'il avoit toujours portée à l'Egliſe & ſervice du Roi très-Chrétien* (*a*).

Ce Pape, on l'a déja dit, étoit Grégoire XIII, & ſon Portrait de la main de Montaigne, qui, non-ſeulement l'avoit vu de près, mais qui fut encore à portée, pendant tout

(*a*) Henri III.

ſon ſéjour à Rome, d'être bien inſtruit ſur ſon compte, eſt probablement un des plus vrais, des plus sûrs que l'on puiſſe avoir. Il ne gâtera rien ici.

» C'EST un très-beau vieil-
» lard, dit M. (a) d'une moyen-
» ne taille & droite, le viſage
» plein de majeſté; une longue
» barbe blanche, âgé lors de
» plus de 80 ans, le plus ſain
» pour cet âge & vigoureux
» qu'il eſt poſſible de deſirer,
» ſans goute, ſans colique,
» ſans mal d'eſtomach, & ſans
» aucune ſubjection: d'une na-
» ture douce, peu ſe paſſion-

(a) Tom. II. pag. 97.

» nant des affaires du monde » (*a*), grand bâtiſſeur, & en » cela il lairra à Rome & ail-

---

(*a*) En effet, quoique Montaigne écrive qu'il vit à Saint-Pierre du Vatican des enſeignes priſes ſur les Huguenots par les troupes de Henri III, ce qui fait aſſez voir la part que Rome prenoit à nos troubles, comme il eſt obſervé dans les notes : quoique l'abominable boucherie de la Saint-Barthelemy ſe ſoit faite ſous le Pontificat de ce Pape, *Deſerre*, Hiſtorien Huguenot, & l'un des moins modérés, dit expreſſément qu'en 1584 on préſenta à Grégoire XIII. le plan de la Ligue, pour qu'il lui donnât ſa bénédiction, & s'en déclarât le *parein*, mais qu'il ne voulut être boute-feu d'une guerre qu'il ne pourroit éteindre, & qu'il renvoya les

» leurs un ſingulier honneur à
» ſa mémoire; grand aumônier,
» je dis hors de toute meſure....
» Les charges publiques péni-
» bles, il les rejette volontiers
» ſur les épaules d'autrui, fuyant
» à ſe donner peine. Il prête tant
» d'audiences qu'on veut : ſes
» réponſes ſont courtes & réſo-
» lues, & perd t'on tems à lui
» combattre ſa reſponſe par de
» nouveaux argumans. En ce
» qu'il juge juſte, il ſe croit; &
» pour ſon fils même (*a*),
» qu'il aime furieuſemant, il
» ne s'esbranle pas contre cette

Députés ſans réponſe. *Invent. génér. de l'Hiſt. de Fr. regne de Henri III.*

(*a*) Ce Pape avoit été marié.

» ſienne Juſtice. Il avance ſes
» parens, mais ſans aucun in-
» téreſt des droits de l'Egliſe
» qu'il conſerve inviolablemant.
» . . . Il a une vie & des mœurs
» auxquelles il n'y a rien de fort
» extraordinaire, ni en l'une,
» ni en l'autre part, toutes
» fois inclinant beaucoup plus
» ſur le bon «.

On voit après cela Montaigne employer à Rome tout ſon tems en promenades à pied & à cheval, en viſites, en obſervations de tout genre. Les Egliſes, les Stations, les Proceſſions même, les Sermons; puis les Palais, les *Vignes*, les Jardins, les amuſemens publics,

ceux du Carnaval, &c. rien n'étoit négligé. Il vit circoncire un enfant Juif, & il décrit toute l'opération dans le plus grand détail. Il rencontre aux Stations de Saint-Sixte un Ambaſſadeur Moſcovite, le ſecond qui fût venu à Rome, depuis le Pontificat de Paul III; ce Miniſtre avoit des dépêches de ſa Cour pour Veniſe adreſſées *au Grand Gouverneur de la Seigneurie.* La Cour de Moſcovie avoit alors ſi peu de relation avec les autres Puiſſances de l'Europe, & l'on y étoit ſi mal inſtruit, qu'on croyoit que Veniſe étoit du Domaine du Pape.

La Bibliotheque du Vatican,

qui ne pouvoit qu'être déja très-riche, étoit une partie trop attrayante pour échapper à Montaigne ; auſſi par le compte qu'il en rend, voit-on qu'il eut ſoin de la fréquenter. C'eſt-là ſans doute qu'il rencontroit *Maldonat*, *Muret* & de pareils hommes, devenus aujourd'hui ſi rares. Il remarque, comme une ſingularité, que M. d'Elbene partit de Rome ſans avoir vu cette Bibliotheque, pour n'avoir pas voulu faire une politeſſe au Cardinal Bibliothécaire. Sur quoi il fait cette réflexion où l'on reconnoîtra bien ſon ſtyle : » L'OCCASION » & l'opportunité ont leurs

» privilieges, & offrent ſouvant
» au Peuple ce qu'elles refuſent
» aux Rois. La curioſité s'em-
» pêche ſouvant elle-même,
» comme fait auſſi la grandeur
» & la puiſſance «.

Rome ſeule eſt pour un véritable Curieux un monde entier à parcourir : c'eſt une ſorte de Mappemonde en relief ; où l'on peut voir en abrégé l'Egypte & l'Aſie, la Grèce & tout l'Empire Romain, le Monde ancien & moderne. Quand on a bien vu Rome, on a beaucoup voyagé. Montaigne alla voir *Oſtia*, & les Antiquités qui ſont ſur la route ; mais ce ne fut qu'une courſe. Il revint

tout de ſuite à Rome continuer ſes obſervations.

On trouvera peut-être peu digne d'un Philoſophe, tel que Montaigne, ſon attention à obſerver par-tout les femmes aſſez curieuſement ; mais cet attrait naturel entroit dans la compoſition de ſa philoſophie, qui n'excluoit rien de toute la moralité de l'eſpece humaine (*a*).

(*a*) Le mot de Terence, *Homo ſum, humani a me nihil alienum* : ce mot plein de ſens & devenu ſi trivial, n'eut peut-être jamais une application plus juſte ou d'une préciſion plus exacte, que pour notre Auteur. Car ſes ſpéculations embraſſant toute l'étendue de l'humanité, il étoit auſſi ſimplement

Il voyoit peu de belles femmes à Rome, & il remarque que *la beauté plus ſinguliere ſe trouvoit entre les mains de celles qui la mettoient en œuvre* (*a*). Cependant il convient enſuite que les Dames Romaines ſont communément plus agréables que les nôtres, & qu'il ne s'en voit pas tant de laides qu'en France ; mais il ajoute que les Françoiſes ont meilleure grace.

De tous les détails de ſon

ſpectateur du ſexe deſtiné à plaire par les agrémens extérieurs, (*formarum elegans ſpectator*), qu'obſervateur aſſidu de l'autre.

(*a*) On a fait depuis long-tems la même remarque à Paris.

ſéjour à Rome, celui qui concerne la cenſure des *Eſſais*, n'eſt pas le moins ſingulier, & ne peut qu'intéreſſer beaucoup les amateurs de Montaigne.

Le Maître du ſacré Palais lui remit ſes Eſſais *châtiés ſelon l'opinion des Docteurs Moines.* » IL » n'en avoit pu juger, lui dit-» il, que par le rapport d'aucun » Moine François, n'entendant » nullemant notre langue, & ſe » contentoit tant des excuſes » que je faiſois ſur chaque ar-» ticle d'animadverſion que lui » avoit laiſſée ce François, qu'il » remit à ma conſcience de r'ha-» biller ce que je verrois eſtre » de mauvais gouſt. Je le ſup-

» pliai au rebours qu'il ſuivit » l'opinion de celui qui l'avoit » jugé, avouant en aucunes » choſes, comme d'avoir uſé » du mot de *fortune*, d'avoir nommé (*cité*) » des Poëtes hérétiques (c'eſt-à-dire *profanes*), » d'avoir excuſé Julian (l'Em- » pereur Julien dit l'*Apoſtat*), » & l'animadverſion ſur ce que » celui qui prioit devoit être » exempt de vicieuſe inclina- » tion pour ce tems [*quod ſubolet Janſeniſmum*]; » *Item*, d'eſ- » timer cruauté ce qui eſt au- » delà de mort ſimple [*a*];

(*a*) L'Auteur Italien du Livre qui traite *des Délits & des Peines*, n'auroit pas trouvé cette morale trop relâchée,

» *Item*, qu'il falloit nourrir un
» enfant à tout faire, & autres
» telles choſes : Que c'eſtoit mon
» opinion, & que c'eſtoint
» choſes que j'avois miſes,
» n'eſtimant que ce fuſſent er-
» reurs. A d'autres, niant que
» le Correcteur eut entendu
» ma conception. Ledit *Maeſ-*
» *tro* qui eſt un habile homme
» m'excuſoit fort & me vou-
» loit faire ſentir qu'il n'eſtoit
» pas fort de l'avis de cette
» réformation, & *plaidoit fort*
» *ingénieuſement pour moi en ma*
» *préſence*, contre un autre qui
» me combattoit, Italien auſ-
» ſi ".

---

puiſqu'il penſe de même.

Voilà ce qui ſe paſſa dans l'explication que Montaigne eut chez le Maître du ſacré Palais au ſujet de la cenſure de ſon Livre ; mais lorſqu'avant ſon départ de Rome, il prit congé de ce Prélat & de ſon Compagnon, on lui tint un autre langage. « ILS me » prierent, dit-il, *de n'avoir aucun égard à la cenſure de mon Livre*, en laquelle d'autres » François les avoint avertis » qu'il y avoit pluſieurs ſottiſes ; *ajoutant*, qu'ils honoroint » mon intention & affection » envers l'Egliſe, & ma ſuffiſance ; & eſtimoint tant de ma » franchiſe & conſcience, qu'ils

» remettoint à moi-même de
» retrancher en mon Livre,
» quand je le voudrois réim-
» primer, ce que j'y trouverois
» de trop licentieux, & entr'-
» autres choſes, les mots de
» *fortune.* [Il me ſembla les
» laiſſer fort contens de moi]:
» & pour s'excuſer de ce qu'ils
» avoint ainſi curieuſemant vu
» mon Livre, & condamné
» en quelque choſe, m'allégue-
» rent pluſieurs Livres de noſ-
» tre tems de Cardinaux & Reli-
» gieux de très-bonne réputa-
» tion, cenſurés pour quelques
» telles imperfections qui ne
» touchoint nullemant la répu-
» tation de l'Auteur, ni de

» l'œuvre en gros ; me pria-
» rent *d'aider à l'Egliſe par mon*
» *éloquence* (ce ſont leurs mots
» de courtoiſie) , & de faire
» demeure en cette Ville pai-
» ſible & hors de trouble avec
» eux «.

Après un jugement ſi mitigé, Montaigne naturellement ne dut pas ſe preſſer beaucoup de corriger ſes *Eſſais*. D'ailleurs, comme nous l'avons fait voir, ce n'étoit pas ſon uſage. Il ajoutoit volontiers, mais ne corrigeoit ni ne retranchoit rien, en ſorte qu'il y a lieu de croire que nous avons les deux premiers Livres des *Eſſais*, tels qu'ils étoient avant l'examen

de Rome, excepté les additions qu'il y a faites.

Un intérêt encore plus preſſant pour Montaigne & qui paroît l'avoir beaucoup occupé, c'eſt la grace que le Majordome du Pape, *Philippe Muſotti* (*a*), qui l'avoit pris *en ſinguliere amitié*, lui fit obtenir par

---

(*a*) C'eſt apparemment la reconnoiſſance qui n'a pas permis à Montaigne d'omettre le nom du Majordome; mais comme il n'eſt pas moins intéreſſant de ſavoir le nom du Prélat qui défendoit ſi bien ſes *Eſſais*, le Dominicain qui étoit alors Maître du ſacré Palais, s'appelloit *Siſto Fabri*. On ſait que depuis S. Dominique qui fit créer cet Office par le Pape Honorius III, c'eſt

l'autorité du Saint-Pere. Nous parlons des *Lettres de Citoyen Romain*, qui flattoient ſi ſingulièrement ſon amour-propre ou ſa fantaiſie qu'il ne peut s'en taire. Ces Lettres obtenues, il ne tarda point à quitter Rome. Il alla voir auparavant *Tivoli*; & la comparaiſon qu'il fait des eaux, des beautés naturelles de ce lieu charmant, avec celles de *Pratolino* & de quelques autres endroits, eſt du goût le mieux raiſonné.

Montaigne en ſortant de Ro-

---

toujours un Religieux de cet Ordre qui en eſt revêtu.

me prit le chemin de Lorette. Il paſſa par *Narni*, *Spolette*, *Foligno*, *Macerata*, & autres lieux dont il ne dit qu'un mot. Etant encore à Lorette, il faiſoit ſon compte d'aller à Naples qu'il avoit bien envie de voir. Les circonſtances l'empêcherent de faire ce voyage. S'il l'eût fait, Dieu ſait combien il eût viſité les eaux de Bayes & de Pouzzols. La perſpective des eaux de Lucques lui fit ſans doute changer ſa marche. Ainſi de Lorette on le voit ſe porter directement à *Ancone*, *Sinigaglia*, *Fano*, *Foſſombrone*, *Urbin*, &c. Il repaſſe à Florence, ſans s'y arrêter, tourne vers Piſtoye,

de

de cette Ville à Lucques, & enfin au *Bagno della Villa*, où il arrive au commencement de Mai (1581), & s'établit pour prendre les eaux.

C'eſt-là que Montaigne, de ſa ſeule ordonnance, s'impoſe la réſidence & l'uſage de ces eaux de la façon la plus ſtricte. Il ne parle plus que de ſon régime, des effets ſucceſſifs que les eaux font ſur lui, de la maniere dont il les prenoit chaque jour; en un mot, il n'omet aucune des plus petites circonſtances concernant ſon habitude phyſique, & l'opération journaliere de ſes boiſſons, de ſes douches, &c.

Ce n'eſt plus le Journal d'un Voyageur qu'on va lire; c'eſt le Mémoire d'un malade attentif à tous les procédés du remede dont il uſe à diſcrétion, aux plus petits incidens de ſon action ſur ſon être & de ſon état actuel; enfin c'eſt un compte bien circonſtancié qu'il ſemble rendre à ſon Médecin, pour l'inſtruire & le conſulter, tant ſur ſon état, que ſur l'effet des eaux. Il eſt vrai que Montaigne, en ſe livrant à tous ces faſtidieux détails, prévient que: » Comme il s'eſt autrefois repenti de n'avoir pas écrit plus particulierement ſur les autres Bains, ce qui auroit pu lui

ſervir de regle & d'exemple pour tous ceux qu'il auroit vus dans la ſuite, il veut cette fois s'étendre & ſe mettre au large ſur cette matiere «. Mais la meilleure raiſon pour nous, c'eſt qu'il n'écrivoit que pour lui. On trouve pourtant ici bien des traits qui de tems en tems peignent le local & les mœurs du pays.

La plus grande partie de ce morceau qui eſt long, c'eſt-à-dire, toute ſa réſidence à ces eaux, & le reſte de ſon Journal juſqu'à la premiere Ville où retournant en France il trouve qu'on parle François, ſont en Italien, parce qu'il vou-

loit s'exercer dans cette langue. Il a donc ici fallu traduire Montaigne, pour ceux qui ne l'auroient pas entendu.

Au reſte, dans la Relation du ſéjour aſſez long qu'il fit aux bains *della Villa*, l'ennui de ſon Journal *diététique* eſt égayé par la deſcription d'un Bal villageois qu'il y donne, & par les galanteries dont il s'amuſe. On pourra même être édifié de ſon attention pour *Divizia*, pauvre Payſanne, qui, ſans culture, étoit Poëte & de plus *improviſatrice*. Il avoue, à la vérité, que juſqu'alors, par le peu de communication qu'il avoit eue avec les habitans du lieu, il

n'avoit gueres bien ſoutenu la réputation d'eſprit & d'habileté qu'on lui avoit faite. Cependant il fut invité, preſſé même, de vouloir bien aſſiſter à une conſultation de Médecins qui ſe fit pour le Neveu d'un Cardinal, alors ſur les lieux, parce qu'on étoit réſolu de s'en rapporter à ſa déciſion. Il en rioit, dit-il, en lui-même (*a*); mais pareille choſe lui étoit arrivée plus d'une fois à ces

(*a*) Il étoit bien ſingulier, en effet, que l'homme le plus incrédule en Médecine fût pris pour juge en pareille matiere; mais comme il croyoit aux eaux minérales, on le ſuppoſoit orthodoxe ſur les autres points.

eaux & même à Rome.

Montaigne, pour faire quelque trève aux remedes, prend congé des eaux, repaſſe à Piſtoye, revient à Florence pour la troiſiéme fois, & y ſéjourne quelque tems. Il y voit des Proceſſions, des courſes de Chars, la courſe des Barbes, & la ſinguliere Revue de toutes les Villes du Grand Duché repréſentées par des Eſtaffiers, dont la perſonne n'impoſoit gueres. Il trouve dans la Librairie des Juntes *le Teſtament de Bocace*, & il en rapporte les principales diſpoſitions, qui font voir à quelle miſere étoit réduit cet Ecrivain encore aujourd'hui

ſi célèbre. Montaigne paſſe de Florence à Piſe dont il fait la deſcription. Mais, ſans aller plus loin, obſervons ici qu'on pourra le trouver un peu crédule à l'égard du merveilleux que les Italiens ſe plaiſent volontiers à répandre, & que ſa philoſophie ſur ce point n'eſt pas toujours aſſez ferme. Il fait quelque ſéjour à Piſe & va voir ſes Bains; il retourne enſuite à Lucques, y ſéjourne & décrit auſſi cette Ville. De Lucques, il revient aux Bains *della Villa* pour y reprendre les eaux. Il reprend en même-tems ſon Hiſtoire Thermale & diététique, ſes détails valétudinaires, médicinaux, &c.

Cette attention ſi minutieuſe & ſi conſtante de Montaigne ſur ſa ſanté, ſur lui-même, pourroit le faire ſoupçonner de cette exceſſive crainte de la mort qui dégénere en puſillanimité. Nous croyons plutôt que c'étoit la crainte de la taille, opération très-redoutée & juſtement formidable alors; ou peut-être, penſoit-il, comme le Poëte Grec, dont Cicéron rapporte ce mot: » Je ne veux » pas mourir, mais il me ſe- » roit fort indifférent d'être » mort (*a*) «. Au reſte il faut

(*a*) *Emori nolo, ſed me eſſe mortuum nihili æſtimo.* Epicharme.

l'entendre lui-même s'expliquer fort nettement ſur cela (*a*).

» Il y auroit trop de foi-
» bleſſe & de lâcheté de ma part
» ſi, certain de me retrouver
» toujours dans le cas de périr
» de cette maniere (*b*), & la
» mort s'approchant à tous
» les inſtans, je ne faiſois pas
» mes efforts, avant d'en être
» là, pour pouvoir la ſupporter
» ſans peine, quand le moment
» ſera venu. Car la raiſon nous
» preſcrit de recevoir joyeu-
» ſement le bien qu'il plaît à

(*a*) *Tom.* III. pag. 271. C'eſt la Traduction que l'on repréſente; mais on peut conſulter le texte Italien.

(*b*) De la pierre ou de la gravelle.

» Dieu de nous envoyer. Or,
» le ſeul remede, la ſeule regle
» & l'unique ſcience pour évi-
» ter les maux qui aſſiegent
» l'homme de toutes parts &
» à toute heure, quels qu'ils
» ſoient, c'eſt de ſe réſoudre à
» les ſouffrir humainement, ou
» à les terminer courageuſe-
» ment, promptement (*a*) «.

(*a*) C'eſt-à-dire, (comme il eſt expliqué dans la note relative à cette réflexion, *tome* 3. *p.* 271.) en s'abandonnant à la nature & lui laiſſant exercer tout ſon pouvoir ſur nous, ſans combattre les progrès du mal par des remedes, ou par des opérations douloureuſes, dont une prompte mort nous délivre. Il ſe diſoit peut-être inté-

Il étoit encore aux Eaux *della Villa*, le 7 Septembre [1581], lorſqu'il apprit par une Lettre de Bordeaux, qu'on l'avoit élu Maire de cette Ville le 1 Août précédent. Cette nouvelle lui fit hâter ſon départ, & de Lucques il prit la route de Rome.

Montaigne de retour à Rome y fit encore quelque ſéjour dont on voit ici le détail. C'eſt-là [a] qu'il reçut les Lettres des Jurats de

---

rieurement comme un Poëte moderne : *Ah! non eſt tanto digna dolore ſalus.*

(a) Non à Véniſe, comme l'écrit, d'après de Thou, le P. Niceron, copié par *Peſſelier* dans l'Eloge Hiſtorique qu'il a mis à la tête de *l'Eſprit de Montaigne*.

Bordeaux qui lui notifioient ſon Election à la Mairie de cette Ville, & l'invitoient à s'y rendre au plutôt. Il en partit accompagné du jeune d'Eſtiſſac, & de pluſieurs autres Gentilshommes qui le reconduiſirent aſſez loin, mais dont aucun ne le ſuivit, pas même ſon Compagnon de voyage.

Sa route dans laquelle il retrouva l'hiver, & qu'il fit avec une ſanté chancelante, puiſqu'il rendoit de tems en tems du ſable ou des pierres, fut par *Ronſiglione*, *San-chirico*, *Sienne*, *Pontalcé*, *Luques & Maſſa di carrara*. Il avoit fort envie de paſſer à Gênes, & il n'y va point par

les raiſons qu'il rapporte. Il prend par *Pontemolle & Fournoue*, laiſſe *Cremone*, & vient à *Plaiſance*, dont il donne une courte deſcription. Il voit *Pavie* & ſa Chartreuſe, qu'il décrit auſſi ſommairement, paſſe à *Milan*, ſans s'y arrêter, & de là par *Novarre & Verceil*, il arrive à *Turin*, que l'on ne peut reconnoître dans l'idée meſquine qu'il en donne. *Novaleze*, le *Mont Cenis*, *Montmelian & Chambery*, n'ont qu'un trait de plume. Il paſſe par la Breſſe, & arrive à Lyon, Ville qui *lui plut beaucoup à la voir*: c'eſt le ſeul mot qu'il en dit. De Lyon, il traverſe l'Auvergne & le haut Limouſin

pour entrer dans le Périgord, & il ſe rend par Périgueux au Château de Montaigne — *Longæ finis chartæque viæque.* Hor.

P. S. ON finiſſoit d'imprimer ce Diſcours, quand M. *Capperonnier*, Garde de la Bibliothéque du Roi a reçu de Bordeaux une Lettre concernant la famille de Montaigne, dont il a bien voulu nous faire part. Cette Lettre nous apprend qu'il exiſte encore à Bordeaux une famille du nom de *Montaigne*, qui eſt préciſément la même que celle de l'Auteur des *Eſſais*. En voici la filiation.

» *MICHEL DE MONTAIGNE*

» étoit fils de Pierre Eiquem,
» Seigneur de Montaigne &
» Maire de Bordeaux. Pierre
» avoit trois freres, & deux
» ſont morts ſans poſtérité. Le
» troiſiéme, *Raimond Eiquem de*
» *Montaigne*, *Seigneur de Buſſa-*
» *guet*, étoit par conſéquent
» oncle paternel de Michel de
» Montaigne. Il avoit épouſé
» une *Adrienne de la Chaſſagne*,
» dont il eut quatre enfans, &
» entre autres, *Geoffroy Eiquem*
» *de Montaigne*, Seigneur de
» Buſſaguet, Conſeiller au
» Parlement de Bordeaux com-
» me ſon pere. C'eſt de ce
» Geoffroy que deſcend la mai-
» ſon de Montaigne actuelle-

» ment exiſtante en Guyenne ;
» dont le dernier rejetton a épou-
» ſé Mademoiſelle de Gala-
» theau «.

L'Auteur de cette Lettre (M. *de la Blancherie*) aſſure qu'il n'écrit que d'après les Pieces juſtificatives qu'il a ſous les yeux.

On trouve dans la *Bibliotheque de du Verdier*, Tome II, page 143. (Editon de M. *Rigoley de Juvigny*, Paris 1773), un Préſident de Montpellier du nom de *Montagne* & du même tems que l'Auteur des *Eſſais : homme docte*, dit le Bibliographe, & qui avoit écrit l'*Hiſtoire de la Roine d'Ecoſſe* (apparemment Marie Stuart), *non encore imprimée*. Mais il ne paroît pas qu'il fût de la même famille, & *du Verdier* a grand ſoin d'en faire la diſtinction.

FIN.

VOYAGES

VOYAGES

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

En Allemagne et en Italie.

*Monsieur de Montaigne depescha Monsieur de Mattecou-

---

* *Il manque deux pages du Manuscrit formant le premier feuillet, qui paroît avoir été déchiré fort anciennement, puisque le livre a été trouvé en cet état. On ne sait point quel est le Comte que Montaigne envoya visiter, ni l'accident qui causa ses blessures; mais on ne se permettra point la moindre conjecture sur un fait étranger à l'Auteur.*

lon (*a*) en poſte avec ledit eſcuyer, pour viſiter ledit Conte, & trouva que ſes playes n'eſtoint pas mortelles. Audit Beaumont (*b*), M. d'Eſtiſſac (*c*) ſe meſla à la trope pour

---

(*a*) C'étoit le frere de Montaigne. *Eſſais l.* 2, *ch.* 27. » MON frere, ſieur de » *Mattecoulon*, fut convié à Rome à » ſeconder un Gentilhomme qu'il ne » cognoiſſoit guere, lequel eſtoit défen- » deur & appellé par un autre. En ce » combat il ſe trouva de fortune avoir en » teſte un qui luy eſtoit plus voiſin & plus » cogneu. Après s'eſtre desfait de ſon » homme voyant les deux maiſtres de la » querelle en pieds encore & entiers, il » alla deſcharger ſon compaignon.... Il fut » deſlivré des priſons d'Italie par une bien » ſoudaine & ſolemnelle recommandation » de notre Roi ». Ce duel ſe fit vraiſemblablement dans le voyage dont il s'agit.

(*b*) Beaumont-ſur-Oiſe.

(*c*) C'étoit le fils de la Dame d'*Eſtiſſac* à qui eſt adreſſé, dans le ſecond livre des Eſſais, le chapitre intitulé : *de l'affection des peres aux enfans.*

faire même voyage, accompaigné d'un jantil'home, d'un valet de chambre, d'un mullet, & à pied d'un muletier & deux lacquais, qui revenoit à noſtre equipage pour faire à moitié la deſpenſe. Le lundi cinquieſme de Septembre 1580, nous partimes dudit Beaumont après diſner & vinſmes tout d'une trete ſouper à

MEAUX, qui eſt une petite ville, belle, aſſiſe ſur la riviere de Marne. Elle eſt de trois pieces. La ville & le fauxbourg ſont en deça de la riviere, vers Paris. Au-delà des pons, il y a un autre grand lieu qu'on nomme *le Marché*, entourné de la riviere & d'un très beau foſſé tout autour, où il y a grande multitude d'habitans & de maiſons. Ce lieu étoit autrefois très bien fortifié de grandes & fortes murailles & tours; mais en nos ſeconds troubles huguenots, parce que la pluſpart des habitans de ce lieu eſtoit de ce party,

on fit demolir toutes ces fortifications. Cet endroit de la ville ſoutint l'effort des Anglois, le reſte eſtant tout perdu; & en récompenſe tous les habitans dudit lieu ſont encore exempts de la taille & autres impoſitions. Ils monſtrent ſur la riviere de Marne une iſle longue de deux ou trois cent pas qu'ils diſent avoir eſté un cavalier jetté dans l'eau par les Anglois, pour battre ledit lieu du marché avec leurs engins, qui s'eſt ainſi fermy avecq' le temps. Au fauxbourg, nous viſmes l'abbaïe de ſaint Faron, qui eſt un très vieux battimant où ils montrent l'habitation d'Ogier le Danois & ſa ſale. Il y a un antien refectoire, à tout (*a*) des grandes & longues tables de pierre d'une grandeur inuſitée, au mylieu duquel ſourdoit, avant nos guerres civiles, une vifve fonteine qui ſervoit à leur repas.

(*a*) C'eſt-à-dire, avec.

La pluſpart des religieus ſont encore gentil'homes. Il y a entre autres choſes une très vielle tumbe & honorable, où il y a l'effigie de deux chevaliers étandus en pierre d'une grandeur extraordinere. Ils tiennent que c'eſt le corps de Ogier le Danois (*a*) & quelqu'autre de ces Paladins. Il n'y a ni inſcription ni nulles armoiries; ſulemant il y a ce mot

(*a*) Le P. Mabillon, dans ſes *Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît*, *t. v.* ſoutient cette tradition fabuleuſe avec un ſérieux peu digne de ſon érudition. Quelle apparence qu'Oger le Danois, mort l'an 800 à la bataille de Roncevaux, avec Roland & Olivier, neveux de Charlemagne, eût été porté de ſi loin pour être inhumé à S. Faron! Dom M. leve cette difficulté par une fable évidemment monacale. Mais il y auroit plus d'apparence à ſubſtituer, avec *Pierre Janvier*, à Oger le Danois un autre Oger de Charmontré

en latin, qu'un Abbé y a fait mettre il y a environ cent ans, *que ce ſont deux heros inconnus qui ſont là enterrés*. Parmy leur threſor, ils monſtrent des oſſemans de ces chevaliers. L'os du bras depuis l'eſpaule juſques au coude eſt environ de la longeur du bras entier d'un homme des nôtres de la meſure commune, & un peu plus long que celui de M. de Montaigne. Ils monſtrent auſſi deux de leurs eſpées qui ſont environ de la longeur d'une de nos eſpées à deux mains, & ſont fort detaillées de coups par le tranchant.

Audit lieu de Meaux, M. de Montaigne fut viſiter le Threſorier

---

ou Charmontray, qui donna tout ſon bien au monaſtere de S. Faron en 1085, ſi le fait étoit mieux prouvé. Dans un vieux Nécrologe de l'abbaye de S. Faron, on lit ſur le 1 Mars : *Gibelina, ſoror Ogerii le Danois, converſa.*

de l'Egliſe ſaint Eſtienne (*a*) nommé *Juſte Terrelle*, home connu entre les ſçavans de France, petit home vieux de ſoixante ans, qui a voïagé en Egipte & Jeruſalem & demeuré ſept ans en Conſtantinople, qui lui montra ſa librerie & ſingularités de ſon jardin. Nous n'y viſmes rien ſi rare qu'un arbre de buy eſpandant ſes branches en rond, ſi eſpois & tondu par art, qu'il ſamble que ce ſoit une boule très polie & très maſſive de la hauteur d'un homme.

De Meaux où nous diſnames le mardy nous vinſmes coucher à

Charly, ſept lieues. Le mercredy après diſner vinſmes coucher à

Dormans, ſept lieues. Le landemein qui fut jeudi matin vinſmes diſner à

(*a*) C'eſt l'ancienne Cathédrale, depuis miſe auſſi ſous l'invocation de la Vierge.

Esprenei (*a*), cinq lieues. Où eſtans arrivés, MM. d'Eſtiſſac & de Montaigne s'en allarent à la meſſe, comme c'eſtoit leur coutume, en l'egliſe Noſtre Dame; & parce que ledit ſeigr. de Montaigne avoit veu autrefois; & lorſque M. le Mareſchal de Stroſſi fut tué au ſiege de Teonville (*b*) qu'on avoit apporté ſon corps en laditte egliſe, il s'enquit de ſa ſepulture, & trouva qu'il y eſtoit enterré ſans aucune montre ny de pierre, ny d'armoirie, ny d'épitaphe, vis-à-vis du grand autel; & nous fut dit que la reine l'avoit ainſi faict enterrer ſans pompe & ceremonie, parce que c'eſtoit la volonté dudit Mareſchal. L'eveſque de Renes de la maiſon des Hanequins (*c*) à Paris,

(*a*) C'eſt Eſpernai en Champagne.

(*b*) Thionville.

(*c*) Hennequins, famille de robe, ancienne.

faiſoit lors l'office en laditte egliſe de laquelle il eſt abbé : car c'eſtoit auſſi le jour de la feſte de N. Dame de Septemb. M. de Montaigne accoſta en ladite egliſe après la meſſe M. Maldonat (*a*), Jheſuite duquel le nom eſt fort fameux, à cauſe de ſon erudition en theologie & philoſophie, & eurent pluſieurs propos de ſçavoir enſamble lors & l'après dinée au logis dudit ſieur de Montaigne, où ledit Maldonat le vint trouver. Et entre autres choſes, parce qu'il venoit des beings d'Aſpa (*b*), qui ſont au Liege (*c*), où il avoit eſté avec M. de Nevers, il lui conta que c'eſtoint

(*a*) C'eſt le célebre *Jean Maldonat*, Jéſuite Eſpagnol très-ſçavant, dont on a d'excellens commentaires ſur les Evangiles, mort en 1583 à Rome, où il avoit été appellé par le Pape Grégoire XIII.

(*b*) De Spa.

(*c*) Au païs de Liége.

des eaus extrememant froides, & qu'on tenoit là que les plus froides qu'on les pouvoit prendre c'eſtoit le meilleur. Elles ſont ſi froides qu'aucuns qui en boivent en entrent en friſſon & en horreur; mais bientoſt après on en ſent une grande chaleur en l'eſtomach. Il en prenoit pour ſa part cent onces; car il y a des gens qui fourniſſent des verres qui portent leur meſure ſelon la volonté d'un chacun. Elles ſe boivent non ſeulement à jeun, mais encore après le repas. Les opérations qu'il récita ſont pareilles aus eaux de Guaſcogne. Quant à lui, il diſoit en avoir remarqué la force pour le mal qu'elles ne lui avoint pas faict, en ayant beu pluſieurs fois tout ſuant & tout eſmeu. Il a veu par expérience que grenouilles & autres petites bettes qu'on y gette ſe meurent incontinent, & dit qu'un mouchouer (*a*) qu'on

(*a*) Mouchoir.

mettra audeſſus d'un verre plein de ladite eau, ſe jaunira incontinent. On en boit quinze jours ou trois ſemaines pour le moins. C'eſt un lieu auquel on eſt très bien accommodé & logé, propre contre toute obſtruction & gravelle. Toutefois ny M. de Nevers ny lui n'en eſtoint devenus guieres plus ſains. Il avoit avec lui un maiſtre d'hoſtel de M. de Nevers, & donnarent à M. de Montaigne un cartel imprimé ſur le ſujet du different qui eſt entre MM. de Montpanſier & de Nevers, affin qu'il en fut inſtruit & en peut inſtruire les gentil'hommes qui s'en enquerroint (*a*).

(*a*) La diſpute entre le Duc de Montpenſier & le Duc de Nevers (1541) étoit ſur la *Baillée des Roſes* au Parlement. Il fut ordonné que le Duc de Montpenſier qui réuniſſoit la qualité de Prince du Sang à celle de Pair, les bailleroit le premier, quoique M. de Nevers fût plus ancien Pair

Nous partimes de là le vendredy matin & vinſmes à

CHAALONS (*a*), ſept lieues. Et y logeaſmes à la Couronne qui eſt un beau logis, & y ſert-on en veſſelle d'argeant, & la pluſpart des lits & couvertes ſont de ſoie. Les communs battimens de toute cette contrée ſont de croye (*b*), coupée à petites pieces quarrées, de demi pied ou environ & d'autres de terre en gaſon de meſme forme. Le lendemein nous en partimes après diſner, & vinſmes coucher à

VITRI LE FRANÇOIS, ſept lieues. C'eſt une petite ville aſſiſe ſur la riviere de Marne, battie depuis trente-cinq ou quarante ans, au lieu

---

que lui. *Voyez* l'Abrégé Chronologique du P. Henault, *Edit. de* 1768, *in*-8°. *tom.* 1, *p.* 177 & 178.

(*a*) Sur Marne.

(*b*) Craye.

de l'autre Vitry qui fut bruſlé. Ell'a encore ſa premiere forme bien proportionnée & plaiſante, & ſon milieu eſt une grande place quarrée des plus belles de France. Nous apprimes là trois hiſtoires mémorables. L'une que madame la douairiere *de Guiſe de Bourbon* (*a*), aagée de quatre vingt ſept ans, eſtoit encor' vivante, & faiſant encor un quart de lieuë de ſon pied. L'autre, que depuis peu de jours il avoit eſté pendu à un lieu nommé Montirandet (*b*), voiſin de là, pour telle occaſion : Sept ou huit filles d'autour de Chaumont en Baſſigni complottarent, il y a quelques an-

(*a*) Cette Princeſſe étoit *Antoinette de Bourbon*, veuve de Claude de Lorraine, premier Duc de Guiſe, mort en 1550. Le Jacobin *Doré*, en parle comme d'une ſainte.

(*b*) Montier-en-Der.

nées, de ſe veſtir en maſles, & continuer ainſi leur vie par le monde. Entre les autres, l'une vint en ce lieu de Vitry ſous le nom de *Mary*, guaignant ſa vie à eſtre tiſſeran, jeune homme bien conditionné & qui ſe rendoit à un chacun ami. Il fiança audit Vitry une femme, qui eſt encor vivante ; mais pour quelque deſacord qui ſurvint entre eux, leur marché ne paſſa plus outre. Depuis eſtant allé audit Montirandet, guaignant touſiours ſa vie audit meſtier, il devint amoureux d'une fame laquelle il avoit épouſée, & veſcut quatre ou cinq mois avecque elle avec ſon contentement, à ce qu'on dit ; mais ayant eſté recognu par quelcun dudit Chaumont, & la choſe miſe en avant à la juſtiſſe, elle avoit eſté condamnée à eſtre pendue ; *ce qu'elle diſoit aymer mieux ſouffrir que de ſe remettre en eſtat de fille*, &

fut pendue pour des inventions illicites à ſupplir (*a*) au défaut de ſon ſexe. L'autre hiſtoire, c'eſt d'un homme encore vivant nommé *Germain*, de baſſe condition, ſans nul meſtier ni office, qui a eſté fille juſques en l'aage de vingt deux ans, veuë & connuë par tous les habitans de la ville, & remarquée d'autant qu'elle avoit un peu plus de poil autour du menton que les autres filles; & l'appelloit-on *Marie la barbue*. Un jour faiſant un effort à un ſault, ſes outils virils ſe produiſirent, & le cardinal de Lenoncourt, évеſque pour lors de Chalons, lui donna nom *Germain* (*b*). Il ne s'eſt pas marié pourtant; il a une grand' barbe fort eſpoiſſe. Nous ne le ſceumes voir, parce qu'il eſtoit au vilage. Il

(*a*) A ſuppléer.

(*b*) Cette hiſtoire eſt rapportée dans les *Eſſais de Montaigne*, *liv.* I, *ch.* 20.

y a encore en cette ville une chanſon ordinaire en la bouche des filles, où elles s'entr'advertiſſent de ne faire plus de grandes enjambées, de peur de devenir maſles, comme Marie Germain. Ils diſent qu'Ambroiſe Paré a mis ce conte dans ſon livre de Chirurgie, qui eſt très-certin, & ainſi teſmoingné à M. de Montaigne par les plus apparens officiers de la ville. Delà nous partiſmes dimenche matin après desjeuné, & vinſmes d'une trete à

Bar, neuf lieues. Où M. de Montaigne avoit eſté autresfois, & n'y trouva de remarquable de nouveau que la deſpenſe eſtrange qu'un particulier preſtre & doyen de là a employé & continue tous les jours en ouvrages publiques. Il ſe nomme *Gilles de Treves*; il a bati la plus ſumptueuſe chapelle de marbre, de peintures & d'ornemens qui ſoit en France, & a bati & tantoſt achevé

de mubler la plus belle maiſon de la ville qui ſoit auſſi en France, de la plus belle ſtructure, la mieux compaſſée, étoffée, & la plus labourée d'ouvrages & d'anrichiſſemans, & la plus logeable : de quoy il veut faire un colliege, & eſt après à le doter & mettre en trein à ſes deſpens. De Bar, où nous diſnames le lundi matin, nous nous en vinſmes coucher à

MANNESE, quatre lieues. Petit village où M. de Montaigne fut arreſté, à cauſe de ſa colicque, qui fut auſſi cauſe qu'il laiſſa le deſſein qu'il avoit auſſi faict de voir Toul, Metz, Nancy, Jouinville & St. Diſier, comme il avoit délibéré, qui ſont villes épandues autour de cette route, pour gaigner les beings de Plombieres en diligence. De Manneſe, nous partiſmes mardi au matin & vinſmes diſner à

VAUCOULEUR, une lieue.

Et paſſames le long de la riviere de Meuſe dans un village nommé

Donremy, ſur Meuſe, à trois lieues dudit Vaucouleur. D'où eſtoit natifve cette fameuſe pucelle d'Orléans, qui ſe nommoit Jeane Day (*a*) ou Dallis. Ses deſcendans furent annoblis par faveur du Roi, & nous monſtrarent les armes que le roi leur donna, qui ſont d'azur à un' eſpée droite couronnée & poignée d'or, & deux fleurs de lis d'or au côté de ladite eſpée; de quoy un receveur de Vaucouleur donna un eſcuſſon peint à M. de Caſelis. Le devant de la maiſonnette où elle naquit eſt toute peinte de ſes geſtes; mais l'aage en a fort corrompu la peinture. Il y a auſſi un abre le long d'une vigne qu'on nomme l'*abre de la Pucelle*, qui n'a nulle autre

(*a*) D'Arc.

choſe à remarquer. Nous vinſmes ce ſoir coucher à

NEUFCHASTEAU, cinq lieues. Où en l'égliſe des Cordeliers il y a force tumbes anciennes de trois ou quatre cens ans de la nobleſſe du païs (*a*), deſqueles toutes les inſcriptions ſont en ce lengage : *Cy git tel qui fut mors lors que li milliaires courroit per mil deux cens &c.* M. de Montaigne vit leur librairie où il y a force livres ; mais rien de rare, & un puis qui ſe puiſe à fort grands ſeaus en roullant avec les pieds un

(*a*) Entre autres, pluſieurs tombeaux de Seigneurs de la Maiſon du Châtelet. (*Voyez* l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon du Châtelet, de Dom Calmet) H eſt rapporté dans les Obſervations de l'Abbé Desfontaines, *Lettre* 467, *tome* 32, qu'un du Châtelet voulut y être enterré tout de bout, dans le creux d'un pillier, diſant que *jamais vilain ne paſſeroit par-deſſus ſon ventre.*

plachié de bois qui eſt appuyé ſus un pivot, auquel tient une piece de bois ronde à laquelle la corde du puis eſt attachée. Il en avoit veu ailleurs de pareils. Joingnant le puis, il y a un grand vaiſſeau de pierre eſlevé audeſſus de la marſelle (*a*) de cinq ou ſix pieds, où le ſeau ſe monte; & ſans qu'un tiers s'en meſle, l'eau ſe renverſe dans ledit vaiſſeau, & en ravalle quand il eſt vuide. Ce vaiſſeau eſt de telle hauteur que par icelui avec des canaus de plomb, l'eau du puis ſe conduit à leur réfectoire & cuiſine & boulangerie, & réjaillit par des corps de pierre eſlevés en forme de fonteines naturelles. De Neufchaſteau où nous desjunaſmes le matin, nous vinſmes ſoupper à

MIRECOURT, ſix lieuës. Belle petite ville où M. de Montaigne ouyt nouvelles de M. & Mad. de Bourbon

(*a*) Mardelle.

qui en ſont fort voiſins. Et lendemein matin après des-juner alla voir à un quart de lieue de là, à quartier de ſon chemin, les religieuſes de Pouſſay. Ce ſont religions de quoi il y en a pluſieurs en ces contrées-là (*a*) eſtablies pour l'inſtitution des filles de bonne maiſon. Elles y ont chacune un bénéfice, pour s'en entretenir, de cent, deux cens ou trois cens eſcus, qui pire, qui meilleur, & une habitation particuliere où elles vivent chacune à part ſoi. Les filles en nourrice y ſont reçues. Il n'y a nulle obligation de virginité, ſi ce

(*a*) Remiremont, Epinal, Pouſſai, Bouxières. Le dicton de Lorraine ſur ces 4 chapitres eſt : les *Dames* de Remiremont ; les *Caignes-de-chambre d'*Epinal ; les *Servantes* de Pouſſai, & les *Vacheres* de Bouxieres. Cependant ces chapitres exigent à-peu-près les mêmes preuves.

n'eſt aus officieres, comme abbeſſe, prieure & autres. Elles ſont veſtues en toute liberté, comme autres damoiſelles, ſauf un voile blanc ſus la tête, & en l'égliſe pendant l'office un grand manteau qu'elles laiſſent en leur ſiege au cœur. Les compaignies y ſont reçues en toute liberté, chez les religieuſes particulieres qu'on y va rechercher, ſoit pour les pourſuivre à épouſer, ou à autre occaſion. Celles qui s'en vont peuvent réſigner & vendre leur bénéfice à qui elles veulent, pourveu qu'elle ſoit de condition requiſe. Car il y a des ſeigneurs du païs qui ont cette charge formée, & s'y obligent par ſerment de teſmoingner de la race des filles qu'on y préſente. Il n'eſt pas inconvenient qu'une ſeule religieuſe ait trois ou quatre bénéfices. Elles ſont au demeurant le ſervice divin comme ailleurs. La plus grand part y finiſſent

leurs jours & ne veulent changer de condition. Delà nous vinſmes ſoupper à

Espiné (*a*), cinq lieuës. C'eſt une belle petite ville ſur la riviere de la Moſelle où l'entrée nous fut refuſée d'autant que nous avions paſſé à Neufchaſteau, où la peſte avoit été il n'y a pas long-temps. Lendemain matin nous vinſmes diſner à

Plommieres (*b*), quatre lieues. Depuis Bar-le-Duc les lieues reprennent la meſure de Guaſcogne, & vont s'allongeant vers l'Allemagne, juſques à les doubler & tripler enfin. Nous y entraſmes le vendredy 16e de Septemb. 1580 à deux heures après midi. Ce lieu eſt aſſis aux confins de la Lorreine & de l'Allemagne dans une fondriere, entre pluſieurs collines

(*a*) Eſpinal *ou* Epinal.

(*b*) Plombieres. *Voyez* l'Hiſtoire des Eaux de Plombieres, par Dom Calmet.

hautes & coupées, qui le ſerrent de tous coſtés. Au fond de cette vallée naiſſent pluſieurs fonteines tant froides naturelles, que chaudes : l'eau chaude n'a nulle ſenteur ny gouſt, & eſt chaude tout ce qui s'en peut ſouffrir au boire, de façon que M. de Montaigne eſtoit contraint de la remuer de verre à autre. Il y en a deux ſeulement de quoi on boit. Celle qui tourne le cul à l'orient & qui produit le being qu'ils appellent *le being de la reine*, laiſſe en la bouche quelque gouſt doux comme de regaliſſe ſans autre deboire, ſi ce n'eſt que ſi on s'en prent garde fort attentivement, il ſembloit à M. de Montaigne qu'elle rapportoit je ne ſçay quel gouſt de fer. L'autre qui ſourd du pied de la montagne oppoſite, de quoi M. de Montaigne ne but qu'un ſeul jour, a un peu d'aſpreté, & y peut-on decouvrir la ſaveur de l'alun. La façon du païs, c'eſt ſeulement de ſe beingner deux

deux ou trois fois le jour. Aucuns prennent leur repas au being, où ils ſe font communement ventouſer & ſcarifier, & ne s'en ſervent qu'après s'eſtre purgés. S'ils boivent, c'eſt un verre ou deux dans le being. Ils trouvoint eſtrange la façon de M. de Montaigne, qui ſans médecine précédente en beuvoit neuf verres, qui revenoint environ à un pot, tous les matins à ſept heures; diſnoit à midy; & les jours qu'il ſe beingnoit, qui eſtoit de deux jours l'un, c'eſtoit ſur les quatre heures, n'arreſtant au being qu'environ un heure. Et ce jour-là il ſe paſſoit volontiers de ſoupper. Nous viſmes des hommes gueris d'ulceres, & d'autres de rougeurs par le corps. La couſtume eſt d'y eſtre pour le moins un mois. Ils y louent beaucoup plus la ſaiſon du printemps en May. Ils ne s'en ſervent guiere après le mois d'Aouſt, pour la froideur du climat; mais nous

y trouvaſmes encore de la compaignie, à cauſe que la ſechereſſe & les chaleurs avoint eſtés plus grandes & plus longues que de couſtume. Entre autres, M. de Montaigne contracta amitié & familiarité avec le ſeigneur d'*Andelot*, de la Franche-Conté, duquel le pere eſtoit grand eſcuyer de l'empereur Charle cinquieſme, & lui premier mareſchal de camp de l'armée de Don Jouan d'Auſtria (*a*), & fut celui qui demeura gouverneur de St. Quintin lorſque nous la perdiſmes. Il avoit un endroit de ſa barbe tout blanc & un coſté de ſourcil; & récita à M. de Montaigne que ce changement lui eſtoit venu en un inſtant, un jour eſtant ches lui plein d'ennui pourla mort d'un ſien frere que le duc d'Albe avoit faict mourir comme complice des Contes d'Egue-

(*a*) Jean d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint.

mont (*a*) & de Hornes, qu'il tenoit ſa teſte appuyée ſur ſa main par cet endroit, de façon que les aſſiſtans penſarent que ce fut de la farine qui lui fut de fortune tombée là. Il a depuis demeuré en cette façon (*b*). Ce being avoit autrefois été fréquenté

(*a*) D'Egmont.

(*b*) » *Ludovic Sforce*, ſurnommé *le* » *More*, parce qu'il étoit baſanné, prêt » de ſe rendre maître de Milan, ſe vit » tout-à-coup abandonné par les Suiſſes » qu'il avoit dans ſes troupes à la vue de » l'armée du roi (*Louis XII*), comman- » dée par Louis de la Trémouille, & s'é- » tant déguiſé en ſoldat pour ſe ſauver, il » fut reconnu & envoyé au roi, qui étoit » à Lyon, & qui le fit mettre dans un » cachot, ſans le voir. On rapporte que ce » malheureux prince ſe reſſouvenant à » quel point il avoit offenſé le roi, fut » ſaiſi d'une ſi forte appréhenſion de la » mort, que la nuit même ſon poil, qui » étoit fort noir, en devint tout blanc; de » ſorte que le lendemain ſes gardes le mé-

par les Allemans ſeulement ; mais depuis quelques ans ceux de la Franche-Conté & pluſieurs François y arrivent à grand foule. Il y a pluſieurs beings, mais il y en a un grand & principal baſti en forme ovalle d'un' antienne ſtructure. Il a trente-cinq pas de long & quinze de large. L'eau chaude ſourd par le deſſoubs à pluſieurs ſurgeons, & y faict on par le deſſus eſcouler de l'eau froide pour moderer le being, ſelon la volonté de ceux qui s'en ſervent. Les places y ſont diſtribuées par les coſtés avec des barres ſuſpendues, à la mode de nos équiries, & jette on des ais par le deſſus pour eviter le ſoleil & la pluye. Il y a tout autour des beings trois ou quatre degrés de marches de pierre à la mode d'un théatre, où ceux qui ſe

» connurent, & s'imaginerent que c'étoit » un autre homme ». *Abrégé de Mézeray.*

beingnent peuvent eſtre aſſis ou appuyés. On y obſerve une ſinguliere modeſtie ; & ſi eſt indécent aux hommes de s'y mettre autrement que tous nuds, ſauf un petit braiét, & les fames ſauf une chemiſe. Nous logeames à l'Ange qui eſt le meilleur logis, d'autant qu'il reſpond aux deux beings. Tout le logis où il y avoit pluſieurs chambres ne couſtoit que quinze ſolds par jour. Les hoſtes fourniſſent partout du bois pour le marché ; mais le païs en eſt ſi plein qu'il ne couſte qu'à coupper. Les hoſteſſes y font fort bien la cuiſine. Au temps de grand preſſe ce logis eut couſté un eſcu le jour, qui eſt bon marché. La nourriture des chevaus à ſept ſolds. Tout autre ſorte de deſpence à bonne & pareille raiſon. Les logis n'y ſont pas pompeus, mais fort commodes ; car ils font, par le ſervice de force galeries, qu'il n'y a nulle ſujection d'une chambre à l'autre

Le vin & le pain y ſont mauvais. C'eſt une bonne nation, libre, ſenſée, officieuſe. Toutes les loix du païs ſont religieuſement obſervées. Tous les ans ils refreſchiſſent dans un tableau audevant du grand being, en langage Allemand & en langage François, les lois cy-deſſoubs eſcrites.

Claude de Rynach, chevalier, ſeigneur de St. Baleſmont, Montureulz en Ferrette, Lendacourt, &c. conſeillier & chambellan de noſtre ſouverain ſeigneur monſeigneur le Duc &c. & ſon bally de Voſges :

» SÇAVOIR faiſons, que pour » le repos aſſeuré & tranquilité de » pluſieurs dames & autres perſon- » nages notables affluans de plusieurs » regions & païs en ces beings de » Plommieres, ayons, (ſuivant l'in- » tention de ſon Alteſſe), ſtatué &

» ordonné, ſtatuons & ordonnons ce
» qui ſuit :

» Sçavoir eſt, que l'antienne diſ-
» cipline de correction pour les fautes
» legieres demeurera ès mains des
» Allemands, comme d'antienneté ;
» auſquels eſt enjoint faire obſerver
» les cérimonies, ſtatus & polices
» deſquelles ils ont uſé pour la de-
» coration deſdits beings & punition
» des fautes qui ſeront commiſes par
» ceux de leurs nations, ſans excep-
» tion de perſonnes, par forme de
» rançon, & ſans uſer d'aucuns blaſ-
» phemes & autres propos irreverens
» contre l'égliſe catholicque & tradi-
» tions d'icelle.

» Inhibiton eſt faite à toutes per-
» ſonnes, de quelle qualité, condi-
» tion, region, & province qu'ils
» ſoient, ſe provocquer de propos in-
» jurieus & tendans à querelle, por-
» ter armes eſdits beings, donner
» deſmanty, ny mettre la main aus

» armes, à peinne d'eſtre punys grief-
» vement, comme infracteurs de
» ſauve-guarde, rebelles & déſobéiſ-
» ſans à ſon Alteſſe.

» Auſſi à toutes filles proſtituées &
» impudicques d'entrer auſdits beings
» ny d'en approcher de cinq cens pas,
» à peine du fuët des quattre carres (*a*)
» deſdits beings. Et ſur les hoſtes qui
» les auront reçeues ou recelés, d'em-
» priſonnemant de leurs perſonnes &
» d'amande arbitraire.

» Soubs meſme peinne eſt défendu
» à tous uſer envers les dames, da-
» moiſelles & autres fames & filles,
» eſtans auſdits beings, d'aucuns pro-
» pos laſcifs ou impudiques, faire au-
» cuns attouchemens deshonneſtes,
» entrer ni ſortir deſdits beings irre-
» verenmment contre l'honneſteté pu-
» blique.

(*a*) Du fouët aux quatre coins.

» Et parceque, par le benefice deſ-
» dits beings, Dieu & nature nous
» procurent pluſieurs gueriſons &
» ſoulagemans, & qu'il eſt requis
» une honneſte mundicité & pureté,
» pour obvier à pluſieurs conta-
» gions & infections que s'y pour-
» roint engendrer, eſt ordonné ex-
» preſſément au maiſtre deſdits
» beings, prendre ſoingneuſe garde
» & viſiter les corps de ceux qui y
» entreront, tant de jour que de nuict,
» les faiſant contenir en modeſtie &
» ſilence pendant la nuict, ſans bruict,
» ſcandal ni deriſion. Que ſi aucun
» perſonnage ne lui eſt à ce faire
» obeiſſant, il en face prompte déla-
» tion au magiſtrat, pour en faire
» punition exempleiremant.

» Au ſurplus eſt prohibé & défen-
» du à toutes perſonnes venans de
» lieus contagieus, de ſe préſenter
» ny approcher de ce lieu de Plom-
» mieres, à peine de la vie; enjoingnant

» bien expreſſemant aus mayeurs &
» gens de juſtice d'y prendre ſoin-
» gneuſe garde, & à tous habitans
» dudict lieu de nous donner billets
» contenans les noms & ſurnoms &
» reſidence des perſonnes qu'ils au-
» ront reçeus & logés, à peine de
» l'empriſonnemant de leurs perſon-
» nes.

» Toutes leſquelles ordonnances
» ci deſſus declarées ont eſté cejour-
» dhui publiées audevant du grand
» being dudit Plommieres, & copies
» d'icelles fichées tant en langue
» françoiſe qu'allemande, au lieu
» plus proche & plus apparent du
» grand being, & ſigné de nous
» *Bally de Voſges*. Donné audit
» Plommieres le 4e. jour du mois de
» Mai l'an de grace Notre Seigneur
» mille cinq cens . . . »

le nom du Bally.

Nous arreſtames audict lieu depuis

ledict jour 18e. juſques au 27e. de Septembre. M. de Montaigne beut onze matinées de ladicte eau, neuf verres huict jours, & ſept verres trois jours, & ſe beigna cinq fois *(a)*. Il trouva l'eau ayſée à boire & la randoit tous jours avant diſner. Il n'y connut nul autre effect que d'uriner. L'appetit, il l'eut bon; le ſommeil, le ventre, rien de ſon état ordinaire ne s'empira par cette potion. Le ſixieſme jour il eut la colicque très vehemente, & plus que les ſiennes ordineres, & l'eut au coſté droit, où il n'avoit jamais ſenty de doleur qu'une bien legiere à Arſac, ſans opération. Cette ci lui dura quattre heures, &

(*a*) Montaigne étoit devenu fort ſujet à la colique néphrétique & à la gravelle, *par la libéralité des ans*, comme il dit : *Eſſais*, *liv.* 2, *ch.* 37. Il eſtimoit le bain très-ſalubre.

en ſentit evidemmant l'opération & l'écoulement de la pierre par les ureteres & bas du ventre. Les deux premiers jours, il rendit deux petites pierres qui eſtoint dedans la veſſie & depuis par fois du ſable. Mais il partit deſdicts beings eſtimant avoir encore en la veſſie & la pierre de la ſuſdite colicque, & autres petites, deſquelles il penſoit avoir ſenty la deſcente. Il juge l'effect de ces eaus & leur qualité pour ſon regard fort pareilles à celle de la fontaine haute de Banieres où eſt le being. Quant au being, il le trouve de tres douce temperature; & de vray les enfans de ſix mois & d'un an; ſont ordinairement à grenouiller dedans. Il ſuoit fort & doucement. Il me commanda, à la faveur de ſon hoſteſſe, ſelon l'humeur de la nation, de laiſſer un eſcuſſon de ſes armes en bois, qu'un pintre dudit lieu fit pour un eſcu, & le fit l'hoſteſſe

curieuſemant attacher à la muraille par le dehors (*a*). Ledit jour 27e de Septembre, après diſner, nous partimes & paſſames un païs montaigneus, qui retentiſſoit partout ſoubs les pieds de nos chevaus, comme ſi nous marchions ſur une voûte ; & ſembloit que ce fuſſent des tabourins qui tabourdaſſent autour de nous & vinſmes coucher à

Remiremont, deux lieues. Belle petite ville & bon logis à la Licorne ; car toutes les villes de Lorrene, (c'eſt la derniere) ont les hoſtelleries autant commodes & le tretemant auſſi bon qu'en nul endroit de France. Là eſt cette Abbaïe de relligieuſes ſi fameuſe, de la condition de celles que j'ay dittes de Pouſſai.

(*a*) Les armes de Montaigne étoient d'azur ſemé de treſſes d'or à une *patte* de lion de même, armée de gueule miſe en faſce. *Eſſais, liv.* 1, *ch.* 46.

Elles pretendent, contre M. de Lorrene, la ſouveraineté & principauté de cette ville (*a*). MM. d'Eſtiſſac & de Montaigne les furent voir ſoudain après eſtre arrivés, & viſitarent pluſieurs logis particuliers, qui ſont très beaus & très bien meublés. Leur abbeſſe eſtoit morte, de la maiſon d'Inteville, & eſtoit-on après la creation d'une autre, à quoi prétendoit la ſœur du conte de Salmes. Ils furent voir la doïene qui eſt de la maiſon de Lutre (*b*), qui avoit faict

---

(*a*) L'Abbeſſe ſe qualifie, *N... par la Grace de Dieu, humble Abeſſe & Souveraine de Remiremont, Princeſſe du Saint Empire*: mais ces qualités faſtueuſes, apparemment mal fondées, furent interdites aux Abbeſſes de ce Chapitre, par un Arrêt de la Cour Souveraine & Parlement de Lorraine, du 19 Avril 1738. *Voyez* le *Code Staniſlas, tome* 1.

(*b*) Ludre.

cet honneur à M. de Montaigne, d'envoyer le viſiter aux beings de Plommieres, & envoïer des artichaus, perdris, & un barril de vin. Ils apprindrent là, que certeins villages voiſins leur doivent de rente deux baſſins de nege, tous les jours de Pentecouſte; & à faute de ce, une charrette attelée de quatre beufs blancs. Ils diſent que cette rante de nege ne leur manque jamais; ſi eſt qu'en la ſaiſon que nous y paſſames les chaleurs y eſtoint auſſi grandes qu'elles ſoint en nulle ſaiſon en Guaſcogne. Elles n'ont qu'un voile blanc ſur la teſte & audeſſus un petit loppin de crépe. Les robes, elles les portent noires de telle etoffe & façon qu'il leur plaiſt, pendant qu'elles ſont ſur les lieux; ailleurs, de couleur; les cotillons à leur poſte, & eſcarpins & patins; coeffées au deſſus de leur voile, comme les autres. Il leur faut eſtre nobles de quatre

races du côté de pere & de mere. Ils prindrent congé d'elles dès le ſoir. Lendemein au point du jour, nous partiſmes de là. Comme nous eſtions à cheval, la doïenne envoïa un gentil'homme vers M. de Montaigne, le priant d'aller vers elle, ce qu'il fit; cela nous arreſta une heure. La compagnie de ces dames lui dona procuration de leurs affaires à Rome. Au partir de là, nous ſuivimes longtems un très beau & très plaiſant vallon, coutoiant la riviere de Moſelle & vinſmes diſner à

Bossan (*a*), quatre lieues. Petit

(*a*) Buſſang, Buſſan. On y a découvert depuis des eaux minérales qui ont de la vogue. Le Médecin *J. le Maire*, en a fait un Eſſay Analytique, imprimé à Remiremont en 1750, *in*-12. Douze ans auparavant *François-Joſeph Payen*, Médecin, avoit publié à Beſançon ſes *Quæſtiones Medicæ circa acidulas Buſſanas*, dédiées au Roi Staniſlas, Duc de Lorraine.

meſchant village, le dernier du langage françois, où MM. d'Eſtiſſac & de Montaigne revetus de ſouguenies de toile qu'on leur préta, allarent voir des mines d'argent, que M. de Lorrene a là, bien deux mille pas dans le creus d'une montaigne. Après diſner, nous ſuivimes par les montaignes où on nous monſtra, entre autres choſes, ſur des rochers inacceſſibles, les aires où ſe prennent les autours, & ne coutent là que trois teſtons du païs, & la ſource de la Moſelle; & vinſmes ſouper à

TANE (*a*), quatre lieuës. Premiere ville d'Allemagne, ſujette à l'Empereur, très belle. Lendemein au matin, trouvames une belle & grande plene flanquée à main gauche de coutaus pleins de vignes, les plus belles & les mieux cultivées, & en telle eſtandue, que les Guaſcons qui

(*a*) Thann.

eſtoint là, diſoint n'en avoir jamais veu tant de ſuite. Les vandanges ſe faiſoint lors : nous vinſmes diſner à

MELHOUSE, deux lieues. Une belle petite ville de Souiſſe, du quanton de Bale. M. de Montaigne y alla voir l'égliſe ; car ils n'y ſont pas catholiques. Il la trouva, comme en tout le païs, en bonne forme ; car il n'y a quaſi rien de changé ; ſauf les autels & images qui en ſont à dire, ſans difformité. Il print un pleſir infini à voir la liberté & bonne police de cette nation, & ſon hoſte du Reiſin (*a*) revenir du conſeil de laditte ville & d'un palais très magnifique & tout doré, où il avoit préſidé, pour ſervir ſes hoſtes à table ; & un home ſans ſuite & ſans authorité, qui lui

(*a*) C'eſt-à-dire, dont l'enſeigne étoit un *raiſin*.

ſervoit à boire, avoit mené quattre enſeignes de gens de pied contre le ſervice du roy, ſous le Caſemir (*a*) en France, & eſtre panſionnere du Roy à trois cens eſcus par an, il y a plus de vint ans. Lequel ſeigneur lui recita à table, ſans ambition & affectation, ſa condition & ſa vie : lui dit, entre autres choſes, qu'ils ne font nulle difficulté, pour leur religion, de ſervir le roy contre les huguenots meſmes ; ce que pluſieurs autres nous rendirent en notre chemin, & qu'à notre ſiege de la Fere il y en avoit plus de cinquante de leur ville ; qu'ils epouſent indifferemment les fames de notre religion au preſtre, & ne les contreignent de changer. Delà après diſné nous

(*a*) *Jean Caſimir*, fils de Louis, Electeur & Comte Palatin, qui amena des troupes d'Allemagne aux Huguenots de France, ſous Charles IX, en 1567.

ſuivimes un païs beau, plein, très fertile, garny de pluſieurs beaus villages & hoſteleries, & nous rendiſmes à coucher à

Basle, trois lieues. Belle ville de la grandeur de Blois ou environ, de deux pieces; car le Rein traverſe par le milieu ſous un grand & très-large pont de bois. La ſeigneurie fit ceſt honneur à MM. d'Eſtiſſac & de Montaigne que de leur envoyer par l'un de leurs officiers de leur vin, avec une longue harangue qu'on leur fit eſtant à table, à laquelle M. de Montaigne reſpondit fort long-temps, eſtans deſcouvers les uns & les autres, en preſence de pluſieurs Allemans & François qui eſtoint au poiſle avecques eus. L'hoſte leur ſervit de truchement. Les vins y ſont fort bons. Nous y viſmes de ſingulier la maiſon d'un médecin nommé *Fœlix Platerus*, la plus pinte & enrichie de mignardiſe à la Françoiſe qu'il eſt

poſſible de voir; laquelle ledit médecin a bâtie fort grande, ample & ſumptueuſe. Entre autres choſes, il dreſſe un livre de ſimples qui eſt desja fort avancé *(a)*; & au lieu que les autres font pindre les herbes ſelon leurs couleurs, lui a trouvé l'art de les coler toutes naturelles ſi propremant ſur le papier, que les moindres feuilles & fibres y apparoiſſent, come elles ſont, & il feuillette ſon livre, ſans que rien en eſchappe; & monſtra des ſimples qui y eſtoint collés, y avoit plus de vint ans. Nous viſmes auſſi & ches luy & en l'eſcole publique des anatomies entieres d'homes morts qui ſe tiennent. Ils ont cela que leur horologe dans la ville, non pas au fauxbourgs, ſone

(*a*) On a de ce Médecin Suiſſe un aſſez grand nombre d'Ouvrages; mais nous ne connoiſſons rien de lui ſur les Plantes.

tousjours les heures d'une heure avant le temps. S'il ſone dix heures, ce n'eſt à dire que neuf : parce, diſent-ils, qu'autrefois une tele faute de leur horologe fortuite preſerva leur ville d'une entrepriſe qu'on y avoit faite. *Baſilee* s'appelle non du mot grec, mais parceque *baſe* ſignifie *paſſage* en Allemant. Nous y viſmes force de gens de ſçavoir, come *Grineus* (*a*), & celui qui a faict le *Theatrum* (*b*), & ledit medecin (*Platerus*), & *François Hottoman* (*c*). Ces

(*a*) Simon Grynæus, dont on a un éloge de la Médecine en latin, *Eucomion Medicinæ*, imprimé à Bâle en 1592, & une édition des Traités d'Aphrodiſée & de Damaſcene ſur les fiévres.

(*b*) Eſt-ce le *Theatrum vitæ humanæ*, le *Theatrum Anatomicum*, &c ? Il y a tant d'Ouvrages ſous ce titre.

(*c*) C'eſt *François Hotman*, Juriſconſulte célébre, que ſes écoliers ſauverent

deux derniers vindrent ſoupper avec Meſſieurs, lendemein qu'ils furent arrivés. M. de Montaigne jugea qu'ils eſtoint mal d'accord de leur religion, pour les reſponſes qu'il en receut : les uns ſe diſant Zuingliens, les autres Calviniſtes, & les autres Martiniſtes (*a*) ; & ſi fut averty que pluſieurs couvoint encore la religion romene dans leur cœur. La forme de donner le ſacremant, c'eſt en la bouche communément : toutefois tend la main qui veut, & n'oſent les miniſtres remuer cette corde de ces différences de religions. Leurs égliſes ont au dedans la forme que j'ai dict ailleurs. Le dehors eſt plein d'images & les tumbeaus antiens entiers,

---

du maſſacre de la ſaint Barthelemy, & & qui ſe retira d'abord à Geneve, puis à Bâle, où il mourut en 1590.

(*a*) C'eſt-à-dire Luthériens, de *Martin* Luther.

où il y a prieres pour les ames des treſpaſſés. Les orgues, les cloches, & les crois des clochiers, & toute ſorte d'images aus verrieres y ſont en leur entier & les bancs & ſieges du cœur. Ils mettent les fons baptiſmaus à l'antien lieu du grand autel, & font baſtir à la teſte de la nef un autre autel, pour leur cene; celui de Baſle eſt d'un très beau *plan*. L'égliſe des Chartreus, qui eſt un très beau baſtimant, conſervée & entretenue curieuſemant; les ornemans meſmes y ſont & les meubles, ce qu'ils alleguent pour teſmoingner leur fidelité, eſtant obligés à cela par la foy qu'ils donnarent lors de leur *accord*. L'éveſque du lieu qui leur eſt fort ennemi, eſt logé hors de la ville en ſon dioceſe, & maintient la pluſpart du reſte, en la campaigne, en la religion antienne, jouit de bien 50000 liv. de la ville, & ſe continue l'élection de l'éveſque.

Pluſieurs

Pluſieurs ſe pleinſirent à M. de Montaigne de la diſſolution des fames & yvrognerie des habitans. Nous y viſmes tailler un petit enfant d'un pauvr'home pour la rupture (*a*), qui fut treté bien rudemant par le chirurgien. Nous y viſmes une très-belle librerie publicque ſur la riviere & en très-belle aſſiette. Nous y fumes tout le lendemein, & le jour après y diſnames & prinſmes le chemin le long du Rhin deux lieues ou environ; & puis le laiſſames ſur la main gauche ſuivant un païs bien fertile & aſſés plein. Ils ont une infinie abondance de fonteines en toute cette contrée; il n'eſt village ny carrefour où il n'y en aye de très belles. Ils diſent qu'il y en a plus de trois cens à Baſle de conte faict. Ils ſont ſi accouſtumés aus galeries, meſmes

(*a*) Ou la hernie ombilicale.

vers la Lorreine, qu'en toutes les maiſons ils laiſſent entre les feneſtres des chambres hautes des portes qui reſpondent en la rue, attendant d'y faire quelque jour des galeries. En toute cette contrée, depuis Eſpiné (*a*) il n'eſt ſi petite maiſon de village qui ne ſoit vitrée, & les bons logis en reçoivent un grand ornemant, & au dedans & au dehors, pour en eſtre fort accommodées, & d'une vitre ouvrée en pluſieurs façons. Ils y ont auſſi foiſon de fer & de bons ouvriers de cette matiere : ils nous ſurpaſſent de beaucoup, & en outre il n'y a ſi petite égliſe, où il n'y ait un horologe & quadran magnifiques. Ils ſont auſſi excellens en tuillieres, de façon que les couvertures des maiſons ſont fort embellies de bigarrures de tuillerie plombée en divers ouvrages, & le pavé de leurs chambres; & il

(*a*) Eſpinal.

n'eſt rien plus délicat que leurs poiles qui ſont de potterie. Ils ſe ſervent fort de ſapin & ont de très-bons artiſans de charpenterie ; car leur futaille eſt toute labourée & la pluſpart vernie & pinte. Ils ſont ſumptueux en poiles, c'eſt-à-dire, en ſales communes à faire le repas. En chaque ſale, qui eſt très-bien meublée d'ailleurs, il y aura volantiers cinq ou ſix tables équipées de bancqs, là où tous les hoſtes diſnent enſemble, chaque trope en ſa table. Les moindres logis ont deux ou trois telles ſalles très-belles. Elles ſont fort perſées & richement vitrées ; mais il paroiſt bien qu'ils ont plus de ſouyn de leurs diſners que du demeurant : car les chambres ſont bien auſſi chetifves. Il n'y a jamais de rideaus aux licts, & tousjours trois ou quatre licts tous joingnans l'un l'autre, en une chambre ; nulle cheminée, & ne ſe chauffe-t'on qu'en commun, & aus poiles :

car ailleurs nulles nouvelles de feu, & treuvent fort mauvais qu'on aille en leurs cuiſines. Eſtans très mal propres au ſervice des chambres : car bien heureux qui peut avoir un linceul blanc, & le chevet à leur mode n'eſt jamais couvert de linceul, & n'ont guiere autre couverte qu'une d'une coite, cela bien ſale. Ils ſont toutefois excellans cuiſiniers, noramment de poiſſon. Ils n'ont nulle defenſe du ſerein ou du vent, que la vitre ſimple, qui n'eſt nullement couverte de bois, & ont leurs maiſons fort percées & cleres, ſoit en leurs poiles, ſoit en leurs chambres, & eus ne ferment guiere les vitres meſmes la nuit. Leur ſervice de table eſt fort différent du noſtre. Ils ne ſe ſervent jamais d'eau à leur vin, & ont quaſi raiſon; car leurs vins ſont ſi petits, que nos gentilshommes les trouvoint encore plus foibles que ceux de Guaſcongne fort baptiſés, &

ſi ne laiſſent pas d'eſtre bien delicats. Ils font diſner les valets à la table des maiſtres, ou à une autre table voiſine quant & quant eus : car il ne faut qu'un valet à ſervir une grande table, d'autant que chacun ayant ſon gobelet ou taſſe d'argent en droit ſa place, celui qui ſert ſe prend garde de remplir ce gobelet auſſitoſt qu'il eſt vuide, ſans le bouger de ſa place, y verſant du vin de loin à tout (*a*) un vaiſſeau d'eſtain ou de bois qui a un long bec. Et quant à la viande, ils ne ſervent que deux ou trois plats au coupon, ils meſlent diverſes viandes enſamble bien appreſtées & d'une diſtribution bien eſloingnée de la noſtre, & les ſervent par fois les uns ſur les autres, par le moyen de certains inſtrumens de fer qui ont des longues jambes. Sur cet inſtrument il y a un plat & audeſſoubs un

(*a*) Avec.

autre. Leurs tables ſont fort larges & rondes, & carrées, ſi qu'il eſt mal ayſé d'y porter les *plats*. Ce valet deſſer ayſéemant ces plats tout d'un coup, & on ſert autres deux, juſques à ſix ou ſept tels changemans. Car un plat ne ſe ſert jamais que l'autre n'en ſoit hors; & quant aux aſſietes, comme ils veulent ſervir le fruit, ils ſervent au milieu de la table, après que la viande eſt oſtée, un panier de cliſſe (*a*) ou un grand plat de bois peint, dans lequel panier le plus apparent jete le premier ſon aſſiete & puis les autres : car en cela on obſerve fort le rang d'honneur. Le panier ce valet l'emporte ayſéemant, & puis ſert tout le fruit en deux plats, comme le reſte, peſle meſle, & y meſlent volentiers des rifors (*b*),

(*a*) D'oſier.

(*b*) Raifort, ou refort, radis, groſſe rave.

comme des poires cuites parmi le roſti. Entre autres choſes, ils font grand honneur aus ecreviſſes, & en ſervent un plat tousjours couvert par priviliege, & ſe les entrepreſentent: ce qu'ils ne font guiere d'autre viande. Tout ce païs en eſt pourtant plein, & s'en ſert à tous les jours, mais ils l'ont en délices. Ils ne donnent point à laver à l'iſſue & à l'entrée; chacun en va prandre à une petite eguiere attachée à couin de la ſale, comme ches nos moines. La pluſpart ſervent des aſſietes de bois, voire & des pots de bois & veſſeaux à piſſer, & cela net & blanc ce qu'il poſſible. Autres ſur les aſſietes de bois y en ajoutent d'étain juſques au dernier ſervice du fruit, où il n'en y a jamais que de bois. Ils ne ſervent le bois que par couſtume; car là meſme où ils le ſervent ils donnent des gobelets d'argent à boire, & en ont une quantité infinie. Ils netoyent &

fourbiſſent exactement leurs meubles de bois, juſques aus planchiers des chambres. Leurs licts ſont eſlevés ſi hauts, que communéemant on y monte par degrés, & quaſi par-tout des petits licts audeſſoubs des grands. Com'ils ſont excellans ouvriers de fer, quaſi toutes leurs broches ſe turnent par reſſors ou par moyen des poids, comme les horologes, ou bien par certenes voiles de bois de ſapin larges & legieres qu'ils logent dans le tuïau de leurs cheminées, qui roulent d'une grande viteſſe au vent de la fumée & de la vapeur du feu; & font aler le roſt mollemant & longuemant : car ils aſſechiſſent (*a*) un peu trop leur viande. Ces molins à vent ne ſervent qu'aus grandes hoſtelleries où il y a grand feu, comme à Bade. Le mouvemant en eſt très

(*a*) Deſſechent.

uni & très conſtant. La pluſpart des cheminées, depuis la Lorrenne, ne ſont pas à noſtre mode; ils eſlevent des foyers au milieu ou au couin d'une cuiſine, & amployent quaſi toute la largeur de cette cuiſine au tuïau de la cheminée. C'eſt une grande ouverture de la largeur de ſept ou huict pas en carré qui ſe va aboutiſſant juſques au haut du logis. Cela leur donne eſpace de loger en un andret leur grand voile qui chez nous occuperoit tant de place en nos tuïeaus, que le paſſage de la fumée en ſeroit empeſché. Les moindres repas ſont de trois ou quatre heures pour la longeur de ces ſervices; & à la vérité ils mangent auſſi beaucoup moins hativement que nous & plus ſeinement. Ils ont grande abondance de toutes ſortes de vivres de cher & de poiſſon & couvrent fort ſumptueuſement ces tables, au moins la noſtre. Le vendredy on ne ſervit à perſonne

de la cher, & ce jour là ils diſent qu'ils n'en mangent pouint volantiers. La charté parcille qu'en France autour de Paris. Les chevaus ont plus d'avoine d'ordinere qu'ils n'en peuvent manger. Nous vinſmes coucher à

HORNES, quatre lieues. Un petit village de la duché d'Auſtriche. Lendemein qui eſtoit dimenche, nous y ouymes la meſſe, & y remerquay cela que les fames tiennent tout le coſté gauche de l'égliſe & les homes le droit, ſans ſe meſler. Elles ont pluſieurs ordres de bancs de travers les uns après les autres de la hauteur pour ſe ſeoir. Là elles ſe mettent de genous & non à terre, & ſont parconſéquent come droites; les homes ont outre cela devant eus des pieces de bois de travers pour s'appuyer, & ne ſe mettent non plus à genous que ſur les ſieges qui ſont davant eux. Au lieu que nous joingnons les mains

pour prier Dieu à l'eſlevation, ils les eſcartent l'une de l'autre toutes ouvertes, & les tiennent ainſi eſlevées juſques à ce que le preſtre monſtre la paix. Ils preſentarent à MM. d'Eſtiſſac & de Montaigne le troiſieſme banc des homes, & les autres au deſſus d'eus furent après ſeſis par les homes de moindre apparence, come auſſi du coſté des fames. Il nous ſambloit qu'aus premiers rangs ce n'eſtoit pas les plus honorables. Le truchement & guide que nous avions pris à Baſle, meſſagier juré de la ville, vint à la meſſe avec nous, & montroit à ſa façon y eſtre avec une grande devotion & grand deſir. Après diſner, nous paſſames la riviere d'Arat à Broug (*a*), belle petite ville de MM. de Berne, & delà vinſmes voir une abbaïe (*b*) que la reine Catherine

(*a*) Aar. Bruck.

(*b*) C'eſt la célébre Abbaye de Mouſi.

de Honguerie donna aus ſeigneurs de Berne l'an 1524, où ſont enterrés Leopold, archiduc d'Auſtriche, & grand nombre de gentilshomes qui furent deffaits avec lui par les Souiſſes l'an 1386. Leurs armes & noms y ſont encore eſcris, & leurs deſpouilles maintenues curieuſemant. M. de Montaigne parla là à un ſeigneur de Berne qui y commande, & leur fit tout monſtrer. En cette abbaïe il y a des miches de pain toutes prettes & de la ſouppe pour les paſſans qui en demandent, & jamais n'en y a nul refuſé de l'inſtitution de l'abbaïe. Delà nous paſſames à un bac qui ſe conduit avec une polie de fer attachée à une corde haute qui traverſe la riviere de Reix qui vient du lac de Lucerne, & nous randiſmes à

Voyez la vie de Dom Calmet, *liv.* 1, *p.* 110, 114, édit. de Senones, 1752; & ſon *Diarium Helveticum*, Itinéraire Suiſſe.

BADE, quatre lieues, petite ville & un bourg à part où ſont les beings. C'eſt une ville catholicque ſous la protection des huict cantons de Souiſſe, en laquelle il s'eſt faict pluſieurs grandes aſſemblées de princes. Nous ne logeames pas en la ville, mais audit bourg qui eſt tout au bas de la montaigne le long d'une riviere, ou un torrent pluſtot, nommé Limaq, qui vient du lac de Zuric. Il y a deux ou trois beings publicques decouvers, de quoi il n'y a que les pauvres gens qui ſe ſervent. Les autres en fort grand nombre ſont enclos dans les maiſons, & les diviſe t'on & départ en pluſieurs petites cellules particulieres, cloſes & ouvertes qu'on loue avec les chambres : leſdites cellules les plus délicates & mieux accommodées qu'il eſt poſſible, y attirant des veines d'eau chaude pour chacun being. Les logis très magnifiques. En

celui où nous logeames, il s'eſt veu pour un jour trois cens bouches à nourrir. Il y avoit encore grand compaignie, quand nous y eſtions, & bien cent ſeptante licts qui ſervoint aux hoſtes qui y eſtoint. Il y a dix-ſept poiles & onze cuiſines, & en un logis voiſin du noſtre, cinquante chambres meublées. Les murailles des logis ſont toutes reveſtues d'eſcuſſons des gentils hommes qui y ont logé. La ville eſt au haut audeſſus de la croupe, petite & très-belle comme elles ſont quaſi toutes en cette contrée. Car outre ce qu'ils font leurs rues plus larges & ouvertes que les noſtres, les places plus amples, & tant de feneſtrages richemant vitrés par tout, ils ont telle coutume de peindre quaſi toutes les maiſons par le dehors, & les chargent de deſviſes qui rendent un très pleſant proſpect: outre ce que il n'y a nulle ville où il n'y coule pluſieurs

ruiſſeaus de fonteines, qui ſont eſlevées richemant par les carrefours, ou en bois ou en pierre. Cela faict parétre leurs villes beaucoup plus belles que les Françoiſes. L'eau des beings rend un odeur de ſoufre à la mode d'Aigues caudes (*a*) & autres. La chaleur en eſt moderée comme de Barbotan (*b*) ou Aigues caudes, & les beings à cette cauſe fort dous & pleſans. Qui aura à conduire des dames qui ſe veuillent beingner avec reſpect & délicateſſe, il les peut mener là, car elles ſont auſſi ſeules au bein, qui ſamble un très riche cabinet, cler, vitré, tout au tour revetu de lambris peint & planché très propremant; à tout (*c*) des ſieges &

(*a*) Eaux thermales ſur la montagne d'Oſſau en Bearn.

(*b*) Eaux thermales dans le Comté d'Armagnac.

(*c*) Avec.

des petites tables pour lire ou jouer ſi on veut etant dans le bein. Celuj qui ſe beingne, vuide & reçoit autant d'eau qu'il lui plaict; & a t'-on les chambres voiſines chacune de ſon bein, les proumenoers beaus le long de la riviere, outre les artificiels d'aucunes galeries. Ces beings ſont aſſis en un vallon commandé par les coſtés de hautes montaignes, mais toutefois pour la pluſpart fertiles & cultivées. L'eau au boire eſt un peu fade & molle, come une eau battue, & quant au gouſt elle ſent au ſouffre; elle a je ne ſcay quelle picure de ſalure (*a*). Son uſage à ceus du païs eſt principalemant pour ce being, dans lequel ils ſe font corneter (*b*) & ſeigner ſi fort, que j'ay veu les deux beings publicques par-

(*a*) C'eſt-à-dire, eſt *acidule*, piquante.

(*b*) Ventouſer.

fois qui ſembloint eſtre de pur ſang. Ceux qui en boivent à leur coutume, c'eſt un verre ou deux pour le plus. On y arréte ordinairement cinq ou ſix ſepmaines, & quaſi tout le long de l'eſté ils ſont fréquentés. Nulle autre nation ne s'en ayde, ou fort peu que l'Allemande; & ils y viennent à fort grandes foules. L'uſage en eſt fort antien, & duquel Tacitus faict mantion (*a*); il en chercha tant qu'il peut la maitreſſe ſource & n'en peut rien apprendre (*b*); mais de ce qu'il ſamble, elles ſont toutes fort baſſes & au niveau quaſi de la riviere. Elle eſt moins nette que les autres

(*a*) Hiſtoire, *liv.* 1, *n°.* 67. *Locus amæno ſalubrium aquarum uſu frequens.*

(*b*) Je ne ſais où l'Ecrivain a pris cela. La mémoire trompoit quelquefois Montaigne, comme tous ceux qui citent beaucoup; car on ne peut mettre cette érudition que ſur ſon compte.

eaus que nous avons veu ailleurs, & charrie en la puiſant certenes petites filandres fort menues. Elle n'a point ces petites etincelures qu'on voit briller dans les autres eaus ſouffrées, quand on les reçoit dans le verre, & comme dit le ſeigneur Maldonat, qu'ont celles de Spa. M. de Montaigne en beut lendemein que nous fumes arrivés, qui fut lundi matin, ſept petits verres qui revenoint à une groſſe chopine de ſa maiſon; landemein cinq grands verres qui revenoint à dix de ces petits, & pouvoint faire une pinte. Ce meſme mardy à l'heure de neuf heures du matin, pendant que les autres diſnoint, il ſe mit dans le bein, & y ſua depuis en eſtre ſorti bien fort dans le lict. Il n'y arreſta qu'une demy heure; car ceus du païs qui y ſont tout le long du jour à jouer & à boire, ne ſont dans l'eau que juſqu'aus reins; lui s'y tenoit engagé juſques au col, eſtandu

le long de ſon bein. Et ce jour partit du bein un ſeigneur Souiſſe, fort bon ſerviteur de notre couronne, qui avoit fort entretenu M. de Montaigne tout le jour precedant des affaires du païs de Souiſſe, & lui montra une lettre que l'ambaſſadeur de France (*a*), fils du préſident du Harlay (*Achille*) lui eſcrivoit de Solurre (*b*) où il ſe tient, lui recommandant le ſervice du roi pendant ſon abſence, etant mandé par la Reine (*c*) de l'aller trouver à Lion, & de s'oppoſer aus deſſeins d'Eſpaigne & de Savoïe. Le

(*a*) Harlai de Sanci, bon ami de Henri IV, alors Roi de Navarre.

(*b*) Soleure.

(*c*) Il faut entendre la Reine Mere, *Catherine de Médicis*; la Reine, femme d'Henri III, qui vivoit alors; *Louiſe de Lorraine*, que l'on nommoit la *Reine Vierge*, ne ſe mêloit point des affaires d'Etat.

Duc de Savoïe qui venoict de decéder (*a*), avoit faict alliance il y avoit un an ou deux avec aucuns cantons : à quoy le Roy avoit ouvertemant reſiſté, allegant que lui eſtant des ja obligés, ils ne pouvoint recevoir nulles nouvelles obligations, ſans ſon intereſt; ce que aucuns des cantons avoint gouſté, meſme par le moyen dudit Sr. Souïſſe, & avoint refuſé cette alliance. Ils reçoivent à la vérité le nom du Roy en tous ces quartiers là, avec reverence & amitié, & nous y font toutes les courtoyſies qu'il eſt poſſible. Les Eſpaignols y ſont mal. Le trein de ce Souiſſe eſtoit quatre chevaus. Son fils qui eſt desja penſionnere du Roy, come le pere, ſur l'un, un valet ſur l'autre, une fille grande & belle ſur un autre, avec une houſſe de drap & planchette

(*a*) Emmanuel Philibert, mort le 30 Août 1580.

à la françoiſe, une male en croppe & un porte bonnet à l'arçon, ſans aucune fame avec elle; & ſi eſtoint à deux grandes journées de leur retrete, qui eſt une ville où ledit ſieur eſt gouverneur; le bon homme ſur le quatrieſme. Les veſtemans ordinaires des fames me ſamblent auſſi propres que les noſtres, meſme l'acouſtremant de teſte qui eſt un bonnet à la cognarde ayant un rebras par derriere, & par devant, ſur le front, un petit avancemant: cela eſt anrichi tout au tour de flocs de ſoye ou de bords de forrures; le poil naturel leur pand par derriere tout cordonné. Si vous leur oſtés ce bonnet par jeu, car il ne tient non plus que les noſtres, elles ne s'en offencent pas, & voiés leur teſte tout à nud. Les plus jeunes, au lieu de bonnet, portent des guirlandes ſulemant ſur la teſte. Elles n'ont pas grande différence de veſtemens, pour diſtinguer

leurs conditions. On les ſalue en baiſant la main & offrant à toucher la leur. Autremant, ſi en paſſant vous leur faites des bonnetades & inclinations, la pluſpart ſe tiennent plantées ſans aucun mouvemant, & eſt leur façon antienne. Aucunes baiſſent un peu la teſte, pour vous reſaluer. Ce ſont communéemant belles fammes, grandes & blanches. C'eſt une très bonne nation meſme à ceus qui ſe conforment à eux. M. de Montaigne, pour eſſayer tout à faict la diverſité des mœurs & façons, ſe laiſſoit partout ſervir à la mode de chaque païs, quelque difficulté qu'il y ttouvat. Toutefois en Souiſſe il diſoit qu'il n'en ſouffroit nulle, que de n'avoir à table qu'un petit drapeau d'un demi pied pour ſerviette, & le meſme drapeau, les Souiſſes ne le deplient par ſulemant en leur diſner, & ſi ont force ſauces & pluſieurs diverſité de potages; mais ils ſervent

tousjours autant de ceuillieres de bois, manchées d'argent, comme il y a d'homes. Et jamais Souiſſe n'eſt ſans couſteau, duquel ils prennent toutes choſes & ne mettent guiere la main au plat. Quaſi toutes leurs villes portent au deſſus des armes particulieres de la ville, celes de l'Empereur & de la maiſon d'Auſtriche, auſſi la pluſpart ont eſté demambrées dudict archiduché par les mauvais meſnagiers de cette maiſon. Ils diſent là que tous ceus de cette maiſon d'Auſtriche, ſauf le Roy Catholique, ſont réduits à grande povreté, meſmemant l'Empereur qui eſt en peu d'eſtimation en Allemaigne. L'eau que M. de Montaigne avoit beu le mardy, lui avoit faict faire trois ſelles & s'eſtoit toute vuidée avant mydy (*a*). Le mer-

(*a*) On ſe paſſeroit bien de pareils détails; mais nous n'avons rien voulu tronquer. D'ailleurs on voit l'attrait ſingulier

credy matin, il en print meſme meſure que le jour precedent. Il treuve que, quand il ſe faict ſuer au bein, le lendemein il faict beaucoup moins d'urines, & ne rend pas l'eau qu'il a beu; ce qu'il eſſaya auſſi à Plommieres. Car l'eau qu'il prant lendemein, il la rend colorée & en rend fort peu, par où il juge qu'elle ſe tourne en aliment ſoudain, ſoit que l'évacuation de la ſueur precedente le face, ou le jûne; car lorſqu'il ſe beignoit, il ne faiſoit qu'un repas: cela fut cauſe qu'il ne ſe beigna qu'une fois. Le mercredy, ſon hoſte acheta force poiſſons; ledict ſeigneur s'enqueroit pourquoi c'eſtoit. Il lui fut reſpondu, que la pluſpart dudit lieu de Bade mangeoint poiſſon le mercredy par religion: ce qui lui confirma ce qu'il avoit ouy dire, que ceus

---

que la garde-robe avoit pour Montaigne. *Eſſais, liv.* 3, *ch.* 9 & 13.

qui

qui tiennent là la religion catholique, y ſont beaucoup plus tandus & devotieux par la circonſtance de l'opinion contrere. Il diſcouroit ainſi que : » Quand la confuſion & le » meſlange ſe faict dans meſmes vil- » les, & ſe ſeme en une meſme » police, cela relache les affections » des hommes. La mixtion ſe coulant » juſques aus individus, com'il advient » en Auſpourg & villes impériales » ; mais quand une ville n'a qu'une police (car les villes de Souiſſe ont chacune leurs lois à part & leur gouvernement chacune a part ſoy, ny ne dependent en matiere de leur police les unes des autres, leur conjunction & colligance, ce n'eſt qu'en certenes conditions générales, » les villes » qui ſont une cité à part & un corps » civil à part entier, à tous les mam- » bres, elles ont de quoy ſe fortifier » & ſe meintenir; elles ſe fermiſſent » ſans doubte & ſe reſſerrent & ſe

» rejouingnent par la ſecouſſe de la » contagion voiſine ». Nous nous applicames incontinant à la chaleur de leurs poiles, & eſt nul des noſtres qui s'en offençât. Car depuis qu'on a avalé une certene odeur d'air qui vous frappe en entrant, le demurant c'eſt une chaleur douce & eguale. M. de Montaigne, qui couchoit dans un poile, s'en louoit fort, & de ſantir toute la nuit une tiedeur d'air plaiſante & moderée. Au moins on ne s'y brûle ny le viſage ny les botes, & eſt on quitte des fumées de France. Auſſi là, où nous prenons nos robes de chambre chaudes & fourrées entrant au logis, eus au rebours ſe mettent en pourpoint, & ſe tiennent la teſte deſcouverte au poile, & s'habillent chaudement pour ſe remettre à l'air. Le jeudy il but de meſme; ſon eau fit opération & par devant & par derriere, & vuidoit du ſable non en grande quantité; &

même il les trouva plus actives que autres qu'il euſt eſſayées, ſoit la force de l'eau, ou que ſon corps fût ainſi diſpoſé, & ſi en beuvoit moins qu'il n'avoit faict de nulles autres, & ne les rendoit point ſi crues comme les autres. Ce jeudy il parla à un miniſtre de Zurich & natif de là, qui arriva là, & trouva que leur religion premiere eſtoit Zuinglienne : de laquelle ce miniſtre lui diſoit qu'ils eſtoient approchés de la Calvinienne, qui eſtoit un peu plus douce. Et interrogé de la prédeſtination, lui reſpondit qu'ils tenoint le moyen entre Geneſve & Auguſte (*Ausbourg*,) mais qu'ils n'empeſchoint (*a*) pas leur peuple de cette diſpute. De ſon particulier jugement, il inclinoit plus à l'extrême de Zuingle & la haut louoit, come celle qui eſtoit plus

(*a*) N'embarraſſoient.

approchante de la premiere Chreſtienté. Le vendredy après desjuné, à ſept heures du matin, ſeptieſme jour d'Octobre, nous partimes de Bade; & avant partir, M. de Montaigne beut encore la meſure deſdites eaus : ainſy il y beut cinq fois. Sur le doute de leur opération, en laquelle il treuve autant d'occaſion de bien eſperer qu'en nulles autres, ſoit pour le breuvage, ſoit pour le being, il conſeilleroit autant volantiers ces beings que nuls autres qu'il eût veus juſques alors, d'autant qu'il y a non ſeulemant tant d'ayſance & de commodité du lieu & du logis, ſi propre, ſi bien party, ſelon la part que chacun en veut, ſans ſubjection ny ampeſchemant d'une chambre à autre, qu'il y a des pars pour les petits particuliers & autres pour les grands. Beings, galeries, cuiſines, cabiners, chapelles à part pour un trein, & au logis voiſin du

noſtre, qui ſe nome la cour de la ville, & le noſtre la cour de derriere, ce ſont maiſons publicques appertenantes à la ſeigneurie des cantons, & ſe tiennent par locateres. Il y a audit logis voiſin encore quelques cheminées à la françoiſe. Les maiſtreſſes chambres ont toutes des poiles. L'exaction du payement eſt un peu tyrannique, come en toutes nations, & notamment en la noſtre, envers les eſtrangiers. Quatre chambres garnies de neuf licts, deſqueles les deux avoint poiles & un being, nous couſtarent un eſcu par jour chacun des maiſtres; & des ſerviteurs, quatre bats, c'eſt-à-dire, neuf ſolds, & un peu plus pour chaque; les chevaux ſix bats, qui ſont environ quatorze ſolds par jour; mais outre cela ils y adjouſtarent pluſieurs friponneries, contre leur couſtume. Ils font gardes en leurs villes & aux beins meſmes, qui n'eſt qu'un village.

Il y a toutes les nuicts deux ſentinelles qui roulent (*a*) autour des maiſons, non tant pour ſe garder des ennemis, que de peur du feu ou autre remuemant. Quand les heures ſonnent, l'un d'eux eſt tenu de crier à haute voix & pleine teſte à l'autre, & luy demander quelle heure il eſt; à quoy l'autre reſpond de meſme voix, nouvelles de l'heure, & adjouſte qu'il face bon guet. Les fames y font les buées (*b*) à deſcouvert & en lieu publicque, dreſſant près des eaux un petit fouier de bois où elles font chauffer leur eau, & les font meilleures, & fourbiſſent auſſi beaucoup mieux la vaiſſelle qu'en nos hoſtelleries de France. Aux hoſtelleries, chaque chamberiere a ſa charge & chaque valet. C'eſt un mal'heur que, quel-

(*a*) Font la ronde.

(*b*) La leſſive.

que diligence qu'on faſſe, il n'eſt poſſible que des gens du païs, ſi on n'en rencontre de plus habiles que le vulgaire, qu'un eſtrangier ſoit informé des choſes notables de chaque lieu, & ne ſçavent ce que vous leur demandés. Je le dis à propos de ce que nous avions eſté là cinq jours avec toute la curioſité que nous pouvions, & n'avions oui parler de ce que nous trouvâmes à l'iſſue de la ville. Une piérre de la hauteur d'un home qui ſembloit eſtre la piece de quelque pilier, ſans façon ny ouvrage, plantée à un couin de maiſon pour paroître ſur le paſſage du grand chemin, où il y a une inſcription latine que je n'eus moyen de tranſcrire; mais c'eſt une ſimple dedicace aus empereurs Nerva & Trajan. Nous vinſmes paſſer le Rhin à la ville de Keyſerſtoul (*a*) qui eſt des alliées

(*a*) Ville du Comté de Bade.

des Souiſſes, & catholique, & delà ſuivimes ladite riviere par un très-beau plat païs, juſques à ce que nous rencontrâmes des ſaults, où elle ſe rompt contre des rochiers, qu'ils appellent les catharactes, comme celles du Nil. C'eſt que audeſſoubs de Schaffouſe le Rhin rencontre un fond plein de gros rochiers, où il ſe rompt, & audeſſoubs, dans ces meſmes rochiers, il rencontre une pante d'environ deux piques de haut, où il faict un grand ſault, eſcumant & bruiant eſtrangement. Cela arreſte le cours des baſteaus & interrompt la navigation de la ditte riviere. Nous vinſmes ſoupper d'une trete à

SCHAFFOUSE, quatre lieues. Ville capitale de l'un des cantons des Souiſſes de la religion que j'ay ſuſdict, de ceux de Zurich. Partant de Bade, nous laiſſames Zurich à main droite où M. de Montaigne eſtoit deliberé d'aller, n'en eſtant qu'à deux

lieues ; mais on lui rapporta que la peſte y eſtoit. A Schaffouſe nous ne viſmes rien de rare. Ils y font faire une citadelle qui ſera aſſés belle. Il y a une bute à tirer de l'arbaleſtre, & une place pour ce ſervice, la plus belle, grande & accommodée d'ombrage, de ſieges, de galeries & de logis, qu'il eſt poſſible ; & y en a une pareille à l'hacquebute (*a*). Il y a des moulins d'eau à ſier bois, comme nous en avions veu pluſieurs ailleurs, & à broyer du lin & à piller (*b*) du mil. Il y a auſſi un abre (*c*) de la façon duquel nous en avions veu d'autres, meſme à Bade, mais non pas de pareille grandeur. Des premieres branches, & plus baſſes, ils ſe ſervent à faire le planchier d'une galerie ronde, qui a vint pas de dia-

(*a*) L'Arquebuſe.
(*b*) Piler.
(*c*) Arbre.

metre ; ces branches, ils les replient contre-mont, & leur font embraſſer le rond de cette galerie, & ſe hauſſer à-mont, autant qu'elles peuvent. Ils tondent après l'abre, & le gardent de jetter (*a*) juſques à la hauteur qu'ils veulent donner à cette galerie, qui eſt environ de dix pieds. Ils prennent là les autres branches qui viennent à l'abre, leſqueles ils couchent ſur certennes cliſſes pour faire la couverture du cabinet, & depuis les plient en bas, pour les faire joindre à celles qui montent contre-mont, & rempliſſent de verdure tout ce vuide. Ils retondent encor après cela l'abre juſques à ſa teſte, où ils y laiſſent eſpandre ſes branches en liberté. Cela rend une très belle forme & eſt un très bel abre. Outre cela, ils ont faict ſourdre à ſon pied

(*a*) Pouſſer.

un cours de fontene qui ſe verſe au-deſſus du planchier de cette galerie. M. de Montaigne viſita les Bourguemaiſtres de la ville, qui, pour le gratifier avecques autres officiers publiques (*a*), vindrent ſoupper à noſtre logis, & y firent preſenter du vin à M. d'Eſtiſſac & à lui. Ce ne fut ſans pluſieurs harangues cerimonieuſes d'une part & d'autres. Le principal Bourguemaiſtre eſtoit gentil'homme & nourri page ches feu M. d'Orleans (*b*), qui avoit desja tout oublié ſon françois. Ce canton fait profeſſion d'eſtre fort noſtre, & en a donné ce teſmoingnage recent, d'avoir refuſé à noſtre faveur la confederation que feu M. de Savoïe recherchoit avec les cantons, de quoy

(*a*) Publics.

(*b*) Charles, frere cadet d'Henri II, d'abord Duc d'Angoulême, puis d'Orléans, mort le 9 Septembre 1545.

j'ay faict cy deſſus mention. Le ſamedy 8e d'Octobre, nous partiſmes au matin à huit heures, après desjuné, de Schaffouſe, où il y a très bon logis à la Couronne. Un homme ſçavant du païs, entretint M. de Montaigne; & entre autres choſes, de ce que les habitants de cette ville ne ſoint, à la vérité, guierre affectionnés à notre Cour; de maniere que toutes les deliberations où il s'etoit trouvé touchant la conféderation avec le Roy, la plus grande partie du peuple eſtoit toujours d'avis de la rompre: mais que par les menées d'aucuns riches, cela ſe conduiſoit autremant. Nous viſmes au partir, un engin de fer que nous avions veu auſſi ailleurs, par lequel on ſouleve les groſſes pierres, ſans s'y ſervir de la force des hommes pour charger les charretes. Nous paſſames le long du Rhin, que nous avions à notre mein droite, juſques à *Stain*, petite ville alliée

des cantons, de meſme religion que Schaffouſe. Si eſt ce qu'en chemin, il y avoit force croix de pierre, où nous repaſſames le Rhin ſur un autre pont de bois, & coutoyant la rive, l'aïant à notre main gauche, paſſames le long d'un autre petite ville, auſſi des alliées des cantons catholicques. Le Rhin s'eſpand là en une merveilleuſe largeur, come eſt notre Garonne davant Blaye, & puis ſe reſſerre juſques à

Constance, quatre lieues, où nous arrivames ſur les quatre heures. C'eſt une ville de la grandeur de Chalons, apertenant à l'Archiduc d'Auſtriche, & catholicque, parce qu'elle a eſté autrefois, & depuis trente ans, poſſédée par les Luthériens, d'où l'Empereur Charles V^e^. les deſlogea par force. Les Egliſes s'en ſentent encores aus images. L'Eveſque qui eſt Gentilhome du païs & Cardinal, demeurant à Rome, en tire bien qua-

rante mille eſcus de revenu. Il y a des chanoinies, en l'Egliſe Noſtre Dame, qui valent mille cinq cens florins, & ſont à des Gentilshomes. Nous en viſmes un à cheval, venant de dehors, vetu licentieuſement comme un home de guerre; auſſi dit-on qu'il y a force Lutériens dans la ville. Nous montaſmes au clochier qui eſt fort haut, & y trouvames un homme attaché pour ſantinelle, qui n'en part jamais quelque occaſion qu'il y ait, & y eſt enfermé. Ils dreſſent ſur le bord du Rhin, un grand batimant couvert, de cinquante pas de long & quarante de large ou environ; ils mettront-là douze ou quinze grandes roues, par le moyen deſqueles ils eſleveront ſans ceſſe grande quantité d'eau, ſur un planchié qui ſera un eſtage audeſſus, & autres roues de fer en pareil nombre, car les baſſes ſont de bois, & releveront de meſme de ce planchier

à un autre audeſſus. Cett'eau, qui eſtant montée à cette hauteur, qui eſt environ de cinquante piés, ſe degorgera par un grand & large canal artificiel, ſe conduira dans leur ville, pour y faire moudre pluſieurs moulins. L'artiſan qui conduiſoit cette maiſon, ſeulement pour ſa main, avoit cinq mille ſept cens florins, & fourni outre cela de vin. Tout au fons de l'eau, ils font un planchier ferme tout au tour, pour rompre, diſent-ils, le cours de l'eau, & affin que dans cet eſtuy elle s'endorme, affin qu'elle s'y puiſſe puiſer plus ayſéemant. Ils dreſſent auſſi des engeins, par le moyen deſquels on puiſſe hauſſer & baiſſer tout ce rouage, ſelon que l'eau vient à eſtre haute ou baſſe. Le Rhin n'a pas là ce nom: car à la teſte de la ville, il s'eſtand en forme de lac, qui a bien quatre lieues d'Allemaigne de large, & cinq ou ſix de long. Ils ont une belle ter-

raſſe, qui regarde ce grand lac en pouinte, où ils recueillent les marchandiſes; & à cinquante pas de ce lac, une belle maiſonnette où ils tiennent continuellemant une ſantinelle; & y ont attaché une cheine par laquellc ils ferment le pas de l'antrée du pont, ayant rangé force pals (*a*) qui enferment des deux coſtés cete eſpace de lac, dans lequel eſpace ſe logent les bateaus & ſe chargent. En l'Egliſe Noſtre Dame, il y a un conduit, qui, au deſſus du Rhin, ſe va rendre au faux-bourg de la ville. Nous reconnumes que nous perdions le païs de Souiſſe, à ce que un peu avant que d'arriver à la ville, nous viſmes pluſieurs maiſons de gentil'homes; car il ne s'en voit guieres en Souiſſe. Mais quant aus maiſons privées, elles ſont & aus villes & aus champs, par la route que nous avons

(*a*) Pilotis.

tenu, ſans compareiſon plus belles qu'en France, & n'ont faute que d'ardoiſes, & notament les hoſteleries, & meilleur traitemant; car ce qu'ils ont à dire pour noſtre ſervice, ce n'eſt pas par indigence, on le connoit aſſés au reſte de leur equipage; & n'en eſt point où chacun ne boive en grands vaiſſeaux d'argent, la pluſpart dorés & labourés (*b*), mais ils ſont à dire par couſtume. C'eſt un païs très fertile, notament de vins. Pour revenir à Conſtance, nous fumes mal logés à l'aigle, & y reçeumes de l'hoſte un trait de la liberté & fierté barbare Alemaneſque, ſur la querelle de l'un de nos homes de pied avec noſtre guide de Baſle. Et parce que la choſe en vint juſques aus juges, auſquels il s'alla pleindre, le Prevot du lieu, qui eſt un Gentilhome Italien, qui eſt là habitué

(*a*) Travaillés.

& marié, & a droit de bourgeoiſie il y a longtemps, reſpondit à M. de Montaigne, ſur ce qu'on l'enqueroit, ſi les domeſtiques ſerviteurs dudit ſeigneur ſeroint crus en teſmoingnage pour nous: il reſpondit que oui, pourveu qu'il leur donnat congé, mais que ſoudain après il les pourroit reprendre à ſon ſervice. C'étoit une ſubtilité remercable. Lendemein qui fut Dimenche, à cauſe de ce deſordre, nous arreſtames juſques après diſner, & changeames de logis au *brochet*, où nous fumes fort bien. Le fils du Capitene de la ville, qui a eſté nourri page chez M. de Meru (*a*), accompaigna tous-jours Meſſieurs à leur repas & ailleurs; ſi ne ſçavoit-il nul mot de françois. Les ſervices de leurs tables ſe chan-

(*a*) Charles de Montmorenci, depuis Duc d'Anville, & Amiral de France, fils du Connétable Anne de Montmorenci.

gent ſouvent. On leur donna là, & ſouvent depuis, après la nappe levée, d'autres nouveaus ſervices parmy les verres de vin : le premier, des canaules, que les Guaſcons appellent; après, du pain d'eſpice, & pour le tiers un pain blanc, tandre, coupé à taillades, ſe tenant pourtant entier; dans les deſcoupures, il y a force eſpices & force ſel jetté parmy, & audeſſus auſſi de la croute de pain. Cette contrée eſt extreſmement pleine de Ladreries, & en ſont les chemins tout pleins. Les gens de village ſervent au des-juner de leurs gens de travail, des fouaſſes (*b*) fort plattes, où il y a du fenouil, & au deſſus de la fouaſſe des petits lopins de lard hachés fort menus & des goſſes d'ail. Parmi les Alemands, pour honorer un home, ils gaignent tous-

(*a*) Fouaces eſpece de galettes, *Voyez* Rabelais, *liv.* 1, *ch.* 25.

jours ſon coſté gauche, en quelque aſſiete qu'il ſoit; & prennent à offenſe de ſe mettre à ſon coſté droit, diſant que pour déferer à un home, il faut lui laiſſer le coſté droit libre, pour mettre la main aux armes. Le dimenche après diſner nous partimes de Conſtance; & après avoir paſſé le lac à une lieue de la ville, nous en vinſmes coucher à

SMARDORFF, deux lieues, qui eſt une petite ville Catholicque, à l'enſeigne de Coulogne (*a*), & logeames à la poſte qui y eſt aſſiſe pour le paſſage d'Italie en Alemaigne, pour l'Empereur. Là, come en pluſieurs autres lieus, ils rempliſſent les paillaſſes de feuilles de certein abre qui ſert mieus que la paille & dure plus longtemps. C'eſt une ville entournée d'un gran païs de

(*a*) Cologne.

vignes, où il croît de très bons vins. Le lundy 10 d'Octobre, nous partismes après des-juner : car M. de Montaigne fut convié par le beau jour de changer de dessein d'aller à Ravesbourg ce jour-là, & se destourna d'une journée pour aller à Linde (*b*). M. de Montaigne ne des-junoit jamais; mais on lui apportoit une piece de pein sec qu'il mangeoit en chemin, & estoit par fois eidé des reisins qu'il trouvoit, les vendanges se faisant encores en ce païs là, le païs estant plein de vignes, & mesmes autour de Linde. Ils les soulevent de terre en treilles, & y laissent force belles routes pleines de verdure, qui sont très-belles. Nous passames une ville nommée Sonchem, qui est Impériale Catholicque, sur la rive du lac de Constance; en laquelle ville toutes

(*a*) Lindaw.

les marchandiſes d'Oulme (*a*) de Nuremberg & d'ailleurs ſe rendent en charrois, & prennent delà la route du Rhin par le lac. Nous arrivaſmes ſur les trois heures après midy à

Linde (*b*), trois lieues, petite ville aſſiſe à cent pas avant dans le lac, leſquels cent pas on paſſe ſur un pont de pierre : il n'y a que cette entrée, tout le reſte de la ville eſtant entourné de ce lac. Il a bien une lieue de large, & au delà du lac naiſſent les montaignes des Griſons. Ce lac & toutes les rivieres de là autour ſont baſſes en hiver, & groſſes en été, à cauſe des neges fondues. En tout ce pays les fames couvrent leur teſte de chappeaus ou bonnets de fourriure, come nos calotes ; le deſ-

(*a*) D'Ulm.

(*b*) Lindaw.

ſus, de quelque fourrure plus honeſte, come de gris; & ne coute un tel bonnet que trois teſtons, & le dedans d'eigneaus (*a*). La fenêtre qui eſt au devant de nos calotes, elles la portent en derriere, par où paroît tout leur poil treſſé. Elles ſont auſſi volantiers chauſſées de botines ou rouges ou blanches, qui ne leur ſieſent pas mal. Il y a exercice de deux Religions. Nous fumes voir l'Egliſe catholicque batie l'an 866, où toutes choſes ſont en leur entier, & viſmes auſſi l'Egliſe de quoi les Miniſtres ſe ſervent. Toutes les villes Impériales ont liberté de deux Religions Catholicque & Lutériene, ſelon la volanté des habitans. Ils s'appliquent plus ou moins à cele qu'ils favoriſent. A Linde il n'y a que deus ou trois Catholicques, à ce que le preſtre (*b*) dît à

(*a*) De laine d'agneau.

(*b*) C'eſt-à-dire, le Curé. Dans ſes

M. de Montaigne. Les preſtres ne laiſſent pas d'avoir leur revenu libre & de faire leur office, come font auſſi des Noneins qu'il y a. Ledit ſieur de Montaigne parla auſſi au Miniſtre, de qui il n'apprint pas grand choſe, ſauf la haine ordineire contre Zuingle & Calvin. On tient qu'à la vérité il eſt peu de villes qui n'ayent quelque choſe de particulier en leur créance; & ſous l'autorité de Martin (*a*) qu'ils reçoivent pour chef, ils dreſſent pluſieurs diſputes ſur l'interprétation du ſens ez eſcrits de Martin. Nous lojames à la Couronne, qui eſt

---

Eſſais, Montaigne appelle le Curé de ſon village, *mon Preſtre*. Jadis le Prêtre ou Curé étoit preſque toujours le commenſal ou domeſtique du Seigneur & le *gérent de ſon domeſtique*. Le Concile de Trente releva & ennoblit un peu cette profeſſion preſque dégradée. *Voyez* Rabelais, *liv.* 4, *c.* 13, 14 & 15.

(*a*) Luther.

un

un beau logis. Au lambris du poile il y avoit une forme de cage de meſme le lambris, à loger grand nombre d'oiſeaus; ell'avoit des allées ſuſpenduës & accommodées de fil d'aréchal, qui ſervoint d'eſpace aus oiſeaus d'un bout à l'autre du poile. Ils ne ſont meublés ny fuſtés (*a*) que de ſapin qui eſt l'abre le plus ordinere de leurs foreſts; mais ils le peignent, verniſſent & nettoyent curieuſemant, & ont mêmes des vergettes de poil de quoi ils épouſſetent leurs bancs & tables. Ils ont grande abondance de chous-cabus (*b*) quils hachent me-

(*a*) Boiſés.

(*b*) Le chou-cabus eſt fort eſtimé en Suiſſe & en Savoie. Le Pere Menestrier parle d'une famille noble de ces contrées qui a pour armoiries un chou cabus au naturel en champ d'argent, & pour deviſe, en contrepetterie : *Tout n'eſt qu'abus.*

nus à tout (*a*) un inſtrumant exprès, & ainſi haché en mettent grande quantité dans des cuves à tout du ſel (*b*), de quoi ils font des potages tout l'hiver. Là M. de Montaigne eſſaïa à ſe faire couvrir au lict d'une coite, come c'eſt leur cotume & ſe loua fort de cet uſage, trouvant que c'eſtoit une couverture & chaude & legiere. On n'a à ſon avis à ſe plaindre que du coucher pour les homes délicats; mais qui porteroit un materas (*c*) qu'ils ne connoiſſent pas là, & un pavillon dans ſes coffres, il n'y trouveroit rien à dire: car quant au tretemant de table, ils ſont ſi abondans en vivres, & diverſifient

(*a*) Avec.

(*b*) C'eſt ce que les Allemands nomment *ſaür-crott*, vulgairement *ſurcroute*. Voyez *le Cuiſinier François; les Dons de Comus, &c.*

(*c*) Matelas.

leur ſervice en tant de ſortes de potages, de ſauces, de ſalades, come hors de noſtre uſage. Ils nous ont preſanté des potages faicts de couins (*a*); d'autres de pommes cuites taillées à ruelles ſur la ſouppe, & des ſalades de chous-cabus. Ils font auſſi des brouets, ſans pein, de diverſes ſortes, come de ris où chacun peſche en commun, (car il n'y a nul ſervice particulier), & cela d'un ſi bon gouſt, aus bons logis, que à pene nos cuiſines de la nobleſſe francèſe lui ſembloint comparables; & y en a peu qui ayent des ſales ſi parées. Ils ont grande abondance de bon poiſſon qu'ils mêlent au ſervice de chair; ils y deſdeingnent les truites & n'en mangent que le foye; ils ont force gibier, bécaſſes, levreaux, qu'ils acoutrent d'une façon fort eſloingnée de la noſtre, mais auſſi bonne au

(*a*) Coings.

moins. Nous ne viſmes jamais des vivres ſi tendres com'ils les ſervent communéemant. Ils meſlent des prunes cuites, des tartes de poires & de pommes au ſervice de la viande, & mettent tantoſt le roti le premier & le potage à la fin, tantoſt au rebours. Leur fruict, ce ne ſont que poires, pommes qu'ils ont fort bonnes, noix & formage. Parmi la viande, ils ſervent un inſtrumant d'arjant ou d'eſtein, à quatre logettes, où ils mettent diverſes ſortes d'épiſſeries pilées & ont du cumin ou un grein ſemblable, qui eſt piquant & chaut, qu'il meſlent à leur pein, & leur pein eſt la pluſpart faict avec du fenouil. Après le repas ils remetent ſur la table des verres pleins & y font deux ou trois ſervices de pluſieurs choſes qui eſmeuvent l'altération. M. de Montaigne trouvoit à dire trois choſes en ſon voïage : l'une, qu'il n'eût mené un cuiſinier pour l'inſtruire de leurs

façons & en pouvoir un jour faire voir la preuve chez lui ; l'autre qu'il n'avoit mené un valet Allemand, ou n'avoit cherché la compagnie de quelque Gentilhomme du païs (car de vivre à la mercy d'un bélitre de guide, il y ſantoit une grande incommodité) ; la tierce, qu'avant faire le voyage, il n'avoit veu les livres qui le pouvoint avertir des choſes rares & remarcables de chaque lieu, ou n'avoit un *Munſter* (*a*), ou quelque autre dans ſes coffres (*b*). Il mêloit à la vérité à ſon jugement un peu de paſſion du meſpris de ſon païs

(*a*) C'eſt-à-dire la Coſmographie de *Sebaſtien Munſter*, ſurnommé *le Strabon de l'Allemagne.*

(*b*) Il eſt étonnant, en effet, que Montaigne, connoiſſant ſi bien le prix des voyages, eût négligé les deux derniers moyens : car les ſecours qu'il eût tirés de ſon Cuiſinier, nous touchent peu.

qu'il avoit à haine & à contrecœur pour autres conſidérations; mais tant y a qu'il préferoit les commodités de ce païs-là ſans compareſon aux Francèſes, & s'y conforma juſqu'à y boire le vin ſans eau. Quant à boire à l'envi, il n'y fut jamais convié que de courtoiſie & ne l'entreprit jamais. La cherté en la haute Allemaigne eſt plus grande qu'en France; car à noſtre conte (*a*) l'home & cheval deſpanſe pour le moins par jour un eſcu au ſoleil. Les hoſtes content (*b*) en premier lieu le repas à quatre, cinq ou ſix *bas* pour table d'hoſte. Ils font un autre article de tout ce qu'on boit avant & après ces deux repas, & les moindres colations; de façon que les Alemans partent communéemant le matin du logis ſans boire. Les ſervices qui ſe font après le re-

(*a*) Compte.
(*b*) Comprent.

pas, & le vin qui s'y emploïe, en quoi va pour eus la principale deſpance, ils en font un conte (*a*) avec les colations. A la vérité, à voir la profuſion de leurs ſervices, & notammant du vin, là-meſmes où il eſt extrememant cher & apporté de païs loingtain, je treuve leur cherté excuſable. Ils vont eux meſmes conviant les ſerviteurs à boire, & leur font tenir table deux ou trois heures. Leur vin ſe ſert dans des vaiſſeaus come grandes cruches, & eſt un crime de voir un gobelet vuide qu'ils ne rempliſſent ſoudein, & jamais de l'eau, non pas à ceus meſme qui en demandent, s'ils ne ſont bien reſpectés. Ils content (*b*) après l'avoine des chevaus, & puis l'eſtable (*c*), qui comprend auſſi le foin. Ils ont cela de

(*a*) Compte.
(*b*) Comptent.
(*c*) L'écurie.

bon qu'ils demandent quaſi du premier mot ce qu'il leur faut, & ne guaigne-t-on guiere à marchander. Ils ſont glorieux, choleres & yvrognes; mais ils ne ſont, diſoit M. de Montaigne, ny trahiſtes (*a*), ny voleurs. Nous partimes delà après desjeuner, & nous randimes ſur les deux heures après midi à

VANGUEN, deux lieues, où l'inconvéniant du mulet de coffres, qui ſe bleſſoit, nous arreſta par force, & fumes contreins de louer une charrete pour le lendemein, à trois eſcus par jour; le charretier qui avoit quatre chevaus, ſe nourriſſant de là (*b*). C'eſt une petite ville impériale qui n'a jamais voulu recevoir compagnie d'autre religion que cátholicque, en laquelle ſe font les faulx ſi fameuſes, qu'on les

(*a*) Traitres.

(*b*) Sur cette ſomme.

envoïe vendre juſques en Lorrene. Il en partit lendemein, qui fut le mercredy au matin 12 d'Octobre, & tourna tout-court vers Trante (*a*) par le chemein le plus droit & ordinere, & nous en vinſmes diſner à

Isne, deux lieues, petite ville Impériale & très pleſammant diſpoſée. M. de Montaigne, come eſtoit ſa couſtume, alla ſoudein trouver un docteur théologien de cette ville, pour prendre langue, lequel docteur diſna avec eux. Il trouva que tout le peuple eſtoit lutérien, & vit l'Egliſe lutériene qui a eſté uſurpée, come les autres qu'ils tiennent ès villes impériales, des égliſes catholiques. Entr'autres propos qu'ils eurent enſamble ſur le ſacremant, M. de Montaigne s'aviſa qu'aucuns Calviniſtes l'avoint averty en chemein, que les Lutériens meſloint aux antiennes opinions

(*a*) Trente.

de Martin, pluſieurs erreurs eſtranges, come l'*Ubiquiſme*, maintenant le corps de Jéſus-Chriſt eſtre partout com'en l'hoſtie; par où ils tomboint en meſme inconvéniant de Zuingle, quoi que ce fût par diverſes voïes: l'un par trop eſpargner la préſance du corps, l'autre pour la trop prodiguer (car à ce conte le ſacremant n'avoit nul priviliege ſur le corps de l'Egliſe, ou aſſemblée de trois homes de bien); & que leur principaux argumans eſtoint que la divinité eſtoit inſéparable du corps, par quoi la divinité eſtant partout, que le corps l'eſtoit auſſi (*a*). Secondemant, que Jéſus-Chriſt devant eſtre tous-jours à la dextre du pere, il eſtait partout, d'autant que la dextre de Dieu, qui eſt ſa puiſſance, eſt partout (*b*).

(*a*) Par-tout.

(*b*) Il faut être Théologien pour bien

Ce Docteur nioit fort de parolle cette imputation, & s'en défendoit come d'une calomnie, mais par effect, il ſemble à M. de Montaigne qu'il ne s'en couvroit guere bien. Il fit compagnie à M. de Montaigne à aler viſiter un monaſtere très-beau & ſumptueux, où la meſſe ſe diſoit, & y entra & aſſiſta ſans tirer le bonnet, juſques à ce que MM. d'Eſtiſſac & de Montaigne euſſent faict leurs oraiſons. Ils alarent voir dans une cave de l'Abaïe une pierre longue & ronde, ſans autre ouvrage, arrachée, come il ſemble, d'un pilier, où en lettres latines fort liſables cette inſcription eſt : *que les Empereurs Pertinax & Antoninus Verus ont refaict les chemins & les ponts, à unze mille pas de Campidonum*, qui eſt *Kemp-*

---

expliquer ce galimathias. Montaigne l'expoſe comme il l'entend.

ten, où nous alames coucher. Cette pierre pouvoit eſtre là come ſur le chemein du rabillage ; car ils tiennent que ladite ville d'Iſne n'eſt pas fort antienne. Toutefois ayant reconnu les avenues dudit *Kempten* d'une part & d'autre, outre ce qu'il n'y a nul pont, nous ne pouvions reconnetre nul rabillage digne de tels ouvriers. Il y a bien quelques montaignes antrecoupées, mais ce n'eſt rien de grande manufacture.

KEMPTEN, trois lieues, une ville grande come Sainte-Foi (*a*), très belle & peuplée & richemant logée (*b*). Nous fumes à l'*Ours*, qui

---

(*a*) *Sainte-Foi*, petite ville de l'Agénois ſur la Dordogne. Montaigne l'employe ſouvent pour terme de comparaiſon, parce qu'elle lui étoit familiere. La Terre & le Château de Montaigne, ſitués auſſi ſur la Dordogne, ſont dans le voiſinage de cette Ville.

(*b*) Située.

eſt un très beau logis. On nous y ſervit de grands taſſes d'arjant de plus de ſortes, (qui n'ont uſage que d'ornemant, fort labourées & ſemées d'armoiries de divers Seigneurs), qu'il ne s'en tient en guiere de bones maiſons. Là ſe teſmoigna ce que diſoit ailleurs (M. de Montaigne) que ce qu'ils oblient du notre, c'eſt qu'ils le mépriſent; car aïant grand'foiſon de veſſelle d'eſtain, eſcurée com' à Montaigne, ils ne ſervirent que des aſſiettes de bois, très-polies à la vérité & très-belles. Sur les ſieges en tout ce païs, ils ſervent des cuſſins (*a*) pour ſe ſoir, & la pluſpart de leurs planchiers lambriſſés ſont voutés com'en demy croiſſant, ce qui leur donne une belle grace. Quant au linge de de quoy nous nous pleignions au commencemant, onques (*b*) puis

(*a*) Couſſins.

(*b*) Jamais.

nous n'en eumes faute, & pour mon maiſtre (*a*) je n'ay jamais failli à en avoir pour lui en faire des rideaus au liɛt; & ſi une ſerviette ne lui ſuffiſoit, on lui en changeoit à pluſieurs fois. En cette Ville, il y a tel Marchand qui faiɛt traficque de cant mille florins de toiles. M. de Montaigne, au partir de Conſtance, fût alé à ce canton de Souiſſe, d'où viennent les toiles à toute la Creſtienté (*b*), ſans ce que, pour revenir à *Linde*, il y avoit pour quatre ou cinq heures de traject du lac. Cete Ville eſt Luterienne, & ce qu'il y a d'eſtrange, c'eſt que, com' à Iſne, & là auſſi l'Egliſe catholique y eſt ſervie très-

(*a*) On voit que le Secrétaire de nos Voyageurs étoit un Domeſtique de Montaigne, & apparemment ſon valet de chambre.

(*b*) Peut-être à Stein, dans le canton de Zurick.

ſolemnellement : car le lendemein qui fut jeudy matin, un jour ouvrier, la meſſe ſe diſoit en l'Abbaye hors la Ville, com'elle ſe dict à Notre Dame de Paris le jour de Paſques, avec Muſicque & Orgues, où il n'y avoit que les Religieus. Le peuple, audehors des Villes impériales, n'a pas eu cette liberté de changer de religion. Ceus-là vont les fêtes à ce ſervice. C'eſt une très belle Abbaïe. L'Abbé la tient en titre de principauté, & lui vaut cinquante mille florins de rante. Il eſt de la maiſon d'*Eſtain* (*a*). Tous les Religieux ſont de neceſſité jantilshomes. Hildegarde, fame de Charlemaigne, la fonda l'an 783, & y eſt enterrée & tenue pour Sainte; ſes os ont été déterrés d'une cave où ils eſtoint, pour être enlevés (*b*) en une châſſe. Le meſme

(*a*) De Stain ou Stein.

(*b*) Elevés, placés.

jeudy matin, M. de Montaigne ala à l'Egliſe des Luteriens, pareille aus autres de leur ſecte & huguenotes : ſauf qu'à l'endret de l'Autel qui eſt la teſte de la Nef, il y a quelques bancs de bois qui ont des accoudoirs audeſſous, afin que ceus qui reçoivent leur cène, ſe puiſſent mettre à genous, com'ils font. Il y rancontra deux Miniſtres vieus, dont l'un preſchoit en Alemant à une aſſiſtance non guiere grande. Quand il eut achevé, on chanta un pſalme en Alemant, d'un chant un peu eſloigné du noſtre. A chaque verſet il y avoit des orgues qui ont eſté miſes freſchemant, très-belles, qui reſpondoint en muſique ; autant de fois que le prêcheur nomoit Jeſus-Chriſt, & lui & le peuple tiroint le bonnet. Après ce ſermon, l'autre Miniſtre s'alla mettre contre cet autel le viſage tourné vers le peuple, aïant un livre à la mein, à qui s'ala preſenter une jeune fame, la

teſte & les poils (*a*) eſpars, qui fit là une petite reverance à la mode du païs, & s'arrêta là ſeule debout : tantoſt après un garçon, qui eſtoit un artiſan, à tout (*b*) une eſpée au coſté, vint auſſi ſe preſanter & mettre à coté de cete fame. Le Miniſtre leur dict à tous deux quelques mots à l'oreille, & puis commanda que chacun dit le pare-noſtre, & après ſe mit à lire dans un livre. C'eſtoint certenes regles pour les jans qui ſe marient, & les fit toucher à la mein l'un de l'autre, ſans ſe baiſer. Cela faict, il s'en vint, & M. de Montaigne le print; ils deviſarent long tamps enſamble ; il mena ledit ſieur en ſa maiſon & éude, belle & bien accommodée; il ſe nome Johannes Tilianus, Auguſtanus (*c*). Ledit ſieur (*d*)

(*a*) Les cheveux.
(*b*) Avec.
(*c*) D'Ausbourg.
(*d*) Montaigne.

demandoit une confeſſion nouvelle, que les Luteriens ont faite, où tous les docteurs & princes qui la ſoutiennent, ſont ſignés; mais elle n'eſt pas en latin. Com'ils ſortoint de l'egliſe, les violons & tabourins ſortoint de l'autre coſté qui conduiſoint les mariés. A la demande qu'on lui fit, s'ils permettoint les danſes : il reſpondit, pourquoi non : A cela (*a*) : pourquoi aus vitres & en ce nouveau batimant d'orgues, ils avoint faict peindre Jeſus Chriſt & force images? (*b*) que ils ne défandoint pas les images, pour avertir les homes, pourveu que l'on ne les adorât pas. A ce : pourquoi donq ils avoint oſté les images antiennes des Egliſes? que ce n'eſtoint pas eus, mais que leurs bons diſciples les Zuingliens, incités du malin eſprit, y eſtoint

(*a*) A cette autre queſtion.

(*b*) Réponſe, comme dans le reſte du dialogue.

paſſés avant eus, qui avoint faict ce ravage, come pluſieurs autres : qui eſt cete meſme reſponſe, que d'autres de cete profeſſion avoint faicte audict ſieur ; meſme le docteur d'Iſne, à qui quand il demanda s'il haïſſoit la figure & effigie de la croix, il s'écria ſoudein : comant ſerois-je ſi atheiſte de haïr cette figure ſi heureuſe & glorieuſe aus Creſtiens ! que c'eſtoit des opinions diaboliques. Celui là mêmes dict tout détrouſéemant en dinant, qu'il aimeroit mieux ouir çant meſſes, que de participer à la cène de Calvin. Audict lieu on nous ſervit des lièvres blancs. La ville eſt aſſiſe ſur la riviere d'Iſler ; nous y diſnames ledict Jeudy, & nous en vinmes par un chemin montueus & ſtérile, coucher à

FRIENTEN, quatre lieues, petit village catholicque, come tout le reſte de cette contrée, qui eſt à l'Archiduc d'Auſtriche. J'avois oblié de dire

ſur l'article de Linde, qu'à l'antrée de la ville il y a un grand mur qui teſmoingne une grande antiquité, où je n'aperceu rien d'eſcrit. J'antan que ſon nom en Alemant ſignifie *vieille murailles*, qu'on m'a dict venir de là. Le vendredy au matin, quoique ce fût un bien chetif logis, nous n'y laiſſâmes pas d'y trouver force vivres. Leur coſtume eſt de ne chauffer jamais ny leurs linceuls pour ſe coucher, ny leurs veſtemans pour ſe lever, & s'offencent ſi on alume du feu en leur cuiſine pour cet effect, ou ſi on s'y ſert de celui qui y eſt; & eſt l'une des plus grandes querelles que nous euſſions par les logis. Là, mêmes au milieu des montaignes & des forets, où dix mille pieds de ſapin ne couſtent pas cinquante ſols, ils ne vouloint permettre non plus qu'ailleurs que nous fiſſions du feu. Vendredy matin nous en partimes & reprimes à gauche le chemin plus dous, aban-

donnant le ſantier des montaignes qui eſt le droit vers Trante (*a*). M. de Montaigne eſtant d'avis de faire le detour de quelques journées, pour voir certaines belles villes d'Allemaigne, & ſe repantant de quoi, à *Vanguen*, il avoit quitté le deſſein d'y aler, qui eſtoit le ſien premier, & avoit pris cet'autre route. En chemin nous rencontrames, come nous avions faict ailleurs en pluſieurs lieux, des moulins à eau, qui ne reçoivent l'eau que par une goutiere de bois qui prand l'eau au pied de quelque hauſſure, & puis eſlevée bien haut hors de terre & appuyée, vient à degorger ſa courſe par une pante fort drette qu'on lui donne au bout de cette goutiere, & vinmes diſner à

FRIESSEN, une lieue: c'eſt une petite ville catholicque apertenante à

(*a*) Trente.

l'Eveſque d'Auguſte (*a*) : nous y trouvaſmes force gens du trein de l'Archiduc d'Auſtriche qui eſtoit en un chateau voiſin de là avec le Duc de Baviere. Nous miſmes là ſur la riviere de Lech les coffres, & moi avec d'autres, pour les conduire à Augsbourg ſur un floton, qu'ils noment : ce ſont des pieces de bois jointes enſamble qui s'eſtandent quand on eſt à port (*b*). Il y a là une Abbaïe : on montra à Meſſieurs un calice & un'eſtole, qu'on tient en reliquere, d'un ſeint qu'ils noment *Magnus*, qu'ils diſent avoir eſté fils d'un Roi d'Ecoſſe & diſciple de Colombanus (*c*). En faveur de ce Magnus, Pepin fonda ce monaſtere, & l'en fit premier Abbé, & y a ce mot eſcrit au haut de la nef, & au-deſſus

(*a*) Ausbourg.

(*b*) Sorte de radeau.

(*c*) S. Colomban.

dudict mot des notes de muſicque pour lui donner le ſon : *Compertâ virtute beati Magni famâ, Pipinus Princeps locum quem Sanctus incoluit regia largitate donavit* (*a*). Charlemaigne l'enrichit depuis, come il eſt auſſi eſcrit audict monaſtere. Après diſner, vinſmes les uns & les autres coucher à

Chonguen, quatre lieues, petite ville du Duc de Baviere, & par conſéquent exactemant catholicque : car ce Prince, plus que nul autre en Allemaigne, a maintenu ſon reſſort pur de contagion, & s'y opiniâtre. C'eſt un bon logis à l'eſtoile, & de nouvelle cérimonie; on y ranjea les ſalieres en une table carrée de couin

(*a*) » Le Roi Pepin ayant appris par la » renommée les grandes vertus du bien» heureux *Magnus*, a doté, par ſes libéra» lités royales, le lieu que le Saint habi» toit.

en couin, & les chandeliers aus autres couins, & en fit on une croix S. André. Ils ne ſervent jamais d'œufs, au moins juſques lors, ſi ce n'eſt durs, coupés à quartiers dans des ſalades qu'ils y ont fort bones, & des herbes fort freſches; ils ſervent du vin nouveau, communéemant ſoudein après qu'il eſt faict; ils battent les bleds dans les granges à meſure qu'ils en ont beſoin, & battent le bled du gros bout du fleau. Le famedy alames diſner à

LANSPERGS, quatre lieues, petite ville audit Duc de Baviere, aſſiſe ſur ladite riviere de Lech, très-belle pour ſa grandeur, ville, faubourg & château. Nous y arrivaſmes un jour de marché, où il y avoit un grand nombre de puple, & au milieu d'une fort grande place une fonteine qui élance par çant tuieaus l'eau à une pique de hauteur, & l'eſparpille d'une façon très artificielle, où on contourne

contourne les tuieaus là où l'on veut. Il y a une très belle Egliſe, & à la ville & au faubourg qui ſont contre mont, une droite coline, com'eſt auſſi le château. M. de Montaigne y alla trouver un Colliege de Jéſuites qui y ſont fort bien accommodés d'un bâtimant tout neuf, & ſont après à bâtir une belle Egliſe. M. de Montaigne les entretint, ſelon le loiſir qu'il en eut. Le conte de Helfeſtein commande au château. Si quelqu'un ſonge autre religion que la Romene, il faut qu'il ſe taiſe. A la porte qui ſépare la ville du fauxbourg, il y a une grande inſcription latine de l'an 1552, où ils diſent en ces mots que *Senatus Populuſque* (*a*) de cette ville, ont bati ce monumant à la mémoire de *Guillaume* & de *Louys* freres, Ducs

(*a*) Le Sénat & le peuple.

utriuſque Boïariæ (*a*). Il y a force autres deviſes en ce lieu meſmes, come cetecy : *horridum militem eſſe decet, nec auro cælatum, ſed animo & ferro fretum* (*b*); & à la teſte, *cavea ſtultorum mundus* (*c*). Et en un autre andret fort apparent, des mots extraits de quelque hiſtorien latin, de la victoire que le Conſul Marcellus perdit contre un Roi de cete nation : *Carolami Boïorumque Regis cum Marcello Coſ. pugna quâ eum vicit*, &c (*d*). Il y a pluſieurs

(*a*) Des deux Bavieres.

(*b*) » Il faut qu'un ſoldat néglige la » parure & les ornemens; qu'il ne compte » que ſur ſon courage & ſur ſon épée.

(*c*) » Le monde n'eſt qu'une cage de » foux.

(*d*) » Combat de Carolame (ou Car- » loman) & du Roi des Boïens, avec le » Conſul Marcellus, où ce dernier fut » défait ». Nous laiſſons à deviner quel

autres bones deviſes latines aus portes privées. Ils repeingnent ſouvent leurs viles, ce qui leur donne un viſage tout fleuriſſant, & à leurs Egliſes; & com'à point nomé à la faveur de noſtre paſſage, depuis trois ou quatre ans, elles eſtoint quaſi toutes renouvelées où nous fumes; car ils mettent les dates de leur ouvrage. L'horologe de cete vile, comme d'autres pluſieurs de ce païs-là, ſone tous les quarts d'heures, & dict-on que celui de Nuremberch ſone les minutes. Nous en ſomes partis après diſner, par une longue pleine de paſcage fort unie, come la pleine de la Beauſſe, & nous rendiſmes à

AUGSBOURG, quatre lieues, qui eſt eſtimée la plus belle ville d'Almaigne, come Strasbourg la plus

---

étoit ce Conſul Marcellus. Le dernier des faſtes Conſulaires eſt de l'an de Jeſus-Chriſt 341.

forte. Le premier appret étrange, & qui montre leur propreté, ce fut de trouver à notre arrivée les degrés de la vis (*a*) de notre logis tout couvert de linges, par deſſus leſquels il nous falloit marcher, pour ne ſalir les marches de leur vis qu'on venoit de laver & fourbir (*c*), come ils font tous les ſamedis; nous n'avons jamais aperçeu d'araignée, ni de fange en leur logis; en aucuns il y a des rideaux pour eſtandre au devant leurs vitres, qui veut. Il ne ſe trouve guiere de tables aus chambres, ſi ce n'eſt celes qu'ils attachent au pié de chaque lict qui pandent là à tout (*c*) des gons, & ſe hauſſent & baiſſent, come on veut. Les pieds des licts ſont élevés de deux ou trois pieds au deſſus du corps du lict,

(*a*) De l'eſcalier.
(*b*) Nettoyer.
(*c*) Avec.

& ſouvent au niveau du chevet, le bois en eſt fort beau & labouré; mais notre noyer ſurpaſſe de beaucoup leur ſapin. Ils ſervoint là auſſi les aſſietes d'eſtein très-luiſantes, au deſſous de celes de bois par dedein; ils metent ſouvent contre la paroy, à côté des licts, du linge & des rideaus, pour qu'on ne ſaliſſe leur muraille en crachant. Les Alemans ſont fort amoureux d'armoiries; car en tous les logis, il en eſt une miliaſſe que les paſſans jantils-homes du païs y laiſſent par les parois, & toutes leurs vitres en ſont fournies. L'ordre du ſervice y change ſouvent; ici les ecreviſſes furent ſervies les premieres, qui partout ailleurs ſe ſervoint avant l'iſſue, & d'une grandeur eſtrange. En pluſieurs hoſteleries, des grandes, ils ſervent tout à couvert. Ce qui fait ſi fort reluire leurs vitres, c'eſt qu'ils n'ont point des feneſtres attachées à noſtre mode,

& que leurs chaſſis ſe remuent quand ils veulent, & fourbiſſent (*a*) leurs verrieres fort ſouvent. M. de Montaigne, le landemein qui eſtoit dimenche, matin, fut voir pluſieurs Egliſes, & aus Catholicques qui ſont en grand nombre, y trouva partout le ſervice fort bien faict. Il y en a ſix Luteriennes & ſeize Miniſtres; les deux des ſix ſont uſurpées des Egliſes Catholicques, les quatre ſont batties par eux. Il en vit une ce matin, qui ſamble une grand'ſalle de Colliege: ny images, ny orgues, ny crois. La muraille chargée de force eſcris en Alemant, des paſſages de la bible; deux cheſes, l'une pour le Miniſtre, & lors il y en avoit un qui prechoit, & au deſſous une autre où eſt celui qui achemine (*b*) le chant des pſalmes. A chaque ver-

(*a*) Nettoyent.

(*b*) Entonne, commence.

ſet ils atendent que celui là donne le ton au ſuivant; ils chantent peſle meſle, qui veut, & couvert qui veut. Après cela un Miniſtre qui eſtoit dans la preſſe, s'en alla à l'autel, où il leut force oreſons dans un livre, & à certenes oreſons, le peuple ſe levoit & joingnoit les meins, & au nom de Jéſus-Chriſt faiſoit des grandes reverances. Après qu'il eut achevé de lire deſcouvert, il avoit ſur l'autel une ſerviette, une eguiere (*a*) & un ſaucier (*b*) où il y avoit de l'eau; une fame ſuivie de douze autres fames lui preſanta un enfant emmailloté, le viſage découvert. Le Miniſtre à tout (*c*) ſes doits print trois fois de l'eau dans ce ſaucier, & les vint lançant ſur le viſage de l'enfant & diſant certenes paroles.

(*a*) Aiguiere.
(*b*) Une ſauciere.
(*b*) Avec.

Cela faict, deux homes s'aprocharent & chacun d'eus mit deus doigs de la mein droite ſur cet enfant : le Miniſtre parla à eus, & ce fut fait. M. de Montaigne parla à ce Miniſtre en ſortant. Ils ne touchent à nul revenu des egliſes, le Senat en public les païe; il y avoit beaucoup plus de preſſe en cette égliſe ſule, qu'en deux ou trois Catholicques. Nous ne viſmes nulle belle fame ; leurs vetemans ſont fort differans les uns des autres ; entre les homes il eſt mal-ayſé de diſtinguer les nobles, d'autant que toute façon de jans portent leurs bonets de velours, & tous des eſpées au coſté ; nous eſtions logés à l'enſeigne d'un abre nomé *linde* au païs, joingnant le palais des *Foulcres* (*a*). L'un de cete race

(*a*) Fameux Négocians d'Allemagne, qui prêterent des ſommes très-conſidérables à Charles-Quint, pendant les guerres de religion. Rabelais parle de ces riches Commerçans.

mourant quelques années y a, laiſſa deux millions d'eſcus de France vaillant à ſes heritiers; & ces heritiers, pour prier pour ſon ame, donnarent aus Jeſuites qui ſont là trente mille florins contans, de quoi ils ſe ſont très bien accommodés. Laditte maiſon des Foulcres eſt couverte de cuivre. En general les maiſons ſont beaucoup plus belles, grandes & hautes qu'en nulle ville de France, les rues beaucoup plus larges; il (*a*) l'eſtime (*b*) de la grandeur d'Orleans. Après diſner nous fumes voir eſcrimer en une ſale publicque où il y avoit une grand'preſſe, & païe t-on à l'antrée, com'aus bâteleurs, & outre cela les ſieges des bancs. Ils y tirarent au pouignard, à l'eſpée à deus mains, au bâton à deus bouts, & au braque-

(*a*) Montaigne.

(*b*) La ville d'Ausbourg.

mart (*a*); nous vimes après des jeus de pris à l'arbaleſte & à l'arc, en lieu encore plus magnifique que à Schafouſe. De là à une porte de la ville par où nous étions entrés, nous vimes que ſous le pont où nous etions paſſés, il coule un grand canal d'eau qui vient du dehors de la ville, & eſt conduit ſur un pont de bois au deſſous de celui ſur lequel on marche, & au deſſus de la riviere qui court par le foſſé de la ville. Ce canal d'eau va branſler certenes roues en grand nombre qui remuent pluſieurs pompes, & hauſſent par deux canaus de plomb l'eau d'une fontene qui eſt en cet endret fort baſſe, en haut d'une tour, cinquante pieds de haut pour le moins. Là elle ſe verſe dans un grand veſſeau de pierre, & de ce veſſeau par pluſieurs canaus ſe ravale en bas, & de-là ſe

(*a*) Epée courte & large.

diſtribue par la ville, qui eſt par ce ſul moyen toute peuplée de fontenes. Les particuliers qui en veulent un doit pour eus, il leur eſt permis, en donnant à la vile dix florins de rente ou deux cents florins une fois païés. Il y a quarante ans qu'ils ſe ſont ambellis de ce riche ouvrage. Les mariages des Catholicques aus Luteriens ſe font ordineremant, & le plus deſireus ſubit les lois de l'autre; il y a mille tels mariages : noſtre hoſte eſtoit Catholique, ſa fame Luterienne. Ils nettoïent les verres à tout (*a*) une eſpouſette de poil ammanchée au bout d'un bâton; ils diſent qu'il s'y treuve de très beaus chevaus à quarante ou cinquante eſcus. Le corps de la ville fit cet honneur à Meſſieurs d'Eſtiſſac & de Montaigne de leur envoïer preſan-

(*a*) Avec.

ter, à leur ſouper, quatorze grands veſſeaus pleins de leur vin, qui leur fut offert par ſept ſerjans vêtus de livrées, & un honorable officier de ville qu'ils conviarent à ſouper : car c'eſt la couſtume, & aus porteurs on faict donner quelque choſe ; ce fut un eſcu qu'ils leur firent donner. L'Officier qui ſouppa avec eus dict à M. de Montaigne, qu'ils eſtoint trois en la ville ayant charge d'ainſi gratifier les eſtrangiers qui avoint quelque qualité, & qu'ils eſtoint en cette cauſe en ſouin de ſçavoir leurs qualités, pour ſuivant cela, obſerver les cerimonies qui leur ſont dues : ils donnent plus de vins aus uns que aus autres. A un Duc, l'un des Bourguemaiſtres en vient preſanter : ils nous prindrent pour barons & chevaliers. M. de Montaigne, pour aucunes raiſons, avoit voulu qu'on s'y contrefit, & qu'on ne dict pas leurs conditions, & ſe promena ſul tout le long du

jour par la ville (*a*); il croit que cela meſme ſervit à les faire honorer davantage. C'eſt un honeur que toutes les villes d'Allemaigne leur ont faict. Quand il paſſa par l'Egliſe Notre-Dame, ayant un froit extrême, (car les frois commençarent à les picquer au partir de Kempten, & avoint eu juſques lors la plus heureuſe ſeſon qu'il eſt poſſible), il avoit, ſans y penſer, le mouchoir au nés, eſtimant auſſi qu'einſi ſul & très-mal accommodé, nul ne ſe prendroit garde de lui. Quand ils furent plus apprivoiſés avec lui, ils lui dirent que les gens de l'égliſe, avoint trouvé cete contenance eſtrange. Enfin il encourut le vice qu'il fuioit le plus, de ſe rendre remercable par

(*a*) On reconnoît bien là Montaigne : c'étoit auſſi l'humeur d'Horace : *Quæcunque libido eſt, incedo ſolus*, &c. lib. 1, ſat. 6.

quelque façon ennemie du gouſt de ceus qui le voioient ; car entant qu'en lui eſt, il ſe conforme & range aus modes du lieu où il ſe treuve, & portoit à Auguſte (*a*) un bonet fourré par la ville. Ils diſent à Auguſte, qu'ils ſont exempts, non des ſouris, mais des gros rats, de quoy le reſte de l'Allemaigne eſt infecté, & là deſſus content force miracles, attribuant ce priviliege à l'un de leurs éveſques qui eſt là en terre ; & de la terre de ſa tumbe, qu'ils vendent à petits lopins come une nóiſete, ils diſent qu'on peut chaſſer cette vermine, en quelque région qu'on la porte (*b*). Le lundy nous fumes

(*a*) Ausbourg.

(*b*) *Voyez* l'Hiſtoire des Rats de Sigrais. Ratopolis (Paris) 1737. La Lettre critique de l'Abbé * * (*des Fontaines*) ſur cette Hiſt. & la Rép. de l'Aut. 1738. Les Mémoires pour ſervir de ſupplément à

voir en l'Egliſe Notre-Dame la pompe des noces d'une riche fille de la ville & lede, avec un facteur des Foulcres, Vénitian : nous n'y viſmes nulle belle fame. Les Foulcres qui ſont pluſieurs, & tous très-riches, tienent les principaux rengs de cete ville là. Nous viſmes auſſi deus ſales en leur maiſon, l'une haute, grande, pavée de marbre ; l'autre baſſe, riche de médailles antiques & modernes, avec une chambrette au bout. Ce ſont des plus riches pieces que j'aye jamais veues. Nous viſmes auſſi la danſe de cet'aſſemblée : ce ne furent

---

l'Hiſt. des Rats, par l'Auteur de l'Europe illuſtre, 1753-1754 ; & ſur-tout pour ce qui concerne les Rats Allemands, *Voyez* la Coſmographie de Sébaſt. Munſter, *liv.* 4, *pag.* ou colon. 1783 *& ſuiv.* & les Rats Danois, ou l'Hiſtoire des Rats tombés du ciel, d'*Olaus Wormius*, 1653 *Hafniæ.*

qu'*Alemandes :* ils les rompent à chaque bout de champ, & ramenent ſeoir les dames qui ſont aſſiſes en des bancs qui ſont par les coſtés de la ſale, à deus rangs, couverts de drap rouge : eus ne ſe meſlent pas à elles. Après avoir faict une petite poſe, ils les vont reprendre : ils baiſent leurs meins, les dames les reçoivent ſans baiſer les leurs, & puis leur metant la mein ſous l'aiſſelle, les embraſſent & joingnent les joues par le coſté, & les dames leur metent la mein droite ſur l'eſpaule (*a*). Ils danſent & les entretiennent, tout deſcouverts, & non fort richemant vetus. Nous viſmes d'autres maiſons de ces Foulcres en autres endrets de la ville, qui leur eſt tenue de tant de deſpances qu'ils amploïent à l'embellir : ce ſont mai-

(*a*) Telle eſt encore à-peu-près, à l'exception des baiſers, notre *Allemande*, cette danſe ſi modeſte & ſi noble.

ſons de pleiſir pour l'eſté. En l'une nous viſines un horologe qui ſe remue au mouvemant de l'eau qui lui ſert de contre-pois. Là même deus grands gardoirs (*a*) de poiſſons, couvers, de vint pas en carré, pleins de poiſſon. Par tout les quatre coſtés de chaque gardoir il y a pluſieurs petits tuiaus, les uns droits, les autres courbés contre-mont; par tous ces tuiaus, l'eau ſe verſe très pleſammant dans ces gardoirs, les uns envoiant l'eau de droit fil, les autres s'élançant contre-mont à la hauteur d'une picque. Entre ces deux gardoirs, il y a place de dix pas de large planchée d'ais; au travers de ces ais, il y a force petites pouintes d'airain qui ne ſe voyent pas. Cependant que les dames ſont amuſées à voir jouer ce

(*a*) Viviers.

poiſſon, on ne faict que lacher quelque reſſort : ſoudein toutes ces pouintes elancent de l'eau menue & roide juſques à la teſte d'un home, & rampliſſent les cotillions des dames & leurs cuiſſes de cette frecheur (*a*). En un autre endret où il y a un tuieau de fontene, pleſante, pendant que vous la regardez, qui veut, vous ouvre le paſſage à des petits tuieaus imperceptibles qui vous jettent de cent lieus l'eau au viſage à petits filets, & là il y a ce mot latin : *Quæſiſti nugas, nugis gaudeto repertis.* (*b*). Il y a auſſi une voliere de vint pas en carré, de douze ou quinze pieds de haut, fermée par tout d'areſchal bien noué & entrelaſſé ; au

(*a*) *Voyez* la Deſcription de l'ancien Labyrinthe de Verſailles.

(*b*) » Vous cherchiez des amuſemens, » accomodez-vous de ceux-ci. »

dedans dix ou douze ſapins, & une fontene : tout cela eſt plein d'oiſeaus. Nous y viſmes des pigeons de Polongne, qu'ils appellent d'*Inde*, que j'ai veu ailleurs : ils ſont gros, & ont le bec come une perdris. Nous viſmes auſſi le meſnage d'un Jardinier, qui prévoïant l'orage des froidures, avoit tranſporté en une petite logette couverte, force artichaus, chous, létues, epinars, cicorée & autres herbes qu'il avoit ceuillées, come pour les manger ſur le champ, & leur mettant le pied dans certene terre, eſperoit les conſerver bones & freches deus ou trois mois; & de vray, lors il avoit çant artichaus nullemant fletris, & ſi les avoit ceuillis il y avoit plus de ſix ſepmenes. Nous viſmes auſſi un inſtrumant de plomb courbe, ouvert de deus coſtés & percé. (Si), l'ayant une fois rampli d'eau, tenant les deus trous en haut, on vient tout ſoudein & dextrement à le renverſer,

ſi (*a*) que l'un bout boit dans un veſſeau plein d'eau, l'autre dégoutte au dehors : ayant acheminé cet eſcoulement, il avient, pour éviter le vuide, que l'eau ramplit tousjours le canal & dégoutte ſans ceſſe (*b*). Les armes des Foulcres, c'eſt un eſcu mi-party : à gauche, une flur de lis d'azur en champ d'or; à drete une flur de lis d'or à champ d'azur, que l'Empereur Charles V leur a données en les anobliſſant. Nous alames voir des jans qui conduiſoint de Veniſe au Duc de Saxe, deus autruches; le maſle eſt le plus noir & a le col rouge, la femelle plus griſarde, & pondoit force œufs. Ils les menoint à pied, & diſent que leurs betes ſe laſſoint moins qu'eus, & leur echapeoint tous les

(*a*) *Si*, c'eſt-à-dire, de maniere, de façon que.

(*b*) C'eſt le Siphon.

coups (*a*); mais ils les tiennent atachés par un colier qui les ſangle par les reins au deſſus des cuiſſes, & à un autre au deſſus des eſpaules, qui entourent tout leurs corps, & ont des longues laiſſes par où ils les arreſtent ou contournent à leur poſte (*b*). Le mardy, par une ſinguliere courtoiſie des Seigneurs de la ville, nous fumes voir une fauſſe-porte (*c*) qui eſt en ladite ville, par laquelle on reçoit à toutes heures de la nuict quiconque y veut antrer, ſoit à pied, ſoit à cheval, pourveu qu'il diſe ſon nom, à qui il a ſon adreſſe dans la ville, ou le nom de l'hoſtellerie qu'il cherche. Deus hommes fideles, gagés de la ville, preſident à cette entrée. Les gens de cheval païent deux bats pour entrer, & les gens de pied

(*a*) A tout moment, continuellement.
(*b*) A leur gré.
(*c*) Une poterne.

un. La porte qui reſpond au dehors, eſt une porte reveſtue de fer : à côté, il y a une piece de fer qui tient à une cheine, laquelle piece de fer on tire; cette cheine par un fort long chemin & force détours, reſpond à la chambre de l'un de ces portiers, qui eſt fort haute, & bat une clochette. Le portier de ſon lit en chemiſe, par certein engin qu'il retire & avance, ouvre cette premiere porte à plus de cent bons pas de ſa chambre. Celui qui eſt entré ſe trouve dans un pont de quarante pas ou environ, tout couvert, qui eſt au deſſus du foſſé de la ville; le long de ce pont eſt un canal de bois, le long duquel ſe meuvent les engins qui vont ouvrir cette premiere porte, laquelle tout ſoudein eſt refermée ſur ceus qui ſont entrés. Quand ce pont eſt paſſé, on ſe trouve dans une petite place où on parle à ce premier portier, & dict-on ſon nom & ſon adreſſe. Cela

oui, cetui-ci, à tout (*a*) une clochette, avertit ſon compaignon qui eſt logé un etage au deſſous en ce portal, où il y a grand logis; cetui-ci avec un reſſort, qui eſt en une galerie joingnant ſa chambre, ouvre en premier lieu une petite barriere de fer, & après, avec une grande roue, hauſſe le pont-levis, ſans que de tous ces mouvemans on en puiſſe rien apercevoir: car ils ſe conduiſent par les pois du mur & des portes, & ſoudein tout cela ſe referme avec un grand tintamarre. Après le pont, il s'ouvre une grand'-porte, fort eſpeſſe, qui eſt de bois & renforcée de pluſieurs grandes lames de fer. L'eſtrangier ſe trouve en une ſalle, & ne voit en tout ſon chemin nul à qui parler. Après qu'il eſt là enfermé, on vient à lui ouvrir une autre pareille porte; il entre dans une ſeconde

(*a*) Avec.

ſalle où il y a de la lumiere : là il treuve un veſſeau d'airain qui pand en bas par une cheine ; il met là l'argent qu'il doit pour ſon paſſage. Cet arjant ſe monte à mont par le portier : s'il n'eſt contant, il le laiſſe là tranper (*a*) juſques au lendemein ; s'il eſt ſatisfait, ſelon la coſtume, il lui ouvre de même façon encore une groſſe porte pareille aus autres, qui ſe clot ſoudein qu'il eſt paſſé, & le voilà dans la ville. C'eſt une des plus artificielles choſes qui ſe puiſſe voir ; la Reine d'Angleterre (*b*) a envoïé un Ambaſſadeur exprès pour prier la Seigneurie de deſcouvrir l'uſage de ces engins : ils diſent qu'ils l'en refuſarent. Sous ce portal, il y a une grande cave à loger cinq cens chevaus à couvert pour recevoir ſecours, ou envoïer à la guerre ſans le ſceu

(*a*) En dépôt.

(*b*) La fameuſe Eliſabeth.

du

du commun de la ville. Au partir de là, nous alames voir l'egliſe de Sainte-Croix qui eſt fort belle. Ils font là grand feſte du miracle qui avint il y a près de cent ans, qu'une fame n'aïant voulu avaler le corps de Notre Seigneur, & l'ayant oſté de ſa bouche & mis dans une boîte, enveloppé de cire, ſe confeſſa, & trouva-t-on le tout changé en cher (*a*): à quoy ils alleguent force teſmoingnages, & eſt ce miracle eſcrit en pluſieurs lieus en latin & en alemant. Ils montrent ſous du criſtal, cete cire, & puis un petit lopin de rougeur de cher. Cete égliſe eſt couverte de cuivre, come la maiſon des Foulcres, & n'eſt pas là cela fort rare; l'égliſe des Luteriens eſt tout joingnant cete-cy; com'auſſi ailleurs ils ſont logés & ſe ſont batis, come dans les cloitres des égliſes Catho-

(*a*) Chair.

licques. A la porte de cete égliſe, ils ont mis l'image de Notre-Dame tenant Jeſus-Chriſt, avecques autres Saints & des enfans, & ce mot : *Sinite parvulos venire ad me*, &c. (*a*). Il y avoit en noſtre logis un engin de pieces de fer qui tomboint juſques au fons d'un puis fort profond à deus endrets, & puis par le haut un garçon branſlant un certein inſtrument, & faiſant hauſſer & baiſſer, deus ou trois pieds de haut, ces pieces de fer, elles alloint batant & preſſant l'eau au fons de ce puis l'une après l'autre, & pouſſant de leurs bombes l'eau, la contreingnent de rejallir par un canal de plomb qui la rand aus cuiſines & partout où on en a beſoin (*b*). Ils ont un blanchiſſeur

(*a*) » Laiſſez approcher de moi les petits enfans. *Luc*, *ch.* 18, *v.* 16. »

(*b*) On voit que l'Auteur décrit aſſez curieuſement toutes les machines & les

gagé à repaſſer tout ſoudein ce qu'on a noircy en leurs parois. On y ſervoit des paſtés & petits & grans, dans des veſſeaus de terre de la coleur & entieremant de la forme d'une croute de paſté ; il ſe paſſe peu de repas où on ne vous préſante des dragées & boîtes de confitures ; le pein le plus excellant qu'il eſt poſſible ; les vins bons, qui en cete nation ſont plus ſouvent blancs ; il n'en croit pas autour d'Augsbourg, & les font venir de cinq ou ſix journées de là. De çant florins que les hoſtes amploïent, en vin, la Republique en demande ſoixante, & moitié moins d'un autre home privé qui n'en achete que pour

---

inventions qui s'attiroient l'attention de nos Voyageurs. Si tout cela n'eſt pas fort clair, les Lecteurs intelligens aideront aiſément à la lettre, à proportion de l'intérêt qu'ils pourront prendre à ces deſcriptions.

ſa proviſion. Ils ont encore en pluſieurs lieus la coutume de mettre des parfums aus chambres & aus poiles. La ville eſtoit premierement toute Zuinglienne. Depuis, les Catholicques y eſtant rapelés, les Luteriens prindrent l'autre place; ils ſont aſteure plus de Catholicques en autorité, & beaucoup moins en nombre. M. de Montaigne y viſita auſſi les Jéſuites, & y en trouva de bien ſçavans; mercredy matin 19 d'Octobre, nous y desjunames. M. de Montaigne ſe pleignoit fort de partir, eſtant à une journée du Danube, ſans le voir, & la ville d'Oulm (*a*), où il paſſe, & d'un bein à une demie journée au delà qui ſe nome *Sourbronne*. C'eſt un bein, en plat païs, d'eau freche qu'on échauffe pour s'en ſervir à boire ou à beigner : ell'a quelque picqure au gouſt qui la rand

(*a*) Ulm.

agréable à boire, propre aus maus de teſte & d'eſtomach ; un bein fameux & où on eſt très magnifiquemant logé par loges fort bien accommodées, comme à Bade, à ce qu'on nous dict : mais le tamps de l'hyver ſe avançoit fort, & puis ce chemin eſtoit tout au rebours du noſtre, & eût fallu revenir encore ſur nos pas à Auguſte : & M. de Montaigne fuïoit fort de repaſſer meſme chemin. Je laiſſai un eſcuſſon des armes de M. de Montaigne au devant de la porte du poile où il étoit logé, qui eſtoit fort bien peint, & me cota (*a*) deux eſcus au peintre, & vint ſolds au menuiſier (*b*). Elle eſt beignée de la riviere de Lech, *Lycus*. Nous paſſames un très-beau païs & fertile de bleds & viſmes (*c*) coucher à

(*a*) Coûta.

(*b*) Pour la bordure ou le cadre.

(*c*) Vinmes.

Brong, cinq lieues, gros village en très belle assiette, en la Duché de Bavieres, catholicque. Nous en partîmes lendemein qui fut jeudy 20 d'octobre, & après avoir continué une grand'pleine de bled, (car cete contrée n'a point de vins) & puis une prairie autant que la veue se peut étandre, vismes disner à

Munich, quatre lieues, grande ville environ come Bourdeaux, principale du Duché de Bavieres, où ils ont (*a*) leur maistresse demeure sur la riviere d'Yser, Ister. *Elle* a un beau château & les plus belles écueiries que j'aye veues en France ny Italie, voutées, à loger deux cens chevaus. C'est une ville fort catholicque, peuplée, belle & marchande. Depuis une journée au dessus d'Auguste, on peut faire estat pour la despense à quatre livres par jour

(*a*) Les Electeurs.

home & cheval, & quarante folds home de pied, pour le moins. Nous y trouvames des rideaux en nos chambres & pouint de ciels (*a*), & toutes choſes au demeurant fort propres; ils netoïent leurs planchiers à tout (*b*) de la ſieure de bois qu'ils font bouillir. On hache partout en ce païs là des raves & naveaux avec même ſouin & preſſe, com'on bat les bleds; ſept *ou* huict hommes ayant en chaque mein des grands couteaus y battent avec meſure dans des veſſeaus, come nos treuils: cela ſert, come leurs chous cabus, à mettre ſaler pour l'hiver. Ils rampliſſent de ces deus fruits là, non pas leurs jardins, mais leurs terres aus chans, & en font meſtives (*c*). Le Duc qui

(*a*) De lit.

(*b*) Avec.

(*c*) Récoltes.

y eſt à preſant, a epouſé la ſur (*a*) de M. de Lorene (*b*), & en a deux enfans males grandets, & une fille. Ils ſont deux freres en meſme ville; ils eſtoint allés à la chaſſe, & dames & tout (*c*), le jour que nous y fûmes. Le vendredy matin nous en partimes, & au travers des forets dudit Duc, viſmes un nombre infiny de betes rouſſes (*d*) à troupeaux, come moutons, & viſmes d'une trete à

KINIEF, chetif petit village, ſix lieues, en ladite duché. Les Jéſuites qui gouvernent fort en cete contrée, ont mis un grand mouvemant, & qui les faict haïr du peuple, pour avoir faict forcer les preſtres de chaſſer leurs concubines, ſous grandes pei-

(*a*) Sœur.
(*b*) Charles II ou III.
(*c*) Et leur ſuite.
(*d*) Fauves.

nes ; & à les en voir pleindre, il ſamble qu'antienemant cela leur fuct ſi toleré qu'ils en uſoint come de choſe légitime, & ſont encore après à faire là-deſſus des remontrances à leur Duc. Ce ſont là les premiers eufs qu'on nous eût ſervy en Allemaigne en jour de poiſſon, ou autremant, ſinon en des ſalades, à quartiers. Auſſi on nous y ſervit des gobelets de bois à douëlles (*a*) & cercles, parmi pluſieurs d'arjant. La demoiſelle (*b*) d'une meſon de jantil'home qui eſtoit en ce village, envoïa de ſon vin à M. de Montaigne. Le ſamedy bon matin, nous en partiſmes; & après avoir rancontré à notre mein droite, la riviere Yſer, & un grand lac au pied des mons de Baviere, & avoir monté une petite

(*a*) Douves.

(*b*) C'eſt-à-dire, la dame, la femme d'un Gentilhomme.

montaigne d'une heure de chemin, au haut de laquelle il y a une inſcription qui porte qu'un Duc de Baviere avoit faict percer le rochier il y a cent ans ou environ, nous nous engoufframes tout à faict dans le vantre des Alpes, par un chemin ayſé comode & amuſémant (*a*) entretenu, le beau temps & ſercin nous nous y aydant fort. A la deſcente de cette petite montaigne, nous rancontrames un très-beau lac d'une lieue de Guaſcogne de longeur & autant de largeur, tout entourné de très hautes & inacceſſibles montaignes; & ſuivant toujours cete route, au bas des mons, rancontrions par fois de petites pleines de preries très-pleſantes, où il y a des demeures (*b*), & vinſmes coucher d'une trete à

(*a*) Agréablement, peut-être planté en avenue.

(*b*) Maiſons.

MITEVOL, petit village au duc de Baviere, aſſez bien logé (*a*) le long de la riviere d'Yſer. On nous y ſervit les premieres chataignes que on nous avoit ſervi en Allemaigne, & toutes crues. Il y a là une étuve en l'hoſtellerie où les paſſans ont accoutumé de ſe faire ſuer, pour un bats & demy. J'y allai (*b*), cependant que Meſſieurs ſoupoint. Il y avoit force Allemans qui s'y faiſoint corneter (*c*) & ſeigner. Lendemein dimanche matin 23 d'octobre, nous continuames ce ſantier entre les mons, & rancontrames ſur icelui une porte & une meiſon qui ferme le paſſage. C'eſt l'antrée du païs de Tirol, qui appertient à l'Archiduc d'Auſtriche : nous vinſmes diſner à

SECFELDEN, petit village &

(*a*) Situé, aſſis.

(*b*) Le Secrétaire de Montaigne.

(*c*) Ventouſer.

Abbaïe, trois lieues, pleſante aſſiete: l'égliſe y eſt aſſez belle, fameuſe d'un tel miracle. En 1384, un quidam, qui y eſt nomé ès tenans & aboutiſſans, ne ſe voulant contanter le jour de Paſques, de l'hoſtie commune, demande (*a*) la grande (*b*), & l'ayant en la bouche, la terre s'entrouvrit ſous luy, où il fut englouty juſques au col, & s'ampouigna (*c*) au couin de l'autel; le preſtre lui oſta cete oſtie de la bouche. Ils montrent encor le trou, couvert d'une grille de fer, & l'autel qui a reçu l'impreſſion des doigts de cet home, & l'oſtie qui

---

(*a*) Apparemment celle qui étoit expoſée ſur l'Autel, dans le ſuſpenſoir ou dans le ſoleil, & peut-être celle du célébrant.

(*b*) La Chronique ou Légende dit qu'il la prit de force.

(*c*) C'eſt-à-dire, S'accrocha: ce qui donna le tems au Prêtre de rattraper l'hoſtie.

eſt toute rougeaſtre, come des gouttes de ſang. Nous y trouvames auſſi un ecrit recent, en latin, d'un Tirolien qui ayant avalé quelques jours auparavant un morceau de cher qui lui étoit arreté au goſier, & ne le pouvant avaler ny randre par trois jours, ſe voua, & vint en cete égliſe où il fut ſoudein guery. Au partir de là, nous trouvames en ce haut où nous etions, aucuns beaus vilages; & puis etant devalés une deſcente de demie heure, rancontrames au pied d'icelle une belle bourgade bien logée, & au deſſus ſur un rochier coupé, & qui ſamble inacceſſible, un beau chaſteau qui comande le chemin de cete deſcente qui eſt étroit & antaillé dans le roc. Il n'y a de longueur (*a*) un peu moins qu'il n'en faut à une charrete commune, come

(*a*) Ou plutot de largeur.

il eſt bien (*a*) ailleurs en pluſieurs lieus entre ces montaignes : en maniere que les charretiers qui s'y embarquent ont accoutumé de retenir les charetes communes d'un pied pour le moins. Delà nous trouvames un vallon d'une grande longeur, au travers duquel paſſe la riviere d'Inn, qui ſe va randre à Vienne dans le Danube. On l'appelle en latin *Ænus*. Il y a cinq ou ſix journées par eau d'Inſprug juſques à Vienne. Ce vallon ſambloit à M. de Montaigne, repreſanter le plus agreable païſage qu'il eût jamais veu ; tantôt ſe reſerrant, les montaignes venant à ſe preſſer, & puis s'eſlargiſſant aſteure de noſtre coſté, qui eſtions à mein gauche de la riviere, & gaignant du païs à cultiver & à labourer dans la pante meſmes des mons qui n'eſtoint pas ſi

(*a*) C'eſt-à-dire, comme on en trouve ailleurs.

droits, tantot de l'autre part; & puis decouvrant des pleines à deus ou trois etages l'une ſur l'autre, & tout plein de beles meiſons de jantil'homes & des égliſes. Et tout cela enfermé & emmuré de tous cotés de mons d'une hauteur infinie. Sur notre coté nous découvrimes dans une montaigne de rochiers, un crucifix, en un lieu où il eſt impoſſible que nul home ſoit alé ſans artifice de quelques cordes, par où il ſe ſoit devalé d'en haut. Ils diſent que l'Empereur Maximilien, aieul de Charles V, alant à la chaſſe, ſe perdit en cete montaigne, & pour teſmoingnage du dangier qu'il avoit echappé, fit planter cete image. Cete hiſtoire eſt auſſi peinte en la ville d'Auguſte, en la ſalle qui ſert aus tireurs d'arbaleſte. Nous nous rendiſmes au ſoir à

INSPRUG, trois lieues. Ville principale du Conté de Tirol, *Ænopontum* en latin. Là ſe tient Fernand

(*a*), Archiduc d'Auſtriche : une très-belle petite ville & très-bien baſtie dans le fond de ce vallon, pleine de fonteines & de ruiſſeaus, qui eſt une commodité fort ordinere aus villes que nous avons veu en Allemaigne & Souiſſe. Les meiſons ſont quaſi toutes batties en forme de terraſſe. Nous logeames à la Roſe, très-bon logis : on nous y ſervit des aſſietes d'eſtein. Quant aus ſervietes à la Franceſe, nous en avions des-ja eu quelques journées auparavant. Autour des licts il y avoit des rideaus en aucuns ; & pour monſtrer l'humeur de la nation, ils eſtoint beaus & riches, d'une certene forme de toile, coupée & ouverte en ouvrages, courts au demeurant & etroits, ſome (*b*) de nul uſage pour ce à quoy nous nous en ſervons, & un petit ciel de

(*a*) Ou Ferdinand.

(*b*) En ſomme, enfin.

trois doigts de large, à tout (*a*) force houpes. On me dona pour M. de Montaigne des linceuls, où il y avoit tout au tour quatre doigts de riche ouvrage de paſſemant blanc, come en la pluſpart des autres villes d'Allemaigne. Il y a toute la nuict des jans qui crient les heures qui ont ſoné, parmi les rues. Partout où nous avons eſté ils ont cete coutume de ſervir du poiſſon parmi la cher; mais non pourtant au contrere, aus jours de poiſſon, meſler de la cher, au moins à nous. Le lundy nous en partiſmes cotoïant ladite riviere d'Inn à notre mein gauche, le long de cette belle pleine; nous allames diſner à

HALA, (*b*) deux lieues, & fimes ce voïage ſeulemant pour la voir.

(*a*) Avec.

(*b*) Hall ſur l'Inn.

C'eſt une petite ville comme Inſprug, de la grandeur de Libourne ou environ, ſur ladite riviere, que nous repaſſames ſur un pont. C'eſt delà où ſe tire le ſel qui fournit à toute l'Allemaigne, & s'en faict toutes les ſepmeines neuf çans peins, à un eſcu la piece. Ces peins ſont de l'épeſſeur d'un demy muy, & quaſi de cete forme; car le veſſeau qui leur ſert de moule eſt de cete ſorte. Cela apertient à l'Archiduc: mais la deſpenſe en eſt fort grande. Pour le ſervice de ce ſel, je vis là plus de bois enſamble que je n'en vis jamais ailleurs; car ſous pluſieurs grandes poiles de lames de fer, grandes de trente bons pas en rond, ils font bouillir cet' eau ſalée, qui vient là de plus de deus grandes lieues, de l'une des montaignes voiſines, de quoy ſe faict leur ſel. Il y a pluſieurs belles égliſes, & notamment celle des Jéſuites, que

M. de Montaigne visita, & en fit autant à Insprug ; d'autres (*a*) qui sont magnifiquemant logés & accommodés. Après disner revisines encore ce côté de riviere, d'autant qu'une belle maison où l'Archiduc Fernand d'Austriche se tient est en cet endroit, auquel M. de Montaigne vouloit baiser les meins, & y estoit passé au matin ; mais il l'avoit trouvé empesché au Conseil, à ce que lui dit un certein Conte. Après disner, nous y repassames, & le trouvames dans un jardin, au moins nous pensames l'avoir entreveu ; si est-ce que ceus qui alarent vers lui pour lui dire que Messieurs estoint là & l'occasion, rapportarent qu'il les prioit de l'excuser, mais que lendemein il seroit plus en commodité ; que toutefois s'ils avoint besouin de sa faveur, ils le fissent

(*a*) Religieux.

entendre à un certein Conte Milanois. Cete fredur (*a*), joint qu'on ne leur permit pas ſulemant de voir le chaſteau, offença un peu M. de Montaigne; & come il s'en pleignoit ce meſme jour à un Officier de la maiſon, il lui fut reſpondu que ledit Prince avoit reſpondu, qu'il ne voïoit pas volontiers les François, & que la Maiſon de France eſtoit ennemie de la ſienne. Nous reviſmes à

Isprnug, deux lieues. Là nous viſmes en une égliſe, dix-huit effigies de bronſe très-belles des Princes & Princeſſes de la Maiſon d'Auſtriche. Nous allaſmes auſſi aſſiſter à une partie du ſouper du Cardinal d'Auſtriche & *du* Marquis de Burgaut, enfants dudit Archiduc, &

(*a*) Froideur, ce mot eſt écrit ſuivant la prononciation Gaſcone; on en trouvera quantité d'autres écrits de même.

d'une concubine de la ville d'Auguſte, fille d'un marchand, de laquelle ayant eu ces deux fils & non autres, il l'eſpouſa pour les legitimer ; & cete meſme année ladite fame eſt treſpaſſée. Toute la Cour en porte encore le dueil. Leur ſervice fut à peu-près come de nos Princes ; la ſalle eſtoit tandue & le dais & cheſes de drap noir. Le Cardinal eſt l'ainé, & crois qu'il n'a pas vingt ans. Le Marquis ne boit que du bouchet (*a*), & le Cardinal du vin fort meſlé (*b*). Ils n'ont point de nef (*c*), mais ſont à demourant (*d*), & le ſervice des viandes à noſtre mode. Quand ils viennent à ſe ſoir, c'eſt un peu loing

(*a*) Hipocras fait avec de l'eau, du ſucre & de la canelle.

(*b*) D'eau.

(*c*) Etui ou boîte où ſe met le couvert des Princes & des Rois.

(*d*) A découvert.

de table, & on la leur approche toute chargée de vivres; le Cardinal au deſſus : car leur deſſus eſt touſiours le coſté droit. Nous viſmes en ce palais des jeus de paulme & un jardin aſſes beau. Cet Archiduc eſt grand batiſſeur, & deviſeur de telles commodités. Nous viſmes chez lui dix ou douze pieces de campaigne, portant come un gros œuf d'oïe, montées ſur roues, le plus dorées & enrichies qu'il eſt poſſible, & les pieces meſmes toutes dorées. Elles ne ſont que de bois, mais la bouche eſt couverte d'une lame de fer, & tout le dedans doublé de meſme lame. Un ſeul home en peut porter une au col, & leur faict tirer non pas ſi ſouvant, mais quaſi auſſi grans coups que de fonte. Nous viſmes en ſon chaſteau aus champs, deus beufs d'une grandeur inuſitée, tous gris, à la teſte blanche, que M. de Ferrare lui a donné; car ledit Duc de Ferarre

a eſpouſé une de ſes ſeurs, celui de Florance l'autre, celui de Mantoue une autre. Il en avoit trois à Hala, qu'on nomoit *les trois Reines*; car aus filles de l'Empereur on done ces titres là, come on en appelle d'autres Conteſſes ou Ducheſſes, à cauſe de leurs terres; & leur donne-t-on le ſurnom des Royaumes que jouit (*a*) l'Empereur. Des trois, les deus ſont mortes; la troiſieſme y eſt encore, que M. de Montaigne ne ſceut (*b*) voïr. Elle eſt renfermée come religieuſe, & a là recueilly & eſtably les Jeſuiſtes. Ils tiennent là que ledit Archiduc ne peut pas laiſſer ſes biens à ſes enfans, & qu'ils retournent aus ſucceſſeurs de l'Empire; mais ils ne nous ſceurent faire entandre la cauſe, & ce qu'ils diſent de ſa fame, d'autant qu'elle n'étoit point de li-

(*a*) Poſſéde.

(*b*) Put.

gnée convenable, puiſqu'il l'eſpouſa ; & chacun tient qu'elle étoit légitime, & les enfans, il n'y pas d'apparance. Tant y a qu'il faict grand amas d'eſcus, pour avoir de quoy leur donner. Le mardy nous partiſmes au matin & reprimes notre chemein, traverſant cete pleine, & ſuivant le ſantier des montaignes. A une lieue du logis montames une petite montaigne d'une heure de hauteur, par un chemin ayſé. A mein gauche, nous avions la veue de pluſieurs autres montaignes, qui, pour avoir l'inclination plus étandue & plus molle, ſont ramplies de villages, d'égliſes, & la pluſpart cultivées juſques à la cime, très-pleſantes à voir pour la diverſité & variété des ſites. Les mons de mein droite étoint un peu plus ſauvages, & n'y avoit qu'en des endroits rares (*a*), où il y eût ha-

(*a*) Unis, clairs.

bitation.

bitation. Nous paſſames pluſieurs ruiſſeaus ou torrans, aiant les cours divers; & ſur noſtre chemin, tant au haut qu'au pied de nos montaignes, trouvames force gros bourgs & villages, & pluſieurs belles hoſtelleries, & entr'autres choſes deus chaſteaus & meſons de jantilshomes ſur notre mein gauche. Environ quatre lieues d'Isbourg, à notre mein droite, ſur un chemin fort étroit, nous rancontrames un tableau de bronze richemant labouré, ataché à un rochier, avec cete inſcription latine: „ Que l'Empereur Charles cinquieſ- „ me revenant d'Eſpaigne & d'Ita- „ lie, de recevoir la couronne im- „ périale, & Ferdinand, Roi de Hon- „ grie & de Boheme, ſon frere, ve- „ nant de Pannonie, s'entrecher- „ chans, après avoir été huit ans ſans „ ſe voir, ſe rencontrarent en cet „ endroit, l'an 1530, & que Ferdi- „ nand ordonna qu'on y fit ce mé-

» moire « , où ils ſont repreſantés s'ambraſſant l'un l'autre. Un peu après, paſſant audeſſous d'un portal qui enferme le chemin, nous y trouvames des vers latins faiſant mantion du paſſage dudict Empereur, & logis en ce lieu là, ayant prins le Roy de France (*a*). & Rome (*b*). M. de Montaigne diſoit s'agréer fort en ce détroit, pour la diverſité des objects qui ſe preſantoint, & n'y trouvions incommodité que de la plus eſpeſſe & inſupportable pouſſiere que nous euſſions jamais ſanty, qui nous accompaigna en tout cet entredeus des montaignes. Dix heures après, M. Montaigne diſoit que c'eſtoit la lune de ſes tretes (*c*) : il eſt vrai que ſa couſ-

(*a*) François I, fait priſonnier à Pavie.

(*b*) Rome fut priſe par le Conétable de Bourbon, qui y fut tué par un Prêtre. *Brantome.*

(*c*) Parce que cette pouſſiere obſcur-

tume eſt, ſoit qu'il aye à arreſter en chemin ou non, de faire manger l'avoine à ſes chevaus, avant partir au matin du logis. Nous arrivames, & lui, touſiours à jun, de grand nuict à

STERZINGUEN, ſept lieues. Petite ville dudit conté de Tirol, aſſés jolie, audeſſus de laquelle, à un quart de lieue, il y a un beau chateau neuf. On nous ſervit là les peins tous en rond, ſur la table, jouins l'un à l'autre. En toute l'Allemaigne, la mouſtarde ſe ſert liquide & eſt du gouſt de la mouſtarde blanche de France. Le vinaigre eſt blanc partout. Il ne croit pas du vin en ces montaignes, oui bien du bled en quaſi aſſez grand'abondance pour les habitans; mais on y boit de très bons vins blancs. Il

---

ciſſant le jour, ne lui laiſſoit, ainſi que la lune, que ce qu'il falloit de clarté pour ſe conduire.

y a une extreme ſureté en tous ces paſſages, & ſont extrememant fréquentés de marchands, voituriers & charretiers. Nous y euſmes, au lieu du froid, de quoy on decrie ce paſſage, une chaleur quaſi inſupportable. Les fames de cete contrée portent des bonnets de drap, tout pareils à nos toques, & leurs poils treſſés & pandans comme ailleurs. M. de Montaigne rancontrant une jeune belle garſe (*a*), en un'Egliſe, lui demanda ſi elle ne ſçavoit pas parler latin, la prenant pour un eſcolier. Il y avoit là des rideaus aus licts, qui eſtoint de groſſe toile teinte en rouge, mi-partie par le travers de quattre en quattre dois; l'une partie eſtant de toile plein, l'autre les filets tirés.

(*a*) On nommoit autrefois ainſi les jeunes filles, ſans y attacher rien d'injurieux. *Garce* eſt l'homonyme féminin de garçon.

Nous n'avons trouvé nulle chambre ny ſalle, en tout noſtre voyage d'Allemaigne, qui ne fût lambriſſée, etant les planchiers fort bas. M. de Montaigne eut cette nuict la colicque deus ou trois heures, bien ſerré, à ce qu'il dit lendemein, & ce lendemein à ſon lever fit une pierre de moienne groſſeur, qui ſe briſa ayſéemant. Elle eſtoit jaunatre par le dehors, & briſée, au dedans plus blanchatre. Il s'eſtoit morfondu le jour auparavant & ſe trouvoit mal. Il n'avoit eu la colicque depuis celle de Plommieres (*a*). Cete-ci lui oſta une partie du ſoupçon en quoy il eſtoit, que il lui etoit tumbé audit Plommieres, plus de ſable en la veſſie qu'il n'en avoit randu, & creignoit qu'il s'y fuſt arreſté là quelque matiere qui ſe print & colat; mais voiant qu'il avoit rendu cete-ci, il trouve

(*a*) Plombieres.

raiſonnable de crere qu'elle ſe fût attachée aus autres, s'il y en eût eu. Dès le chemin il ſe pleignoit de ſes reins, qui fut cauſe, dict-il, qu'il alongea cete trete, & eſtimant eſtre plus ſoulagé à cheval, qu'il n'eût eſté ailleurs. Il apella en cette Ville le maiſtre d'école, pour l'entretenir de ſon latin; mais c'etoit un ſot de qui il ne put tirer nulle inſtruction des choſes du païs. Lendemein après desjuner, quï fut mercredy 26 d'Octobre, nous partimes de là par une pleine de la largeur d'un demy quart de lieue, ayant la riviere de Aïſoc (*a*) à noſtre coté droit; cete pleine nous dura environ deus lieues, & audeſſus des montaignes voiſines (*b*), pluſieurs lieus cultivés & habités ſouvent entiers (*c*), dont nous ne pou-

(*a*) Eiſock.

(*b*) Suppléez, *nous voïons.*

(*c*) Plains, unis.

vions aucunemant diviner les avenues. Il y a ſur ce chemin quattre ou cinq chateaus. Nous paſſames après la riviere ſur un pont de bois, & la ſuivimes de l'autre coſté. Nous trouvames pluſieurs pioniers qui acoutroint les chemins, ſulemant parce qu'ils eſtoint pierreux environ (*a*) come en Perigort. Nous montames après, au travers d'un portal de pierre, ſur un haut, où nous trouvames une pleine d'une lieue ou environ, & en decouvrions, de là (*b*) la riviere, une autre de pareille hauteur; mais toutes deus ſteriles & pierreuſes; ce qui reſtoit le long de la riviere audeſſous de nous, c'eſt de très-belles preries. Nous vinmes ſouper d'une trete à

Brixe (*c*), quatre lieues. Très-belle petite ville, au travers de la-

(*a*) A-peu-près.
(*b*) Au-delà de.
(*c*) Brixen.

quelle paſſe cete riviere (*a*), ſous un pont de bois : c'eſt un Eveſché. Nous y viſmes deus très belles Egliſes, & fumes logés à l'Aigle, beau logis. Sa pleine n'eſt guiere large ; mais les montaignes d'autour, meſmes ſur noſtre mein gauche, s'étandent ſi mollemant qu'elles ſe laiſſent teſtonner & peigner juſques aus oreilles. Tout ſe voit ramply de clochiers & de villages bien haut dans la montaigne, & près de la ville, pluſieurs belles maiſons très pleſammant baſties & aſſiſes. M. de Montaigne diſoit : » QU'IL s'etoit toute ſa vie » meffié du jugemant d'autruy ſur le » diſcours des commodités des païs » eſtrangiers, chacun ne ſçachant » gouſter que ſelon l'ordonnance de » ſa couſtume & de l'uſage de ſon » village, & avoit faict fort peu d'eſ- » tat des avertiſſemans que les Voia-

(*a*) L'Eiſock.

» geurs lui donnoint : mais en ce lieu,
» il s'eſmerveilloit encore plus de
» leur betiſe, aïant, & notamant en
» ce voïage, oui dire que l'entredeus
» des Alpes en cet endroit etoit plein
» de difficultés, les meurs des homes
» eſtranges, chemins inacceſſibles,
» logis ſauvages, l'air inſuportable.
» Quant à l'air, il remercioit Dieu
» de l'avoir trouvé ſi dous, car il in-
» clinoit pluſtot ſur trop de chaud
» que de froit; & en tout ce voïage,
» juſques lors, n'avions eu que trois
» jours de froit & de pluïe environ
» une heure; mais que du demourant
» s'il avoit à promener ſa fille, qui
» n'a que huit ans *(a)*, il l'aimeroit
» autant en ce chemin, qu'en une

(*a*) Leonor, fille unique de Montaigne. Il fait ſon éloge, *Eſſais*, *liv.* 2, *ch.* 8, *&* *liv.* 3, *ch.* 5. *Voyez* auſſi les Lettres de Paſquier, *liv.* 18, *lett.* 1.

» allée de ſon jardin ; & quant aus » logis, il ne vit jamais contrée où » ils fuſſent ſi drus ſemés & ſi beaus, » aïant tous-jours logé dans belles » villes bien fournies de vivres, de » vins, & à meilleure raiſon qu'ail- » leurs ". Il y avoit là une façon de tourner la broche qui eſtoit d'un engin à pluſieurs roues ; on montoit à force une corde autour d'un gros veſſeau de fer. Elle venant à ſe debander, on arreſtoit ſon reculemant, en maniere que ce mouvement duroit près d'une heure, & lors il le failloit remonter : quant au vent de la fumée, nous en avions veu pluſieurs. Ils ont ſi grande abondance de fer, qu'outre ce que toutes les feneſtres ſont grillées & de diverſes façons, leurs portes, meſmes *les* contre feneſtres, ſont couvertes de lames de fer. Nous retrouvames là des vignes, de quoy nous avions perdu la veue

avant Auguſte (*a*). Icy autour, la pluſpart des maiſons ſont voutées à tous les etages. Ce qu'on ne ſçait pas faire en France, de ſe ſervir du tuile creux à couvrir des pantes fort etroites, ils le font en Allemaigne, voire & des clochiers. Leur tuile eſt plus petit & plus creux, & en aucuns lieus platré ſur la jouinture. Nous partimes de Brixe lendemein matin, & rencontrames cete meſme valée fort ouverte, & les coutaux la pluſpart du chemin enrichis de pluſieurs belles maiſons. Aïant la riviere d'Eiſoc ſur notre mein gauche, paſſames au travers une petite Villette, où il y a pluſieurs Artiſans de toutes ſortes, nomée *Clauſe* : de là vinſmes diſner à.

COLMAN, trois lieues, petit village où l'Archiduc a une maiſon de pleiſir. Là on nous ſervit des gobelets

(*a*) Ausbourg.

de terre peinte parmy ceus d'arjant; & y lavoit-on les verres avec du ſel blanc; & le premier ſervice fut d'une poile bien nette, qu'ils mirent ſur la table à tout (*a*) un petit inſtrumant de fer, pour appuyer & lui hauſſer la quë (*b*). Dans cete poile, il y avoit des œufs pochés au burre. Au partir de là, le chemin nous ſerra un peu, & aucuns rochiers nous preſſoint, de façon que le chemin ſe trouvant etroit pour nous & la riviere enſamble, nous etions en dangier de nous chocquer, ſi on n'avoit mis entr'elle & les paſſans, une barriere de muraille, qui dure en divers endroits plus d'une lieue d'Allemaigne. Quoyque la pluſpart des montaignes qui nous touchoint là, ſoint des rochiers ſauvages, les uns maſſifs, les autres crevaſſés & entrerom-

(*a*) Avec.
(*b*) Queue.

pus par l'ecoulemant des torrans, & autres ecailleus qui envoyent au bas pieces infinies d'une étrange grandeur, je croy qu'il y faict dangereux en tems de grande tourmente, come ailleurs. Nous avons auſſi veus des forets entieres de ſapins, arrachées de leur pied & amportans avec leur cheute des petites montaignes de terre, tenant à leurs racines: ſi eſt-ce que le païs eſt ſi peuplé, qu'audeſſus de ces premieres montaignes, nous en voyions d'autres plus hautes cultivées & logées (*a*), & avons aprins qu'il y a audeſſus des grandes & belles pleines qui fourniſſent de bled aus villes d'audeſſous, & des très riches laboureurs & des belles meiſons. Nous paſſames la riviere ſur un Pont de bois, de quoy il y en a pluſieurs, & la miſmes à notre mein gauche. Nous deſcouvrimes, entr'au-

(*a*) Bâties.

tres, un Chateau à une hauteur de montaigne la plus eminente & inacceſſible qui ſe preſantat à notre veue, qu'on dict être à un Baron du païs, qui s'y tient & qui a là haut, un beau païs & belles chaſſes. Audelà de toutes ces montaignes, il y en a tous iours une bordure des Alpes : celles-là, on les laiſſe en paix, & brident l'iſſue de ce detroit, de façon qu'il faut tous-iours revenir à noſtre canal & reſſortir par l'un des bouts. L'Archiduc tire de ce conté (*a*) de Tirol, duquel tout le revenu conſiſte en ces montaignes, trois çans mille florins par an ; & a mieus de quoi delà, que du reſte de tout ſon bien. Nous paſſames encore un coup la riviere ſur un Pont de pierre, & nous rendiſmes de bonne heure à

BOLZAN, quatre lieues. Ville de la grandeur de Libourne, ſur ladite

(*a*) Comté.

riviere, assés mal plesante au pris des autres d'Allemaigne; de façon que M. de Montaigne s'ecria, » qu'il con- » noissoit bien qu'il commançoit à » quiter l'Allemaigne : « les rues plus estroites, & point de belle place publicque. Il y restoit encore fonteines, ruisseaus, peintures & verrieres. Il y a là si grande abondance de vins, qu'ils en fournissent toute l'Allemaigne. Le meilleur pein du monde se mange le long de ces montaignes. Nous y vismes l'Eglise qui est des belles. Entre autres, il y a des orgues de bois; elles sont hautes, près le Crucifix, devant le grand Autel; & si (*a*) celui qui les sone se tient plus de douze pieds plus bas au pilier où elles sont attachées, & les soufflets sont audelà le mur de l'Eglise, plus de quinze pas derriere l'Organiste, & lui fournissent leur

(*a*) *Et si*, cependant.

vent par deſſous terre. L'ouverture où eſt cete ville n'eſt guiere plus grande que ce qui lui faut pour ſe loger; mais les montaignes mêmes ſur notre mein droite, etandent un peu leur vantre & l'alongent. De ce lieu M. de Montaigne eſcrivit à *François Hottoman*, qu'il avoit veu à Baſle: » Qu'il avoit pris ſi grand pleſir à la » viſitation d'Allemaigne, qu'il l'a- » bandonnoit à grand regret, quoy- » que ce fût en Italie qu'il aloit; que » les Eſtrangiers avoint à y ſouffrir » come ailleurs de l'exaction des hoſ- » tes, mais qu'il penſoit que cela ſe » pourroit corriger (*a*), qui ne ſeroit » pas à la mercy des guides & tru- » chemens qui les vandent & parti- » cipent à ce profit (*b*). Tout le de- » mourant lui ſambloit plein de com-

(*a*) Sous-entendu, par celui, par le Voyageur, qui, &c.

(*b*) Qu'au reſte, tout...

» modité & de courtoiſie, & ſurtout » de juſtice & de ſûreté «. Nous partimes de Bolzan le vendredy bon matin, & vinmes donner une meſure d'avoine & desjûner à

Brounsol, deux lieues. Petit village audeſſus duquel la riviere d'Eyſock, qui nous avoit conduit juſques là, ſe vient meſler à celle d'Adiſſe (*c*), qui court juſques à la mer Adriatique, & court large & paiſible, non plus à la mode de celles que nous avions rancontré parmy ces montaignes, audeſſus bruiantes & furieuſes. Auſſi cete pleine, juſques à Trante, commance de s'alargir un peu, & les montaignes à baiſſer un peu les cornes en quelques endrets; ſi eſt-ce qu'elles ſont moins fertiles par leurs flancs que les precedantes. Il y a quelques marets, en ce vallon, qui ſerrent le chemin, le reſte très

(*a*) L'Adige.

ayſé & quaſi tous-iours dans le fons & plein. Au partir de Brounſol, à deux lieues, nous rencontrames un gros bourg où il y avoit fort grande affluence de peuple, à-cauſe d'une foire. Delà un autre village bien baſti, nommé *Solorne*, où l'Archiduc a un petit Chateau, à notre mein gauche, en étrange aſſiete, à la teſte d'un rochier. Nous en vinſmes coucher à

Trante, cinq lieues. Ville un peu plus grande que Aagen (*a*), non guieres pleſante, & ayant dutout perdu les graces des villes d'Allemaigne : les rues la pluſpart etroites & tortues. Environ deux lieues avant que d'y arriver, nous étions entrés au langage Italien. Cete ville y eſt my partie en ces deus langues, & y a un

(*a*) *Agen*, capitale de l'Agénois, dans la Gaſcogne, patrie de Joſeph Scaliger.

quartier de ville & Egliſe, qu'on nome des Allemans, & un precheur de leur langue. Quant aus nouvelles religions; il ne s'en parle plus depuis Auguſte (*a*). Elle eſt aſſiſe ſur cete riviere d'Adiſſe (*b*). Nous y viſmes le dome, qui ſamble eſtre un batimant fort antique; & bien près de là, il y a une tour quarrée, qui teſmoingne une grande antiquité. Nous viſmes l'Egliſe nouvelle, Notre-Dame, où ſe tenoit (*c*) notre Concile. Il y a en cete Egliſe des orgues qu'un home privé y a données, d'une beauté excellente, ſoublevées en un batimant de mabre (*d*), ouvré & la-

(*a*) Ausbourg.

(*b*) D'Adige.

(*c*) C'eſt-à-dire, où s'étoit tenu le dernier Concile œcuménique, qui dura près de dix-huit ans, & ne finit qu'en 1563.

(*d*) Marbre. Le Peuple dit encore mâbre, & âbre, pour arbre.

bouré de pluſieurs excellentes ſtatues, & notamment de certins petits enfans qui chantent (*a*). Cete Egliſe fut batie, com'elle dict, par *Bernardus Cleſius*, *Cardinalis*, l'an 1520, qui eſtoit Eveſque de cete ville & natif de ce meſme lieu. C'eſtoit une ville libre & ſous la charge & empire de l'Eveſque. Depuis à une neceſſité de guerre contre les Venitiens, ils apelarent le Conte de Tirol à leurs ſecours, en recompenſe de quoy il a retenu certene authorité & droit ſur leur ville. L'Eveſque & luy conteſtent, mais l'Eveſque jouit, qui eſt pour le preſant le Cardinal Madruccio. M. de Montaigne diſoit, » qu'il avoit re-» merqué des Citoyens qui ont obligé » les villes de leur naiſſance, en che-» min, les Foulcres à Auguſte (*b*),

(*a*) Des Automates à la Vaucanſon ou à la Richard.

(*b*) Ausbourg.

» auſquels eſt deu la pluſpart de l'am-
» belliſſemant de cete ville : car ils
» ont ramply de leurs Palais tous les
» carrefours, & les Egliſes de plu-
» ſieurs ouvrages, & (a) ce Cardinal
» Cleſius : car outre cete Egliſe &
» pluſieurs rues qu'il redreſſa à ſes
» deſpans, il fit un très beau bati-
» mant au chateau de la ville «. Ce n'eſt pas au dehors grand choſe, mais au dedans c'eſt le mieus meublé & peint & enrichi & plus logeable qu'il eſt poſſible de voir. Tous les lambris dans le fons ont force riches peintures & deviſes ; la *boſſe* fort dorée & labourée ; le planchier de certene terre, durcie & peinte come mabre (*b*), en partie accommodé à noſtre mode, en partie à l'Allemande, avec des poiles. Il y en a un entr'autres faict de terre brunie en airein, faict à pluſieurs grands per-

(*a*) *Et*, c'eſt-à-dire, ainſi que.
(*b*) En Stuc ou Marbre factice.

ſonnages, qui reçoivent le feu en leurs mambres, & un ou deus d'iceus près d'un mur, rendent l'eau qui vient de la fontene de la court fort baſſe audeſſous : c'eſt une belle piece. Nous y viſmes auſſi, parmy les autres peintures du planchier, un triomphe nocturne aus flambeaus (*a*), que M. de Montaigne admira fort. Il y a deux ou trois chambres rondes; en l'une, il y a un inſcription (*b*), que » ce Cleſius, l'an 1530, etant envoyé » au coronnemant de l'Empereur » Charles V. qui fut faict par le Pape » Clemant VII, le jour de St. Ma- » thias, Ambaſſadur de la part de » Ferdinand, Roy de Hongrie & » Boëme, Conte de Tirol, frere du- » dit Empereur, lui eſtant Eveſque » de Trante, il fut faict Cardinal «;

(*a*) Vraiſemblablement une Orgie, ou Fête de nuit de cette eſpece.

(*b*) Portant.

& a faict mettre autour de la Chambre & pendre contre le mur, les armes & les noms des Jantilshomes qui l'accompagnarent à ce voïage, environ cinquante, tous vaſſaus de cet Eveſché, & Contes ou Barons. Il y a auſſi une trappe en l'une des *dites* chambres, par où il pouvoit ſe couler en la ville, ſans ſes portes. Il y a auſſi deux riches cheminées. C'étoit un bon Cardinal. Les Foulcres ont bâti, mais pour le ſervice de leur poſtérité; cetui-ci pour le public : car il y a laiſſé ce chateau meublé de mieux de çant mille eſcus de meubles, qui y ſont encore, aus Eveſques ſucceſſeurs; & en la bourſe publicque des Eveſques ſuivans, çant cinquante mille talars (*a*) en arjant contant, de quoy jouiſſent ſans in-

(*a*) Ou *Dalers*, monnoye d'argent d'Allemagne. Le daler a maintenant à-peu-près la valeur de l'écu de France; mais

tereſt du principal ; & ſi ont laiſſé ſon Egliſe Noſtre-Dame imparfaicte, & lui aſſés chetifvemant enterré. Il y a entr'autres choſes pluſieurs tableaus au naturel a force Cartes. Les Eveſques ſuivans ne ſe ſervent d'autres meubles en ce chateau, & y en a pour les deus ſeſons d'hiver & d'eſté, & ne ſe peuvent aliener. Nous ſomes aſture (*a*) aux milles d'Italie, deſquels cinq mille reviennent à un mille d'Allemaigne ; & on conte vingt-quatre heures faict, partout, ſans les mi partir (*b*). Nous logeames à *la Roſe*, bon logis. Nous partimes de Trante, ſamedy après diſner, & ſuivimes un pareil chemin dans cete vallée eſlargie & flanquée de hautes

---

celle du tems de Montaigne étoit ſûrement différente.

(*a*) A cette heure.

(*b*) Ceci mérite une explication, & c'eſt M. *de la Lande*, de l'Académie des

montaignes

montaignes inhabitées, aiant laditte riviere d'Adiſſe (*a*) à notre mein droite. Nous y paſſames un Chateau de l'Archiduc, qui couvre le chemin, come nous avons trouvé ailleurs pluſieurs pareilles clotures

---

Sciences, qui nous la fournira; la matiere eſt bien du reſſort d'un aſtronome, qui de plus a voyagé dans le pays. Voici ce qu'on lit dans la Préface du *Voyage d'un François en Italie, dans les années* 1765 & 1766, Ouvrage de M. de la Lande. » Les Italiens comptent vingt-» quatre heures de ſuite, depuis un ſoir » juſqu'à l'autre. La vingt-quatrieme » heure ſonne une demi-heure après le » coucher du ſoleil, c'eſt-à-dire, à la » nuit tombante, & lorſqu'on commence à ne pouvoir lire qu'avec peine. Si » la nuit dure dix heures & le jour quatorze, on dit que le ſoleil ſe leve à » dix heures, & qu'il eſt midi à dix-» ſept heures.

(*a*) D'Adige.

qui tiennent les chemins ſujects & fermés; & arrivames, qu'il eſtoit desja fort tard, (& n'avions encore juſques lors taſté de ſerein, tant nous conduiſions regléement notre voïage) à

Rovere, quinze milles. Ville apertenant audict Archiduc. Nous retrouvames là, quant au logis, nos formes, & y trouvames à dire, non-ſeulemant la neteté des chambres & meubles d'Allemaigne & leurs vitres, mais encore leurs poiles; à quoy M. de Montaigne trouvoit beaucoup plus d'aiſance qu'aus cheminées. Quant aus vivres, les eſcreviſſes nous y faillirent; ce que M. de Montaigne remerquoit, pour grand' merveille, leur en avoir eſté ſervi tous les repas, depuis Plommieres, & près de deux çans lieues de païs. Ils mangent là, & le long de ces montaignes, fort ordinairemant des eſcargots (*a*) beau-

(*a*) C'eſt une eſpece de groſſes limas ou

coup plus grands & gras qu'en France, & non de ſi bon gouſt. Ils y mangent auſſi des truffes qu'ils pelent, & puis les metent à petites leches à l'huile & au vinaigre, qui ne ſont pas mauvaiſes. A Trante on en ſervit qui eſtoint gardées un an. De nouveau, & pour le gouſt de M. de Montaigne, nous y trouvames force oranges, citrons, & olives. Aus licts, des rideaus découpés, ſoit de toile ou de cadis, à grandes bandes, & ratachés de louin à louin (*a*). M. de Montaigne regrettoit auſſi ces licts qui ſe mettent pour couverture en Allemaigne (*b*). Ce ne ſont pas licts tels que les notres, mais de duvet fort délicat, enfermé dans de

---

limaçon, on en mange en Bourgogne, & ſur-tout dans le Morvant. Mauvaiſe nourriture !

(*a*) C'eſt-à-dire, feſtonés.

(*b*) Et qu'il a déja nommé *Coites*.

la futene bien blanche, aus bons logis. Ceus de deſſous en Allemaigne meſme, ne ſont pas de cete façon, & ne s'en peut-on ſervir à couverture ſans incommodité. Je croy à la vérité que, s'il eut été ſul avec les ſiens, il fût allé pluſtot à Cracovie ou vers la Grèce par terre, que de prendre le tour vers l'Italie; mais le pleſir qu'il prenoit à viſiter les païs inconnus, lequel il trouvoit ſi dous que d'en oublier la foibleſſe de ſon eage & de ſa ſanté, il ne le pouvoit imprimer à nul de la troupe, chacun ne demandant que la retrete. Là, où il avoit accoutumé de dire, qu'après avoir paſſé une nuict inquiette, quand au matin il venoit à ſe ſouvenir qu'il avoit à voir une ville ou une nouvelle contrée, il ſe levoit avec deſir & allegreſſe. Je ne le vis jamais moins las ny moins ſe pleingnant de ſes doleurs, ayant l'eſperit, & par chemin & en logis, ſi tandu

à ce qu'il rancontroit, & recherchant toutes occaſions d'entretenir les Etrangiers, que je crois que cela amuſoit ſon mal. Quand on ſe pleingnoit à luy de ce que il conduiſoit ſouvent la troupe par chemins divers & contrées, revenant ſouvent bien près d'où il étoit party (ce qu'il faiſoit, ou recevant l'advertiſſemant de quelque choſe digne de voir, ou chanjant d'avis ſelon les occaſions,) il reſpondoit, qu'il n'aloit, quant à luy, en nul lieu que là où il ſe trouvoit, & qu'il ne pouvoit faillir ny tordre ſa voïe, n'aïant nul project que de ſe promener par des lieus inconnus; &, pourveu qu'on ne le vit pas retumber ſur meſme voïe, & revoir deus fois meſme lieu, qu'il ne faiſoit nulle faute à ſon deſſein. Et quant à Rome, où les autres viſoint, il la deſiroit d'autant moins voir, que les autres lieus, qu'elle eſtoit connue d'un chacun, & qu'il

n'avoit (*a*) laquais qui ne leur peut (*b*) dire nouvelles de Florence & de Ferrare. Il disoit aussi qu'il lui sambloit estre à-mesmes (*c*) ceus qui lisent quelque fort plesant conte, d'où il leur prent creinte qu'il vieigne bientot à finir, ou un beau livre : lui de mesme prenoit si grand plesir à voïager, qu'il haïssoit le voisinage du lieu où il se deût reposer, & proposoit plusieurs dessеins de voïager à son eise, s'il pouvoit se randre seul. Le dimenche au matin, aïant envie de reconnoitre le lac de Garde, qui est fameus en ce païs là, & d'où il vient fort excellant poisson, il loua trois chevaus pour lui & les seigneurs de Caselis & de Mattecoulon, à vingt B. (*d*) la piece;

(*a*) Qu'il n'y avoit.
(*b*) Peust, pût.
(*c*) Comme ceux, &c.
(*d*) Bats.

& M. d'Eſtiſſac en loua deus autres pour lui, & le Sr. du-Hautoy (*a*): & ſans aucun ſerviteur, laiſſant leurs chevaus en ce logis (à Rovere) pour ce jour, ils s'en alarent diſner à

TORBOLÉ, huict milles. Petit village de la juriſdiction de Tirol. Il eſt aſſis à la teſte de ce grand lac; à l'autre coſté de cete teſte, il y a une villette & un chaſteau, nomé la Riva, là où ils ſe firent porter

(*a*) On voit ici la compagnie de Montaigne augmentée de deux maîtres; mais il y a bien de l'apparence qu'ils étoient partis tous enſemble. Le premier feuillet du manuſcrit qui manque, nous auroit peut-être donné quelques lumieres ſur la perſonne de M. de Caſelis. On verra plus bas ce M. de Caſelis les quitter à Padoue. Quant à M. du-Hautoi, c'étoit un Gentilhomme Lorrain d'une famille diſtinguée, qui ſubſiſte encore. *Voyez* la Généalogie de la maiſon du Chatelet, & le Nobiliaire de Lorraine.

ſur le lac, qui eſt cinq milles aler & autant à revenir, & firent ce chemin avec cinq tireux, en trois heures ou environ. Ils ne virent rien audit la Riva, que une tour qui ſamble eſtre fort antienne, &, par rancontre, le ſeigneur du lieu, qui eſt le ſeigneur Hortimato Madruccio, frere du Cardinal, pour cet heure, Eveſque de Trante. Le proſpect du lac contre bas, eſt infini; car il a trente cinq milles de long. La largeur & tout ce qu'ils en pouvoint decouvrir, n'eſtoit que deſdits cinq milles. Cete teſte eſt au conté de Tirol, mais tout le bas d'une part & d'autre, à la ſeigneurie de Veniſe, où il y a force beles Egliſes & tout plein de beaus parcs d'oliviers, orangiers, & autres tels fruitiers. C'eſt un lac ſuject à une extreme & furieuſe agitation, quand il y a orage. L'environ du lac, ce ſont montaignes plus rechignées & ſeches que nulles

autres du chemin que nous euſſions veues, à ce que leſdits ſieurs raportoint ; & qu'au partir de Rovere, ils avoint paſſé la riviere d'Adiſſe (*a*), & laiſſé à mein gauche le chemin de Verone, & etoint antrés en un fons où ils avoint trouvé un fort long village & une petite vilette ; que c'eſtoit le plus aſpre chemin qu'ils euſſent veu, & le proſpect le plus fatouche, à cauſe de ces montaignes qui ampeſchoint ce chemin. Au partir de Torbolé, revindrent ſouper à

ROVERE, huict milles. Là, ils mirent leurs bahus ſur de ces *Zatte* (*b*), qu'on appelloit flottes en Allemaigne, pour les conduire à Verone ſur laditte riviere d'Adiſſe, pour un fleurin ; & j'eus la charge landemein de cette conduite. On nous y ſervit à

(*a*) D'Adige.
(*b*) Radeaux.

ſoupper des œufs pochés pour le premier ſervice, & un brochet, parmy grand foiſon de toute eſpece de cher. Landemein, qui fut lundy matin; ils en partirent grand matin; & ſuivant cete valée aſſés peuplée, mais guieres fertile & flanquée de hauts monts eſceuilleus (*a*) & ſecs, ils vindrent diſner à

BOURGUET, quinze milles. Qui eſt encore du conté de Tirol: ce conté eſt fort grand. A ce conte (*b*), M. de Montaigne s'informant ſi c'eſtoit autre choſe que cete valée que nous avions paſſée, & le haut des montaignes qui s'eſtoint preſantées à nous: il lui fut reſpondu, qu'il y avoit pluſieurs tels entredeus de montaignes auſſi grands & fertiles & autres belles villes, & que c'eſtoit comm'une robe que nous ne voyons

(*a*) Remplis de précipices.

(*b*) Compte.

que pliſſée ; mais que ſi elle eſtoit epandue, ce ſeroit un fort grand païs que le Tirol. Nous avions tous-iours la riviere à noſtre mein droite. Delà, partant après diſner, ſuivimes meſme ſorte de chemin juſques à Chiuſa, qui eſt un petit fort que les Venitiens ont gaigné, dans le creus d'un rocher ſur cete riviere d'Adiſſe (*a*), du long du quel nous deſcendiſmes par une pente roide de roc maſſif, où les chevaus aſſurent mal-ayſéemant leurs pas, & au travers dudict fort où l'eſtat de Veniſe, dans la juriſdiction duquel nous etions antrés, un ou deux milles après eſtre ſortis du Bourguet, entretient vingt cinq ſoldats. Ils vindrent coucher à

VOLARNE, douze milles. Petit village & miſerable logis, come ſont tous ceus de ce chemiïn juſques à Veronne. Là, du chateau du lieu,

(*a*) D'Adige.

une Damoiſelle, fille, ſeur du ſeigneur abſant, envoya du vin à M. de Montaigne. Lendemein matin ils perdirent du tout les montaignes à mein droite, & laiſſoint louin à coté de leur mein gauche, des collines qui s'entretenoint. Ils ſuivirent longtemps une plene ſterile, & puis approchant de laditte riviere, un peu meilleure & fertile de vignes juchées ſur des abres, come elles ſont en ce païs là; & arrivarent le jour de Touſſeints avant la meſſe à

VERONE, douze milles. Ville de la grandeur de Poitiers, & ayant einſin (*a*) une cloture (*b*) vaſte ſur ladite riviere d'Adiſſe (*c*) qui la traverſe, & ſur laquelle ell'a trois pons. Je m'y randis auſſi avec mes bahus.

(*a*) De même.

(*b*) Un Quai.

(*c*) D'Adige.

Sans les boletes de la ſanita (*a*), que ils avoint prinſes à Trante, & confirmées à Rovere, ils ne fuſſent pas antrés en la ville, & ſi (*b*) n'eſtoit nul bruit de dangier de peſte; mais c'eſt par coutume, ou pour fripponner quelque quatrin qu'elles coutent. Nous fûmes voir le dome où il (*Montaigne*) trouvoit la contenance des homes etrange, un tel jour, à la grand meſſe; ils deviſoint au chœur meſmes de l'Egliſe, couverts, debout, le dos tourné vers l'Autel, & ne faiſant contenance de panſer au ſervice que lors de l'elevation. Il y avoit des orgues & des violons qui les accompagnoint à la meſſe. Nous viſmes auſſi d'autres Egliſes, où il n'y avoit rien de ſingulier, ny, entre autres choſes, en ornemant & beauté des fames. Ils furent, entre au-

(*a*) Billets de ſanté.

(*b*) Et cependant.

tres, en l'Egliſe Saint George, où les Allemans ont force teſmoingnages d'y avoir eſté, & pluſieurs ecuſſons. Il y a, entre autres, une inſcription, *portant* que certeins Jantilshomes Allemans, aiant accompaigné l'Empereur Maximilian à prandre Verone ſur les Venitians, ont là mis je ne ſcay quel ouvrage ſur un Autel. Il (*Montaigne*) remerquoit cela, que cete ſeigneurie meintient en ſa ville les teſmoingnages de ſes pertes; come auſſi elle meintient en ſon entier les braves ſepultures des paüvres ſeigneurs de l'Eſcale (*a*). Il eſt vray que noſtre hoſte du Chevalet, qui eſt un très-bon logis, où nous fûmes ſuperfluemant tretés, où vîmes au conte d'un quart plus qu'en France (*b*), jouït pour ſa race de

(*a*) Les *Scal gers* prétendoient en deſcendre.

(*b*) C'eſt-à-dire, où nous vîmes au

l'une de ces tumbes. Nous y vîmes le Chaſteau, où ils (*a*) furent conduits partout par le Lieutenant du Caſtelan (*b*). La ſeigneurie y entretient ſoixante ſoldats ; plus, à ce qu'on lui (*c*) dit là meſmes ; contre ceus de la ville, que contre les etrangiers. Nous viſmes auſſi une relligion (*d*) de Moines, qui ſe noment Jéſuates de Saint Jéroſme. Ils ne ſont pas Preſtres ny ne diſent la meſſe ou preſchent, & ſont la pluſpart ignorans, & font etat d'être excellans diſtillateurs d'eaus nafes (*e*) & pareilles eaux, & là

---

compte de la dépenſe, que c'étoit plus cherement d'un quart, qu'en France.

(*a*) Montaigne & ſa compagnie.

(*b*) C'eſt-à-dire, du Gouverneur, ou Commandant du Château.

(*c*) A Montaigne.

(*d*) Couvent, Monaſtere.

(*e*) Eau de naffe. C'eſt une liqueur faite avec de la fleur de Citron.

& ailleurs. Ils ſont vetus de blanc ; & petites berretes (*a*) blanches, une robe enfumée (*b*) par deſſus ; force beaus jeunes hommes. Leur Egliſe fort bien accommodée, & leur refectoire, où leur table eſtoit des ja couverte pour ſouper. Ils virent là certenes vieilles maſures très antiennes du temps des Romeins, qu'ils diſent avoir eſté un amphitheatre (*c*), & les rapriſent (*d*) avec autres pieces qui ſe découvrent audeſſous. Au retour delà, nous trouvames qu'ils nous avoint

(*a*) Barrettes, calottes, tocques. On écrit auſſi *birette*. La barrette des Cardinaux eſt une des principales pieces de leur trouſſeau.

(*b*) De brun foncé.

(*c*) Vraiſemblablement ils diſoient mal ; car quelle apparence qu'il y eût deux amphithéâtres à Vérone ! On va voir le véritable.

(*d*) Les vantent beaucoup.

parfumé leurs cloitres & nous firent antrer en un cabinet plein de fioles & de veſſeaus de terre, & nous y parfumarent. Ce que nous y viſmes de plus beau & qu'il (*a*) diſoit eſtre le plus beau batimant qu'il eut veu en ſa vie, ce fut un lieu qu'ils appellent l'Arena (*b*). C'eſt un amphiteâtre en ovale, qui ſe voit quaſi tout entier, tous les ſieges, toutes les votes (*c*) & circonferance, ſauf la plus extreme de dehors : ſomme qu'il y en a aſſez de reſte pour decouvrir au vif la forme & ſervice de ces batimans. La ſeigneurie (*d*) y fait employer quelques amandes (*e*) des criminels, & en

(*a*) Montaigne.

(*b*) Le fameux amphitéâtre de Vérone, dont *Scipion Maffei* a publié le plan, gravé par ſes ſoins.

(*c*) Voutes.

(*d*) De Veniſe.

(*e*) Amendes.

a refaict quelque lopin ; mais c'eſt bien louin de ce qu'il faudroit à la remettre en ſon antier, & doute fort que toute la ville vaille ce rabillage(*a*). Il eſt en forme ovale ; il a quarante trois degrés de rangs d'un pied ou plus de haut chacun, & environ ſix cens pas de rondeur en ſon haut (*b*). Les Jantilshomes du païs s'en ſervent encore pour y courre aus joutes & autres pleſirs publiques (*c*). Nous viſmes auſſi les Juifs, & il (*Montaigne*) fut en leur

---

(*a*) Ce rabillage a été fait. Le Théâtre eſt preſque entiérement découvert ; & c'eſt le plus bel ornement de Vérone.

(*b*) *Voyez* ſur ce beau monument, la *Deſcription hiſtorique de l'Italie*, de M. l'Abbé Richard, *tom.* 2, *pag.* 542, *& ſuiv. de la* 2*e édition* ; *& le Voyage d'Italie*, de M. de la Lande, *tom.* 8, *pag.* 324.

(*c*) Publics.

Sinagogue & les entretint fort de leurs ſerimonies. Il y a des places bien belles & beaus marchés. Du chateau qui eſt haut, nous decouvrions dans la pleine Mantoue qui eſt à vint milles à mein droite de notre chemin. Ils n'ont pas faute d'inſcriptions; car il n'y a rabillage de petite goutiere, où ils ne facent mettre, & en la ville & ſur les chemins, le nom du Podeſta (*a*), & de l'Artiſan. Ils ont de commun avec les Allemans qu'ils ont tous des Armoiries, tant marchans qu'autres, & en Allemaigne, non les villes ſulemant, mais la pluſpart des Bourgs ont certenes armes propres. Nous partimes de Verone, & viſmes, en ſortant, l'Egliſe de Nôtre-Dame des miracles, qui eſt fameuſe

(*a*) Podeſtat, premier Magiſtrat de robe & d'épée, dans les villes de l'État de Veniſe.

de plusieurs accidens étranges, en considération desquels on la rebastit de neuf, d'une très belle figure ronde. Les clochiers de là, sont couvers (*a*) en plusieurs lieus de brique couchée de travers. Nous passames une longue pleine de diverse façon, tantost fertile, tantost autre, ayant les montaignes bien louin à nostre mein gauche, & aucunes à dtoite, & vinsmes, d'une trete, souper à

VINCENZA, (*b*) trante milles. C'est une grande ville, un peu moins que Verone, où il y a tout plein de palais de noblesse. Nous y vismes lendemein plusieurs Eglises, & la foire qui y estoit lors, en une grande place, plusieurs boutiques qui se batissent de bois sur le champ pour cet effect. Nous y vismes aussi des

(*a*) Bâtis, maçonnés.

(*b*) Vicence.

Jeſuates qui y ont un beau Monaſtere, & viſmes leur boutique d'eaus, de quoy ils font boutique & vente publicque, & en euſmes deus (*a*) de ſenteur pour un eſcu : car ils en font des medecinales pour toutes maladies. Leur fondateur eſt P. Urb. S. Jan Colombini, Jantilhome Sienois, qui le fonda l'an 1367. Le Cardinal de Pelneo eſt pour cette heure leur protecteur. Ils n'ont des Monaſteres qu'en Italie, & y en ont trante. Ils ont une très-belle habitation. Ils ſe foitent (*b*), diſent-ils, tous les jours : chacun a ſes chenettes en ſa place de leur Oratoire, où ils prient Dieu ſans vois (*c*), & y ſont enſamble à certenes heures. Les vins vieus failloint déja lors, qui me metoit en peine à cauſe de ſa

(*a*) Fioles.

(*b*) Fouettent.

(*c*) Sans chanter.

colique (*de Montaigne*), de boire ces vins troubles, autremant bons toutefois. Ceus d'Allemaigne ſe faiſoint regretter, quoiqu'ils ſoint pour la pluſpart aromatiſés, & ayent diverſes ſanteurs qu'ils prennent à friandiſe, meſmes de la ſauge, & l'apelent vin de ſauge, qui n'eſt pas mauvais, quand on y eſt accoutumé; car il eſt au demûrant bon & genereus. Delà nous partimes Jûdy après diſner, & par un chemin très-uni, large, droit, foſſoyé de deus pars, & un peu relevé, aïant de toutes pars un terroir très-fertile, les montaignes come de coutume, de louin à noſtre veue, vinſmes coucher à *Padoue*.

Fin du Tome premier.

960482